This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06914273 9

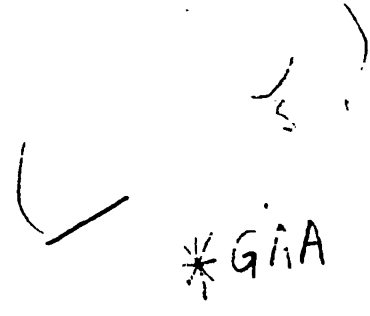
*GiA

MISCELLANIES

OF THE

Philobiblon Society.

VOL. VIII.

Quis vero de Librorum amore principaliter dissereret, placuit nobis, more veterum Latinorum, ipsum Græcum vocabulo Philobiblon amabiliter nuncupare.

Richard de Bury.

LONDON:

PRINTED BY WHITTINGHAM AND WILKINS.

1863-4.

C.M.H

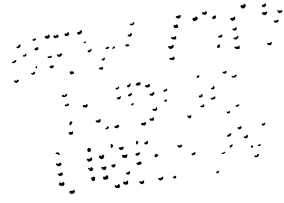

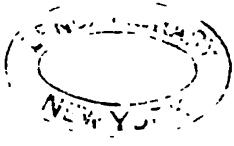

CONTENTS.

LIST OF MEMBERS OF THE PHILOBIBLON SOCIETY.

1. From the Windham Papers. pp. 12.
Lord Taunton.

2. Deſpatches of Venetian Ambaſſadors from the Court of Louis XIII. during the Years 1618-38. pp. 40.
Edward Cheney.

3. Lettre de Mr. de Marat qui contient le Récit de ſes Tranſactions dans les Différentes Sciences où il a porté la Lumière et la Vérité. Roume de St. Laurent. pp. 97.
Lord Houghton.

4. Account of an Interview which took place at Venice, in 1622, between the Prince de Condé and Fra Paolo Sarpi. Derived from Original Sources. pp. 37.
Edward Cheney.

5. L'Enfer Décrit par Ceux qui l'ont vu. Eſſai Philoſophique et Littéraire. pp. 33.
Octave Delepierre.

6. Sketch of a Converſation with Napoleon at Elba. pp. 44.

Sylvain Van de Weyer.

7. Démentiana. pp. 42.

Octave Delepierre.

8. Lettre de Meſdames Marie, Adelaide, et Victoire à Louis XVI. 1791. From the Papers found in the deſk of the King after his Execution. pp. 8.

Lord Houghton.

9. The Examination and Confeſſion of certain Witches at Chelmsford in the County of Eſſex. pp. 49.

Communicated by H. Beigel, M.D.

The Philobiblon Society.

1865.

H. R. H. the Duc d'Aumale, Orleans Houſe, Twickenham.—*Patron.*

Acton, Sir John, Bart., Aldenham Park, Bridgnorth

Bohn, Henry G., North End Houſe, Twickenham.

Cheney, Edward, 4, Audley Square; Badger Hall, Shiffnal, Salop.

Croſsley, James, 4, Booth Street, Piccadilly, Mancheſter.

Curzon, Hon. Robert, 24, Arlington Street; Parham Park, Steyning, Suſſex.

Delamere, Lord, Carlton Club, Pall Mall; Vale Royal, Northwich, Cheſhire.

Delepierre, Octave, Secretary of Legation, and Conſul for Belgium, 3, Howley Place, Maida Hill, *Hon. Sec.*

Dufferin and Claneboye, Lord, Dufferin Lodge, Highgate; Clandeboye, Belfaſt.

Eaſtlake, Sir Charles, P. R. A., 7, Fitzroy Square.

Gaisford, Thomas, Offington, Worthing.

Heath, J. B., Conſul-General of His Majeſty the King of Italy, 66, Ruſſell Square.

Higgins, Matthew James, 71, Eaton Square.

Holford, Robert Stayner, M. P., Dorcheſter Houſe, Park Lane; Weſtonbirt, Tetbury, Glouceſterſhire.

Hope, Alexander James Beresford, Arklow Houſe, Connaught Place; Bedgbury Park, Cranbrook, Kent.

Houghton, Lord, 16, Upper Brook Street; Fryſton Hall, Ferrybridge, Yorkſhire, *Hon. Sec.*

Huth, Henry, 12, Suſſex Place, Regent's Park.

Longman, Thomas, 39, Paternoſter Row.

Lothian, Marquis of, 36, Belgrave Square; New Battle Abbey, Dalkeith. N. B.

Milman, Very Rev. Henry Hart, Dean of St. Paul's, Deanery, St. Paul's.

Murray, John, 50, Albemarle Street; Wimbledon, Surrey.

Oxford, Biſhop of, Cuddeſdon Palace, Oxford; Lavington, Petworth.

Perry, Sir Thomas Erſkine, 36, Eaton Place, Belgrave Square.

Powis, Earl of, 45, Berkeley Square; Powis Caſtle, Welſhpool; Walcot, Biſhopſcaſtle, Salop.

Reeve, Henry, 62, Rutland Gate, Hyde Park South.

Shirley, Evelyn Philip, M.P., National Club, Whitehall; Houndſhill, Stratford-on-Avon.

Simeon, Sir John, Bart., Swainſton, Newport, Iſle of Wight.

Sneyd, Rev. Walter, Denton, Wheatley, Oxfordſhire.

Southeſk, Earl of, Kinnaird Caſtle, Brechin. N. B.

Stirling, William, M.P., 128, Park Street, Groſvenor Square; Keir, Dunblane, N. B.

Stonor, Hon. Thomas Edward, 11, Stratton St., Piccadilly; Stonor Park, Henley-on-Thames.

Taunton, Lord, 27, Belgrave Square.

Turner, Robert S., 1, Park Square, Regent's Park.

Van de Weyer, His Excellency Mons. Sylvain, Belgian Legation, 3, Grosvenor Square; New Lodge, Windsor.

Wellesley, Rev. Henry, D.D., Principal of New Inn Hall, Oxford.

FROM THE WINDHAM PAPERS.

I FIND the following notes of the converſation of Dr. Johnſon in ſome papers of Mr. Windham, during a viſit that he paid him at Aſhbourne, at the end of Auguſt, 1784, which have never been publiſhed, and which may be thought worthy of preſervation.

TAUNTON.

FROM THE WINDHAM PAPERS.

THE principle of all amuſements is to beguile time, and to fill the interval between active thought and perfect vacuity.

The ſource of everything, either in or out of nature, that can ſerve the purpoſes of poetry, is to be found in Homer. Every ſpecies of diſtreſs, every modification of heroick character, battles, ſtorms, ghoſts, incantations, &c.

Much credit is due to the firſt tranſlators of Greek authors. Grœvius and Benedictus give the palm

to Sir Thomas More, among all the tranſlators of "Lucian."

Dr. Johnſon ſaid he had never read through the "Odyſſey" completely in the original.

Anecdote of his firſt declamation at college: That having neglected to write it till the morning of his being to repeat it, and having only one copy, he got part of it by heart while he was walking into the hall, and the reſt he ſupplied, as well as he could, extempore.

Deſcription of himſelf as very idle, and neglectful of his ſtudies.

His opinion that I could not name five of my college acquaintances who read Latin with eaſe ſufficient to make it pleaſurable. The difficulty of the language overpowers the deſire of reading the author. That he read Latin with as much eaſe when he went to college as at preſent.

That a year or two elapſed be-

tween his quitting ſchool and going to college.

His opinion of that fact of Th. Hearne, that he had never been to London.

Recommended the reading the "Faſti" of Ovid; alſo Wotton, and Wood on Homer.

Commended Ovid's deſcription of the death of Hercules. Doubted whether Virgil would not have loaded the deſcription with too many fine words; that Virgil would ſometimes *dare verba.*

Opinion that there were three ways in which writings might be unnatural: by being *bombaſt* and above nature; *affected* and beſide it, fringing every event with ornaments which nature did not afford; or, *weak* and below nature. That neither of the firſt would pleaſe long; that the third might, indeed, pleaſe a

good while, or, at leaſt, many; becauſe imbecility, and conſequently a love of imbecility, might be found in many.

Baretti had told him of ſome Italian author who ſaid that a good work muſt be that with which the vulgar were pleaſed, and of which the learned could tell why it pleaſed; that it muſt be able to employ the learned and detain the idle. "Chevy Chaſe" pleaſed the vulgar, but did not ſatisfy the learned; it did not fill a mind capable of thinking ſtrongly. The mind of Shakeſpeare was ſuch as the ignorant could take in and the learned add nothing to.

"Stat magni nominis umbra," he would conſtrue as, "umbra quæ eſt magni nominis (hoc eſt) celebrata."

"Τερψάμενος νεῖται καὶ πλείονα εἰδώς (the offer of the Syren to Ulyſſes), any man who can promiſe that to another

will preſerve his reſpect. Applied to a college tutor.*

Vaſt change in the Latin language from the time of Lucretius to Virgil —greater than known in any other, even the French.

Suſpicion that the old grammarians have given us, from analogy, more modifications of tenſes than were ever uſed. Remembers but one inſtance of the ſecond future, viz., εὑρῶ, in Joſephus.

The ſtory of Dido in Ovid's "Faſti," alſo Mezentius'; Virgil's invention therefore leſs than ſuppoſed. Take from him what is in Homer, what do you leave him?

* Theſe are the lines referred to ("Odyſſey," b. xii., l. 184):—

Διῦρ' ἄγ' ἰὼν, πολύαιν' Ὀδυσεῦ, μέγα κῦδος Ἀχαιων,
Νῆα κατάστησον, ἵνα νωϊτέρην ὅπ' ἀκούσῃς.
Οὐ γάρ πὼ τις τῆδε παρήλασε νηὶ μελαίνῃ,
Πρίν γ' ἠμέων μελίγηρυν ἀπὸ στομάτων ὄπ' ἀκοῦσαι,
Αλλ' ὅ γε τερψάμενος νεῖται, καὶ πλειόνα εἰδώς.

Ed.

Great advantage of a univerſity, that a man lives in a place where his *reputation* depends on his learning.

The idea of *deliteſcence* one of thoſe that pleaſes the mind in hilly countries.

Torpeſcence; much of the faculties of mankind loſt in it.

Qui *ſtupet*, in Statius applied to Joſeph Warton's admiration of fine paſſages. His taſte is amazement.

The pretenſions of the Engliſh to the reputation of writing Latin, founded not ſo much on the ſpecimens in that way which they have produced, as on the quantity of talent diffuſed through the country.

Eraſmus appears to be totally ignorant of ſcience, and of natural knowledge.

Only one Italian author mentioned in Eraſmus, whence Johnſon conjectures that he did not underſtand Italian.

Opinion about the effect of turnpike roads. Every place communicating with every other. Before there were cheap places and dear places. Now refuges deſtroyed for elegant or genteel poverty. Want of ſuch a laſt hope to ſupport men in their ſtruggle through life, however ſeldom it might be reſorted to. Diſunion of families by furniſhing a market to each man's abilities, and deſtroying the dependence of one man on another.*

From "Miſcellanea" of Tour with Burke. 1785.

Burke's idea of the application of the character of Æneas to Auguſtus, as a perſon who kept his paſſion for women in ſubjection to his politicks,

* What would he have ſaid of railroads?—Ed.

and was contraſted in that reſpect to Anthony.

Johnſon and L'Eſtrange the extremes of the Engliſh ſtyle.

Every one has ſome little corner in his mind which he reſerves for meanneſs—a Slut's hole.

Rather be turned out on the India Bill than on the Prince of Wales' buſineſs. Rather be drowned in the Ganges than be wrecked on the harbourleſs coaſt of Wales.

Verſes left at Harewood by Richard Burke. 1785.

Hail! Harewood's ſplendid hoſpitable dome,
A regal manſion, and a quiet home—
Made to receive our monarchs when they move,
To reap the harveſt of a people's love;
Made for the hero's, for the lover'sjoy;
Grand as a palace, finiſhed as a toy.

Verſes ſent by Mr. Windham to a Young Lady with a copy of Dr. Johnſon's Works. 1785.

As Adam, by the bright archangel led,
Saw life's great plan, in deſtined order ſpread;
So in theſe leaves to thee, fair nymph, is ſhown,
Th' inſtructive image of a world unknown:
There thou mayſt learn, by trial yet untaught,
How never happineſs by wealth was bought;
There ſee what ills aſſail the rich and great,
Nor ſcorn the bleſſings of an humble fate.
Still to this fate with equal hand are given
The choiceſt bounties of indulgent heaven;
Untainted joys, the ſunſhine of the breaſt,
Love's pureſt flame by mutual ardour bleſt;
To the fair charmer be ſuch joys decreed,
Of worth and beauty ſuch the precious meed!
Bleſs with thy charms ſome fond admiring ſwain,
Some ſwain be found, worthy thoſe charms to gain!

DESPATCHES OF

VENETIAN AMBASSADORS

FROM

THE COURT OF LOUIS XIII.

During the Years 1618-38.

Despatches of Venetian Ambassadors from the Court of Louis XIII.

ANGELO CONTARINI, the writer of the deſpatches from which I have made the following extracts, was accredited by the Venetian Republic to the Court of France, during the reign of Louis XIII.

He was born at Venice, in the family palace at S. Benetto,[1] in the year 1581, and, devoting himſelf early to diplomacy, he was employed in

[1] The pariſhes of S. Benetto and S. Luca are now united, and the church of S. Benetto is a chapel of eaſe, or "ſuccurſale," as it is termed, to S. Luca.

ſeveral important miſſions. He was ambaſſador in France in 1617,[1] and in 1625 he viſited England as ambaſſador-extraordinary to compliment Charles I. on his acceſſion. It is recorded by Sir John Finett[2] that he was received with great diſtinction by the Court, being met by the Earl of Dorſet and Lord Herbert of Cherbury on his landing on the Tower wharf, and was lodged at the Lord Petre's houſe in Alderſgate Street. He was ſubſequently ambaſſador at the Courts of Rome and of Vienna, and after his return to Venice, having filled ſeveral diſtinguiſhed offices, he died in the year 1657, in his ſeventy-ſixth year, and

[1] He ſucceeded Simon Contarini in that employment, a member of the ſame family, if not of the ſame branch of it.

[2] The account will be found in Sir John Finett's "Philoxenis." He was Maſter of the Ceremonies at the Court.

was buried in the conventual church of S. Stefano.[1]

The houſe of Contarini is one of the moſt illuſtrious in Venice, perhaps in Europe. Dating from the riſe of the Republic, it figures in its earlieſt annals. A Contarini was preſent at the election of the firſt Doge; the name occurs in every page of Venetian hiſtory. It has been prolific in the production of great men in every department, in the ſtate, in letters, and in the church. It has given ſtateſmen, ambaſſadors, biſhops, and cardinals; no leſs than eight members of this illuſtrious houſe have been ſeated on the ducal throne.

[1] Angelo Contarini was the ſtanch friend of the famous Galileo. It will not be unintereſting to the lovers of literary curioſities to hear that, in the year 1844, Profeſſor Forbes, of Edinburgh, purchaſed at Venice for the mereſt triſle Galileo's "Defeſa contra Baldaſſar Capra," on the fly-leaf of which was written, in the great aſtronomer's own hand, "Sig^{r} Angelo Contarini dall' autore."

The branch of Contarini of S. Benetto is now extinct. The laſt of the race was the Counteſs Poliſſena, daughter of Giulio Contarini, married to Alviſe Morenigo.[1] She died in 1833; and it was in conſequence of that event that the palace and its furniture were to be ſold for the benefit of the heirs, who were minors. Many of its valuable contents had been diſpoſed of during the life of the counteſs, not in conſequence of any extravagance or culpable negligence on her part, but to meet the requirements of her boundleſs charity during a long period of depreſſion.[2] The palace itſelf was ſold more recently to Prince Giovanelli.

[1] Alviſe Morenigo was the ſon of Doge Alviſe Morenigo, and was a Knight of the Stuola d'oro at the fall of the Republic.

[2] Her jewels were amongſt the fineſt in Venice. Theſe ſhe diſpoſed of at once to ſatisfy the wants of others; her pictures and library followed.

I viſited the palace in the year 1834, in company with my friend Mr. Rawdon Brown; our object was partly curioſity, and partly to ſecure, if poſſible, a ſhare of the intereſting objects that yet remained to be diſpoſed of.

The palace on the Rio (now called) delle Poſte is a favourable ſpecimen of the architecture of the period of Venetian revival, Cicognara[1] calls it "inaccuſabile" (faultleſs); it belongs to the ſtyle of the brothers Lombardi, though I do not know that it can be attributed to any member of that remarkable and ingenious family. When I viſited it, it was in ſubſtantial repair, and ſtill contained ſuch furniture as was deemed ſufficient in the laſt century.

In the veſtibule tattered banners, that had ſeen the fight of Lepanto, hung over armorial ſhields which had

[1] Fabbriche coſpicue di Venezia.

adorned the prows of the galleys uſed on that glorious occaſion. Ruſty helmets and two-handed ſwords, trophies of the proweſs of the family, retained their original poſition; and the enormous galley lantern, rich in the carving and gilding of the Sixteenth Century, was ſuſpended by a heavy chain over the ſtaircaſe.

The vaſt apartments were hung with dingy crimſon damaſk, and heavy arm-chairs were ranged in antique uniformity along the walls. Marble conſoles reſted on maſſive limbs; and a few family portraits, by good hands, hung at intervals in the panels. A portrait of a ſenator and procurator of S. Mark, in robes of office, ſuperbly framed,[1] occupied the place of honour.

[1] This fine frame, adorned with the emblems of war and peace, of victory and of juſtice, is now in the dining-room at Warwick Caſtle.

Some pictures of greater merit and more general intereſt alſo remained, amongſt others a fine Pietro Perugino, now the property of Lord Taunton.

The maſſive chimney-pieces were ſurmounted by dim mirrors, in frames exquiſitely carved in Turkey boxwood, in the fineſt taſte of the Seventeenth Century.[1] All denoted the ancient dignity and importance of the family, but nothing had been added to adapt the apartments to modern uſe; the ſtranger might have fancied he was viſiting a Venetian palace before the fall of the Republic.

Our particular object was to examine the manuſcripts in the library; we were accordingly conducted to

[1] Theſe frames were ſubſequently bought by Mr. Rawdon Brown, and are now at Eſcrick, the ſeat of Lord Wenlock, in Yorkſhire.

that apartment, which, as is uſually the caſe in Italian houſes, formed no part of the ſuite of rooms, but was in a remote and quiet ſituation at the top of the houſe, where the repoſe of the ſtudent was not likely to be diſturbed.

The room was large, lofty, and airy. The walnut book-preſſes, heavy in the carving of the laſt century, were empty. The magnificent collection of books, each bound uniformly in red morocco, bearing the arms of the family on its ſides, had been diſperſed; the manuſcripts alone remained. Theſe conſiſted of ſeveral folio volumes, containing copies of deſpatches written at different times by Angelo Contarini to the Senate, while engaged in his different embaſſies.

I was delighted to purchaſe theſe volumes at a very moderate price, and left the houſe with the full

intention of making a thorough examination of their contents.

Before leaving the houſe, however, I ſhould not omit to mention that we viſited a charming apartment, which had been contrived by ſome luxurious member of the family, where he might at once enjoy his ſtudy and gratify his eye with an extenſive view. It communicated with the library by a flight of narrow ſteps, and was ſtill more light and more airy, it commanded, moreover, a proſpect which could not be procured from any other apartment in the palace. Like the library, it was fitted up with carved panels of walnut-wood; a few ſhelves enabled the ſtudent to ſurround himſelf with his favourite authors; a reading-deſk of elegant deſign, fixed on a ſmall table, ſtood by an arm-chair of comfortable conſtruction, ſo placed as to enable him to fix his eyes on the view ſeen

from the window, when for a moment he raiſed them from his book.

I was prevented by abſence from Venice, as well as by other cauſes, from examining my purchaſe, and was very glad ſome time afterwards to place all the volumes in the far more worthy hands of Mr. Rawdon Brown, whoſe indefatigable diligence ſoon enabled him to maſter their contents, and to whom the reader is now indebted, both for the ſelection from the manuſcripts themſelves, and alſo for the ſpirited and accurate tranſlation which accompanies it.

The original letters addreſſed by the ambaſſador to his court are preſerved, I believe, in the national archive at the Frari; it was the copies retained by him for his own uſe that I purchaſed.

I cannot give theſe extracts even the limited circulation of an unpubliſhed volume without a few words

of apology and explanation. I am aware the details are indelicate; nor do I think it a ſufficient excuſe for printing them now, that they were written in an age of leſs refinement. They were, however, the communication of a grave and reverend ambaſſador to the potent, grave, and reverend ſignors he repreſented. They will, I hope, be accepted as a matter of ſimple hiſtory, and one, too, of peculiar intereſt at this time, when able and popular writers have revived the ſcandals of former ages, which theſe deſpatches directly contradict.

The evidence of the Venetian ambaſſador is wholly without ſuſpicion, and he had acceſs to the beſt authorities.

To refreſh the reader's memory, and to ſave him the trouble of reference, I have ſubjoined the dates of a few facts which ſhould be borne in mind while reading the ambaſſador's report.

Louis XIII, to whom Angelo Contarini was accredited, was born in 1601, and ſucceeded to the throne in 1610, on the aſſaſſination of his father, Henry IV. In 1615 he married the Infanta Anne of Auſtria, who was born in the ſame year as himſelf.

For four years the royal children ſeem to have had little intercourſe, though generally inhabiting the ſame palace, and it was not till the year 1619 that their marriage became a reality.

The young king bore little reſemblance to his amiable and jovial father. Timid, reſerved, and moroſe, he was diſinclined to ſociety, and ſeems to have peculiarly avoided that of the oppoſite ſex. Conſcientious, devout, and perhaps cold in temperament, he was little expoſed to thoſe temptations which are uſually ſo irreſiſtible at his age, and in his ſtation.

It was the wiſh and the intereſt of many of thoſe about him that he ſhould have a lineal ſucceſſor. The diſpoſition of his younger brother, the Duke of Orleans, was not promiſing, and in caſe of his demiſe, it was feared that the influence of the queen-mother and her Italian favourites, which was odious to the country, would be prolonged by a continued regency. Nor was it a matter of indifference to foreign ſtates. The Spaniards were anxious to ſecure the influence in French affairs that a Dauphin, born of an Infanta, would bring them, and the Pope could not but deſire to ſee the progeny of ſuch orthodox parents.

Michelet obſerves—"En 1619 on "avait a grand bruit imprimé dans "*Le Mercure*, pour la joie de la "France, que le roi commençait en-"fin à faire l'amour à la reine. "L'ambaſſadeur d'Eſpagne ecrivait à

"Madrid leurs moindre rapproche-
"ments. Tout le monde s'en était
"entremis, Eſpagnols et Français.
"C'eſt un ſpectacle étrange de voir
"deux monarchies ſuer, travailler à
"cela."[1]

The Venetian ambaſſador, though leſs immediately intereſted, caught the general contagion of anxiety, and hence the detailed and curious letters he addreſſed to his government. It ſeems probable, however, that the wiſhes of ſo many ſtates and influential perſonages would not ſo ſoon have been gratified, but for the intervention of the Duc de Luynes, the reigning favourite of the young king.[2]

[1] "Hiſtoire de France," vol. ii., p. 412.

[2] Le changement du roi tenait à l'action d'un certain Luynes qu'on avait mis auprès de lui pour la volerie des faucons. Il avait des goûts fort ſauvages, de combats d'animaux, d'eſcrime et de chaſſe, de petits métiers mécaniques. Nulle attention aux femmes, ſi bien

Angelo Contarini ſucceeded, as has been already obſerved, his kinſman Simon Contarini. It appears that though he arrived in France in 1617, it was not till the following year his diplomatic functions actually commenced, and that having preſented his credentials, his official poſition was eſtabliſhed. His own

que trois ans durant, ayant à côté de lui ſa petite reine, fort jolie alors, il ne ſongea pas ſeulement qu'il fût marié.—MICHELET, vol. ii., p. 250.

Charles d'Albert, ſubſequently created Duc de Luynes, was a Provençal by birth and a German by extraction. He was of low and even baſe birth, being the grandſon of a prieſt. His great uncle, the founder of the fortune of the family, was a muſician in the band of Francis I. By his favour, his brother, the prieſt, was brought into France and was appointed to a canonry in the cathedral of Marſeilles, and this laſt had two natural ſons, the elder was a phyſician of ſome reputation, the ſecond was an archer in the Royal Guard, both were men of conduct and character. The ſecond was the father of the fortunate favourite of Lous XIII.

preſentation to the Sovereign was followed by, or accompanied with, that of the gifts uſually offered on ſuch occaſions. It is to theſe perſonal matters that the firſt deſpatch relates, and though included in his correſpondence, was actually written by his colleague Simon.

of whom the ambaſſador writes. He originally entered the royal ſervice in the humble capacity of a page of the ſtables, but was recommended by his pleaſing manners and good looks to a place in the perſonal ſervice of the king. It was not long before he attracted the notice of his maſter; the modeſty of his deportment ſecuring him friends, and his caution at firſt in avoiding all political intrigue prevented his incurring the jealouſy of the queen-mother till it was no longer poſſible to diſplace him.

It is ſuppoſed that he was engaged in the plot to aſſaſſinate the Marſhal d'Ancre. It is certain he ſucceeded to the dignities and emoluments of that unworthy favourite. In ſpite of his obſcure birth, he arrived at the higheſt honours in the ſtate, and died Conſtable of France in 1621.

ANGELO CONTARINI, AMB^r AL SERENISSIMO DOGE.[1]

Parigi, 29 Novembre, 1618.

* * * * *

Alla ſmoderata lunghezza dell' arrivar a Parigi delle Caſſe de' Chriſtalli, et le luci delli Specchi, che vi gionſero pure due dì ſono; biſognava bene la fortuna accompagnaſſe un' altra ſciagura; facendo, che due delle luci di Specchi, quella del minore d'argento n^ro quattro; et quella delle maggiori Caſſe d' Ebano n^ro 6, foſſino ambedue rotte per lo mezzo; per eſſer ſtate con poca avertenza collocate quattro di eſſe inſieme ſenza bambaia frameſſa; in tanto, che non occorre altra meraviglia in queſto affare, ſe non di quella, che ſono arrivate intere.

[1] Nicolo Donato.

Il Re già tre giorni ſi trovò a S. Germano, ove andò, per torſi dalla noia, che in ſul partire attendea da queſte Spagnole, che partiron Domenica, ma non ſenza habbia coſtato groſſa ſomma di danari al Re la partenza loro, per una gran parte de' loro debiti che ha dovuto pagare a queſti Mercanti; venuta giovedì la M^ta^ Sua a Parigi, le preſenteremo le nove Caſſe de Chriſtalli; et gli Specchi, ma biſognerà rifare le due luci ſudette, delle quali porterò io Simone, meco le miſure giuſte.

ANGELO CONTARINI, AMB^r^.

Parigi, 15 Decembre, 1618.

* * * * *

Madamoſella di Vandomo s'è maritata nel Duca di Elbeuf, con dote di 300^m^ ſcudi, 200^m^ in gioie; il reſtante nella vendita, che ſi cava di

Belfort piazza laſciata dalla già morta Madre à queſta Dama, et al Cavalier ſuo fratello.

ANGELO CONTARINI, AMB^r.

Parigi, 27 Gennajo, 1619.

SERENISSIMO PRINCIPE.[1]

Venerdi notte paſſata fù a 25 del Corrente queſto Rè Chriſtianiſſimo ha dormito, et conſumato il matrimonio con la Regina; Il Sabbato ſera ha mandato a dar queſta nuova a Monſignor Nontio; et all' Ambaſc^r di Spagna, che infinita allegrezza n' hanno ricevuta; et coſi la M^ta ſua ha adempite le promeſſe fatte; che doppo la partenza delle Spagnole, ſi ſarebbe contentata di contentar la Regina. Il mercordi avanti il Duca d' Elbeuf dormì con la ſua ſpoſa Madamoſella di Vandomo; et il Re

[1] Antonio Priuli.

buona parte di quella notte ha voluto ſtar preſente ſul proprio letto di queſti due ſpoſi, per vedere a conſumare il matrimonio, che più d' una volta fu reiterato con grande applauſo, e guſto particolare del Re: onde ſi crede, che queſto eſſempio habbia havuta gran forza ad eccitar la M^ta^ ſua di far lo ſteſſo. Promeſſe grandi poi d' amore, di fedeltà fece alla Regina in quella notte; con dirle che ſarebbe ſtata tutta ſua, et che mai haverebbe toccà altra donna, che Lei: volendo in ogui maniera "far des enfans." Che notte giocondiſſima e ſereniſſima ſia ſtata quella alla Regina, et molto puì a' Spagnoli; non è difficile il poterſelo perſuadere: Onde ſubito Corrieri in Spagna et a Roma ſi ſono ſpediti; et io ancora a V^ra^ Ser^ta^ riverentemente ſcrivo il ſucceſſo, capitato alla mia notitia; non perchè il Rè, me l' habbia fatto ſapere; ma perchè la nuova di già è

per tutto divulgata. A Monſig^r di Luynes è nata hieri ſera una femina, et a Monſù di Puyſieux, un figliuolo maſchio, da che il Cancelliere in particolare Padre Puyſieux ha ſentito infinita extraordinaria conſolatione. Non ho io mancato di mandar il mio ſegretario a rallegrarſi per mia parte con queſti Sign^ri et Mons^r di Puyſieux, gli ha detto, che mi dia queſta buona nova della copula del Rè con la Regina; che è ſtata della buona per conſolar tutti il mondo; che queſte furono le proprie parole di queſto Miniſtro. Mando conforme il ſolito le preſenti aperte all' Eccellent^mo Sig^r Amb^r Zeno in Turino; perchè di là poi le invij all' Eccell^ze Vv. gratie.

AL SERENISSIMO DOGE.

Parigi, Febraro 5, 1619.

* * * * *

Il ré non così ſpeſſo eſce alla caccia come faceva, e contro l' uſo ſuo, ſta tardi a letto la mattina, e di cacciator ſollecito, e divenuto ubientiſſimo marito, mutando la crudeltà contra le fiere, in amor verſo la moglie: cauſa principale di queſta copula diceſi eſſere ſtato Luynes; il quale havendo accompagnato la M. S. che era ſpogliata del tutto, quella ſera vicino al letto della Regina, e vedendo egli che il re ſtava pur ancora irreſſoluto, ſe doveſſe o nò andar a dormir con lei; levò una certa zimarra, che S. M. havena d' intorno, e Luynes ſteſſo con le propria braccia pigliò il Re, e lo gettò nel letto; uſcì poi egli fuori della ſtanza e ſerrò la porta: coſi fù il fatto.

TO THE DOGE.[1]

Paris, Nov. 29, 1618.

* * * * To the immoderate delay of the arrival of the caſes in Paris, containing the glaſs and the mirrors, which arrived, however, two days ago, fate muſt needs add another misfortune—the fracture of two of the looking glaſſes, No. 4 in the ſmaller ſilver frame, and No. 6 in the largeſt of thoſe in ebony; both being broken in half from having been careleſſly packed altogether, without any cotton between them, ſo there is nothing more ſurpriſing than that the reſt arrived whole.

Preſent of Venetian glaſs to Louis XIII.

During the laſt three days the King has been at St. Germains, having gone there to avoid the annoy-

Departure of Anne of Auſtria's Spaniſh attendants from Paris.

[1] Nicolo Donato.

ance he anticipated from the departure of the Spaniſh ladies. They went away on Sunday, but not without coſting his Majeſty a conſiderable ſum of money for the diſcharge of a large portion of their debts to different tradeſmen here, which he conſidered himſelf obliged to pay.

On Thurſday, on his Majeſty's return to Paris, I ſhall preſent the glaſs and mirrors, but two of theſe laſt muſt be replaced, and I, Simon[1] will bring the meaſures.

ANGELO CONTARINI TO THE DOGE.[2]

Paris, Dec. 15, 1618.

* * * Mademoiſelle de Vendôme[3] has married the Duke

[1] The Ambaſſador Extraordinary, and colleague of Sig[r] Angelo.

[2] Antonio Priuli.

[3] Natural Daughter of Henry IV. and Gabrielle d'Eſtrées.

d'Elbeuf, with a dower of 300,000 crowns; 200,000 in jewels, and the reſt derived from Beaufort, a caſtle (piazza) bequeathed to her and to her brother, the "Chevalier," by their late mother.

It was not till nearly twenty years after the date of the laſt letters, and when Angelo Contarini had ceaſed to be ambaſſador in France, that the birth of the Dauphin, afterwards Louis XIV., took place.

The birth of a child of ſuch high deſtiny after ſo many years of fruitleſs marriage, could hardly occur without giving riſe to many ſpeculations and many reports.

The King and Queen during their whole lives though often at variance were never ſeparated, and were frequently on affectionate terms. Intereſted favourites had promoted jealouſies between them, and thus caſual

diſagreements had become only too notorious; but the voluntary communication of the King to the Venetian ambaſſador on the birth of the Dauphin will entirely diſprove the fact that all intercourſe between them had been ſuſpended.

It has lately been the faſhion, both in France and England, to write hiſtory in the ſtyle of romance, and to attribute ſentiments and feelings to the principal perſonages, for which neither their actions nor their words afford any warrant, to ſtartle the reader with unexpected paradoxes, and to attribute the blackeſt crimes upon the vagueſt evidence, or upon no evidence at all. Michelet, who in his "French Hiſtory of the Sixteenth and Seventeenth Centuries," ſeems to think that no perſon of diſtinction died a natural death, or was the child of its reputed father, throws doubts on the legitimacy of Louis the Four-

teenth, and informs us of the numerous gallantries of the Queen, and of her repeated miſcarriages, which were ſedulouſly concealed from the King.

"Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'Anne "d'Autriche avorta en Mars.

"Le roi ignora-t-il cette groſſeſſe? "Et Richelieu fut-il tellement magna- "nime pour ſa belle ennemie, juſqu'à "la couvrir de ſon ſilence? Je ne "l'amagine pas.

"Je crois plutôt qu'il laiſſa ce triſte "ſecret arriver au roi, penſant ne "pouvoir s'affermir ſur une meilleure "baſe que ſur le mépris de la reine."[1]

The Venetian ambaſſador, Angelo Correr, was the firſt foreign miniſter who arrived at St. Germains after the Queen's delivery, and though he was not preſent at the moment, he converſed with many of the miniſters of ſtate who had been, and he was conducted by the King himſelf into

[1] "Hiſtoire de France," vol. xii. p. 81.

the nurſery of the new-born prince. On this occaſion the King, overcoming all that ſhyneſs and reſerve which with him was conſtitutional, embraced the envoy, demanding his ſympathy and his congratulations—that, *after four miſcarriages*, it had pleaſed Heaven at length to give the Queen a happy deliverance, and to bleſs them both with a ſon.

Angelo Correr, or Carrario, as he is called in good Italian, belonged to a houſe both ancient and illuſtrious, though in a leſs degree than that of Contarini. Though it has never given a Doge to Venice, a member of it (Gregory XII., in the Fifteenth Century), has filled the more illuſtrious throne of S. Peter.

Angelo Correr was a diſtinguiſhed diplomatiſt, and had been employed in ſeveral important miſſions. He was ambaſſador in England from 1634 to 1637, and from thence he

proceeded to Paris. He was alſo ambaſſador at Rome, and his report from that court, tranſlated by Bulteel, is the firſt that ever appeared in the Engliſh language.

ANGELO CORRER,[1] AMBA[2].

Parigi, 5 *Settembre*, 1638.

SERENISSIMO PRINCIPE,[2]

Queſta mattina poco prima del mezzo giorno con parto felice hà la Regina arrichito d'un Delfino la Francia. Sei ſole hore di travaglio, ma ben violente ha patita, ed è rimaſta in quella miglior diſpoſitione di ſalute che donna parturiente poſſa godere. Il Re inſieme col frattello, Prencipeſſe del ſangue, e qualche

[1] The Correr manuſcripts, from whence theſe extracts are made, are in Mr. Rawdon Brown's poſſeſſion, and were purchaſed by him on the diſperſion of the Tiepolo Collection.

[2] Franciſco Erizzo.

officiale della Corona conforme a gli iſtituti antichi del Regno ha voluto ſempre aſſiſterla, ſoſtenerla per lungo ſpatio di tempo nelle proprie braccia. Veduto il parto bello ſano, e ben formato quanto poteva deſiderarſi s'íncaminò ſubito alla Chieſa, ſeguito da tutti quelli, che ſi trovavano in Corte, dove cantatoſi muſicalmente il Te Deum, e reſe egli quelle gratie più particolari, e più devote al Sig^r. Dio, che ben meritava la benedizione d'un ſi proſpero ſucceſſo, ritornò alle ſtanze della medeſima Regina dalle quali volle egli medemo accompagnare il Delfino a quelle, che ſe gli erano preparate. Con diſegno di parlare al Segretario Savigni eſſendomi io a quell'hora trovato a S. Germano hebbi fortuna di bacciare le mani alla M^ta. Sua, e d'eſſer il primo di tutti i Miniſtri de' Principi a portarle quell' eſpreſſioni di gradimento, che in ſi grande occa-

ſione ſi convengono. Non ſaprei ben eſprimere alla Ser^ta. V^a. con quanta giocondità m'accolſe con quale tenerezza m' abbracciò, e con che affetto gradì l'ufficio, ben pieno, che ſeco paſſai per aſſicurarla del giubilo ſopragrande con cui havrebbe la Ser^ma. Republica ſentita queſta ſi felice novella. Dirò ſolo, che preſomi per la mano, e condattomi alla culla nella quale il Delfino giaceva, fatte alzare tutte le cortine, acciochè meglio lo vedeſſi, diſſe, Ecco un effetto miracoloſo della gratia di Dio Sig^re, che ben tale poſſo chiamare un ſi bel parto [dopo] venti due anni del mio Matrimonio, e quatro ben infauſti aborti della mia moglie. M'aſſicuro, che la Republica prenderà gran parte in queſte mie buone fortune aviſategliele vi prego con diligenza. Mà ſopra tutto ſcrivetele quello che havete veduto, e ch' io ſteſſo ve l'hò fatto vedere, aſſicurandola che ſarà nutrito

colle maſſime del Padre ſuo buono, e ſincero amico: Io corriſpoſi alla moltiplicità di tanti favori cògli atti tutti d'humiliatione, e parole di riſpetto, che doveva, replicando, che le acclamationi più vive de' cuori dell' E.E. V.V, ſecondando l'aſcendente benigno di queſto felice giorno, drizzeranno i lor voti più efficaci al Sig^r. Dió accioche la ſerenità, ch' egli porge alla Francia s'attenda per la Chriſtianità, e le porti quella conſolatione di Pace, e di ripoſo, che di tanto tempo ſono deſiderate. Colla Regina feci paſſare l'ufficio di complimento accoſtumato, da lei pure gradito al maggior ſegno. La letitia del Popolo è tranſcendente oltre miſura. Per la città ſi camina per il fuoco, e ne molti luoghi delle Caſe principalmente de' grandi ſi veggono ſcaturire fonti di vino, che facendo creſcer l'allegrezza de cuori, altro non s'ode che voci di giubilo, e di contento. Tali ſolennità havendo chi-

uſo l'adito ad ogni negotio, non ho potuto parlare con Savigni di quello che voleva, onde convenendo eſpedire le preſenti ſenza maggior dilatione per il Corriero della Ser^ta^. V^a^., che quì trattengo porterà egli il dupplicato di ciò che ſcriſſi col ordinario paſſato vi ſerbandomi al venturo a ſignificarle quello mi ſarà accaduto trattar di avantaggio. L'arrivo delle quali non potendo ſeguire, che molti giorni dopo, che ſaran capitate le preſenti a queſt' occaſione ſtraordinaria ſe ſtiano l' E.E. V.V. qualche giorno ſenza mie lettere, non ha diffetto di negligenza ſupplico ſia attribuita la cagione. Gratie.

ANGELO CORRER.

Paris, 5 *September*, 1638.

MOST SERENE PRINCE.

This morning, a little before twelve o'clock, the Queen, by an auſpicious

delivery, has enriched France with a Dauphin. Her time of travail, though very ſevere, laſted but ſix hours, and ſhe remains in as good a ſtate of health as any woman in child-birth can enjoy. The King, together with his brother, the princeſſes of the blood, and ſome of the great officers of the crown, in conformity with the ancient inſtitutions of the kingdom, choſe to aſſiſt her throughout; ſupporting her for a long while in his own arms. On perceiving the infant to be as fine a one, and as healthy and well formed as could be deſired, he immediately proceeded to the church, followed by all thoſe then at the court; and after the Te Deum had been chanted, and that he had returned ſuch moſt eſpecial and devout thankſgivings to the Almighty as the bleſſing of ſo proſperous an event well deſerved, he returned to the Queen's apartments, from which he choſe, in

perſon, to accompany the Dauphin to thoſe which had been prepared for him. Happening to be at St. Germains at that moment, for the purpoſe of ſpeaking with the Secretary Savigni, I was ſo fortunate as to kiſs his Majeſty's hands, and to be the firſt of all the foreign miniſters to offer him with ſuch congratulations as became ſo great an occaſion. I am at a loſs adequately to expreſs to your Serenity how joyouſly he received me, how tenderly he embraced me, and how affectionately he hailed the aſſurances of the exceeding great joy with which the moſt ſerene Republic would learn theſe joyous tidings: I will merely ſay that taking me by the hand, and leading me to the cradle in which the Dauphin lay, having had all the curtains raiſed that I might the better ſee him, he ſaid:—

"Here is a miraculous effect of the "Almighty's grace, for well may I give

" this title to ſo fine an infant: twen-
" ty-two years have I been married;
" and four luckleſs miſcarriages has
" my wife had: I make ſure that the
" Republic will take great part in this
" my good fortune: acquaint her with
" it, I pray you, ſpeedily; but above
" all, write what you have ſeen, and
" ſay that I myſelf ſhowed him to
" you, aſſuring the State that he ſhall
" be, according to the maxims of his
" father, her good and ſincere friend."
I acknowledged ſo many favours with expreſſions of the utmoſt humility, and with ſuch reſpectful language as was due, repeating, that the moſt lively and hearty acclamations of your Excellencies would be uttered in grateful remembrance of this propitious day, and that you would offer up your moſt earneſt wiſhes to the Lord God, for that the calm vouchſafed by him to France may diffuſe itſelf over Chriſtendom, and bring her that com-

fort of peace and repoſe which ſhe has ſo long deſired.

To the Queen likewiſe I cauſed the uſual complimentary meſſages to be paſſed, which ſhe alſo has been graciouſly pleaſed to accept.

The joy of the people is boundleſs. Through the city one walks through fire, and in many places, in the houſes of the grandees principally, fountains of wine are ſeen to flow, thus increaſing the gladneſs of men's hearts: nothing is heard but ſhouts of joy and congratulations.

Theſe ſolemnities have cloſed the door to all buſineſs: I was unable to ſpeak to Savigni about what I wanted, ſo having to deſpatch theſe preſent without more delay by your Serenity's courier whom I keep here; he will convey the duplicate of what I wrote laſt poſt, reſerving until the next the announcement of anything elſe I may have had to negociate;

the arrival of which, as it cannot take place until many days after that of theſe preſent on this extraordinary occaſion, ſhould your Excellencies remain ſome days without letters from me, I beſeech you not to attribute the cauſe to neglect. Gratiæ, &c.

This moſt intereſting and important deſpatch eſtabiſhes beyond all doubt the falſity of thoſe ſtories which have been ſo pertinaciouſly repeated of the Queen's unacknowledged miſcarriages, her ſurreptitious confinements, of the ſtifled rights of the "Iron Maſk," whoſe claims would have interfered with thoſe of the reigning monarch, and alſo of thoſe myſterious ſtrangers of both ſexes who pretended unacknowledged affinity with the Royal family.

1783, 9bre 20.

LETTRE DE Mr. DE MARAT

QUI CONTIENT LE RÉCIT DE SES

TRANSACTIONS DANS LES DIFFÉRENTES SCIENCES

OÙ IL A PORTÉ LA LUMIÈRE ET

LA VÉRITÉ.

ROUME DE ST. LAURENT.

Note. — L'orthographe du manuscrit a été conservée dans notre imprimé.

Lettre très intérréſſante, où Mr. De Marat me fait la récapitulation de tout ce qui lui eſt arrivé, depuis ſon entrée dans la carrière des Sciences. J'en ai remis une copie de moi certifiée à Mr. Le Comte de Florida Blanca il y a trois Semaines. Madrid le 10 *fevrier*, 1784. *Roume de Saint Laurent.*

IL eſt donc vrai, mon ami, que la calomnie a volé de Paris à l'Eſcurial, pour me noircir dans l'eſprit d'un Grand Roy, et d'un illuſtre Mécènes. Vingt lettres, dites vous, m'ont peint ſous les couleurs les plus noires.

Mais qui ſont mes détracteurs? Faut il le demander? De lâches envieux, dont la tourbe nombreuſe ne ceſſe de s'acharner à ma perte;

des philoſophes modernes, cachés ſous l'anonime ou de faux noms pour me diffammer. Serai je donc toujours en bute à leurs traits, pour avoir renoncé aux honneurs académiques par amour de la vérité, pour avoir avancé les connoiſſances utiles, pour avoir rapellé à la vie un grand nombre de mes frères déclarés incurables, pour avoir deffendu la cauſe de la vertu? A cette idée mon cœur ſe révolte. Mais non, je ne murmurerai point contre les ſaints décrets de la Providence; et à quelques excès que ſe portent mes adverſaires, jamais ils ne me forceront à me repentir d'avoir été homme de bien.

Sans doute que vous n'attendés pas de moi une juſtification dans les formes. Des imputations ſans preuves, vous le ſavés, tombent d'elles mêmes. Dans tout état bien règlé, elles ſont réputées calomnies. Partout elles feroient la honte d'un

juge qui leur donneroit quelque poids contre le témoignage d'un ſeul homme de bonnes mœurs. Des perfides qu'en tous lieux la juſtice repouſſe avec horreur, et dont elle pourſuit les forfaits par des ſuplices infamans, oſent ils donc ſe flatter d'obtenir quelque confiance au tribunal de Charles Trois.

J'eſpère que le Roi eſt bien perſuadé que ces œuvres de ténebres ne peuvent avoir qu'une ſource empoiſonnée : mais je dois éclairer ſa religion que des méchans s'efforcent de ſurprendre. Heureux encore dans mon infortune qu'ils m'ayent forcés de mettre ſous les yeux de cet Auguſte Monarque les témoignages honorables qu'en toutes rencontres je reçus d'hommes auſſi juſtes qu'éclairés.

Laiſſons là mes adverſaires, c'eſt de leurs imputations qu'il s'agit ; et pour les apprécier à leur juſte valeur,

il importe de remonter à l'origine de leur haine.

Dès mon enfance, j'ai cultivé les lettres, et avec quelque ſuccès j'oſe le dire. A peine eus je atteint l'age de dix huit ans, que nos prétendus phyloſophes firent différentes tentatives pour m'attirer dans leur parti. L'averſion que l'on m'avoit inſpirée pour leurs principes m'éloigna de leurs aſſemblées, et me garanti de leur funeſtes leçons. Cette averſion n'a fait qu'augmenter, à meſure que le raiſonnement s'eſt fortifié ches moi, et longtems elle fixa l'objet de mes réflexions.

L'envie de me former aux ſciences, et de me ſouſtraire aux dangers de la diſſipation, m'avoit engagé de paſſer en Angleterre. J'y devins auteur, et mon premier ouvrage fut deſtiné a combattre le matérialiſme, en développant l'influence de l'ame ſur le corps, et du corps ſur l'ame.—Voilà l'époque de mes malheurs.

D'abord je gardai l'incognito; mais je ſoumis mon travail à la critique d'un homme de mérite, M. Delarochette, gentilhomme françois nommé en 1760 commiſſaire géneral pour l'échange des priſonniers de guerre en Angleterre. Vous trouverés ſous les N^os^. 1 & 2 des pièces à l'apui de ce mémoire, le jugement qu'il porta de mon ouvrage. M. Delarochette qui connoiſſoit la maligne influence de la cabale des phyloſophes, et qui defiroit le ſuccès de cet ouvrage, me conſeilla de le donner anonime et en anglois. Je ſuivis ſon conſeil.

Toujours ſous l'incognito; mais me défiant de l'exactitude de la traduction que l'on avoit faite, je la ſoumis à l'examen de quelques anglois auſſi diſtingués par leurs vertus que par leurs talens: entr'autres à l'ancien Lord Litleton, auteur de pluſieurs ouvrages eſtimés, et à M. Collignon, Profeſſeur de Phyſiologie en l'univerſité de Cambridge. Vous

trouverés ſous les N^os^. 3 & 4, le jugement qu'ils en portèrent, ou plutôt des talens de l'auteur.

Enfin mon ouvrage parut et fit ſenſation. On peut voir le compte qu'en rendit le *Weſtminſter's magazine* (de Juin ou Juillet, 1773) compoſé par une ſociété de gens de lettres. Je ne dirai rien ici des louanges qu'ils lui prodiguèrent; mais je ne puis paſſer ſous ſilence la cenſure qu'ils firent de la maniere mépriſante avec laquelle j'avois traité nos prétendus phyloſophes dans une notte qui ſe trouve au commencement de l'ouvrage.

Le Lord Litleton avoit ſouvent parlé de moi avec éloge au Miniſtre de Ruſſie: quelques mois après la publication de mon livre, on me fit des propoſitions pour paſſer à Peterſbourg. Je joins (ſous le N^o^. 5) copie de la lettre que le Lord Litleton m'écrivit à ce ſujet.

Après avoir vu le ſuccès de mon ouvrage en anglois, je le publiai en françois ſous le titre de *l'Homme*. Quelques uns de nos phyloſophes qui ont ſoin de tirer de l'étranger les livres ſcientifiques nouveaux avant qu'ils ſoient expoſés en vente, en reçurent quelques exemplaires. Ils ſentirent le coup que je portois à leurs principes. Leur premier ſoin fut d'empêcher que l'ouvrage ne fut annoncé dans les journaux; ils empêchèrent enſuite qu'il ne fut introduit en France. L'imprimeur en avoit expédié un ballot d'Amſterdam à Rouen. A ſon arrivée on le fit dépoſer à la douanne. Il y étoit retenu depuis treize mois, lorſque je reçus une lettre de mon libraire, dans laquelle il me prioit d'employer le crédit de mes amis pour en procurer l'entré dans la capitale. Je m'addreſſai à la chambre de la librairie. L'officier de ſemaine prétendit d'abord n'avoir aucune con-

noiſſance de l'affaire dont je lui parlois ; mais après quelques recherches, il me fit entendre que mon livre *avoit été prohibé*. A ces mots, je fis éclatter ma ſurpriſe. Ne pouvant concevoir qu'un ouvrage deſtiné a combattre le matérialiſme put être réputé dangereux, je lui déclarai que je voulois en connoitre les dénonciateurs, et que j'allois préſenter un mémoire à M. le Garde des Sceaux pour demander l'examen de la Sorbonne. Il chercha a m'appaiſer, et me promit ſous peu quelques renſeignemens. Au bout de huit jours j'allai le trouver, et il m'apprit que le ballot devoit être renvoyé à Amſterdam. Un an après j'ai apris que la plus grande partie de l'édition s'étoit écoulée en Italie et en Portugal. Enfin on en permit l'entrée à Paris : les exemplaires qui arrivèrent furent enlevés en peu de jours, et dès lors on m'en a demandé pluſieurs fois la réimpreſſion.

Affligé de voir que ces MM. euſſent pu repréſenter comme dangereux un livre deſtiné à les confondre, et réſolu de leur ôter tout prétexte à l'avenir, j'ai mis à la tête une diſſertation dans les formes contre les matérialiſtes. C'eſt cet ouvrage ainſi retouché et enrichi que j'allois donner à la preſſe avec l'approbation de la Sorbonne; lorſque j'ai fait vôtre connoiſſance, et vous ſavés que j'en ai ſuſpendu l'impreſſion dans le deſſein d'en faire hommage à l'Eſpagne.

J'ai combattu les principes de la phyloſophie moderne: voilà l'origine de la haine implacable que ſes apôtres m'ont vouée. Elle n'eſt pas de nature ſans doute a m'humilier aux yeux des ſages; mais vous verrés bientôt que je devois m'attirer leur perſécution à plus d'un titre. Comme ils ne négligent rien pour étendre leur malheureux empyre, ils ſe multiplient ſous toutes les formes. Nos

Facultés, nos Académies en ſont peuplées et ſans pouvoir les éviter, j'ai eu a faire à eux dans toutes mes entrepriſes.

Après dix années paſſées à Londres et à Edinbourg à faire des recherches en tout genre, je revins à Paris. Pluſieurs malades d'un rang diſtingué, abandonnés des médecins et à qui je venois de rendre la ſanté, ſe joignirent à mes amis, et mirent tout en œuvre pour me fixer dans la capitale. Je me laiſſai aller à leurs inſtances. Ils m'y avoient promis le bonheur; je n'y ai trouvé qu'outrages, chagrins, tribulations.

Le bruit des cures éclattantes que j'avois faites m'attira une foule prodigieuſe de malades: ma porte étoit continuellement aſſailie par les voiture des perſonnes qui venoient me conſulter de toutes parts. Comme j'exerçois mon art en phyſicien, la connoiſſance de la nature me donnoit

de grands avantages—la rapidité du coup d'œil, et la ſureté du tact. Des ſuccès multipliés me firent appeller le *médecin des incurables.* Parmi une multitude de lettres que j'ai dans mes portefeuilles, j'en choiſis trois, que je tranſcris ſous les N^os^. 6, 7 & 8. Elles vous donneront une idée de l'opinion que l'on a de mes talens en médecine.

Mes ſuccès avoient fait ombrage aux médecins de la Faculté qui calculoient avec douleur la grandeur de mes gains. Ils ſe conſolèrent en formant le projet d'en tarir la ſource. Je prouverais s'il étoit beſoin qu'ils ont tenu des aſſemblées fréquentes pour aviſer aux moyens les plus efficaces de me diffammer. Dès lors la calomnie vola de toutes parts, et de tous cotés arrivèrent des lettres anonimes à mes malades pour les allarmer ſur mon compte. Un grand nombre de perſonnes dont

l'amitié pour moi eſt fondée ſur l'eſtime, prenoient ma deffenſe, il eſt vrai : mais leur voix fut étouffée par les clameurs de mes adverſaires. Tous ces faits ſont de notorieté publique.

Les dégouts inſéparables de l'exercice de la médecine m'avoient fait ſoupirer plus d'une fois pour la retraite du cabinet ; je me livrai donc tout entier à mes études favorites ; me ſerois je attendu que j'allois me faire une nouvelle ſource d'envieux !

A peine eus je paſſé treize mois dans mon cabinet, que mes *découvertes ſur le feu* furent complettes. Pour les mettre à l'abri du plagiat, je demandai des Commiſſaires à l'Académie des Sciences. Mais comme elle comptoit parmi ſes membres pluſieurs phyloſophes, dont j'avois ſi fort aquis le droit de me défier, je crus devoir ne m'ouvrir qu'à M. le Comte de Maillebois, et je

parus comme le répreſentant de l'auteur.

La curioſité qu'excita parmi les Académiciens la vue du fluide igné, ce redoutable agent de la nature, fut extrême. Vous n'en prendrés qu'une foible idée par la lettre que m'écrivit à ce ſujet un de mes commiſſaires, peu de jours avant de faire ſon rapport. Elle eſt ſous le N°. 9. Comparés, je vous prie, le ton de cette lettre avec celui du rapport de l'Academie, et vous reconnoitrés que la franchiſe n'eſt pas toujours le langage des corps ſcientifiques. Cependant, malgré l'entortillage du ſtile, malgré les réticences inſidieuſes, malgré les éloges extenués que ce rapport contient, il en dit aſſes aux hommes clairvoyans pour ſavoir à quoi s'en tenir ſur l'importance de ma découverte.

Pour que le mérite ne m'en fut pas ravi, j'avois envoyé ſous couvert de M. le Marq. d'Arcy et de M. le

Comte de Mogent, une copie du précis de mon ouvrage à chacune des principales Académies de l'Europe. Les réponſes que firent celle de Dijon et celle de Berlin ſe trouvent
10 & 11. ſous les N^os. 10 & 11. Je me borne actuellement à ces deux lettres, parceque je n'ai pu retrouver dans l'énorme maſſe de mes papiers celles de la Société R. de Londres et de l'Académie de Stockolm. Je join-
12. drai ſeulement ſous le N°. 12 la déclaration du Comte de Champ. Puis je vous prierai d'obſerver en paſſant, que ſi je ne ſuis pas de l'Académie des Sciences de Paris, c'eſt que je ne me ſuis pas ſoucié d'en être; que ſi je ne ſuis pas de l'Académie des Sciences de Berlin, c'eſt que je n'ai pas demandé d'en être, que ſi je ne ſuis pas de l'Académie des Sciences de . . . . c'eſt que j'ai refuſé d'en être.

Enfin le précis de mes expériences

ſur le feu vit le jour. La ſenſation qu'il fit au Europe fut prodigieuſe : tous les papiers publics en firent mention. Pendant ſix mois j'eus chès moi et la Cour et la Ville. Ceux qui ne purent voir mes expériences dans mon cabinet auſſi ſouvent qu'ils l'auroient voulu, en demandèrent des cours particuliers que donna M. Filaſſier membre de pluſieurs académies. Il comptoit parmi ſes ſouſcripteurs des Princes du ſang, et les perſonnages les plus éminens de l'Etat.

Tandis que les curieux accouroient en foule chès mon diſciple pour voir mes expériences ſur le feu, je ſoumetois à l'examen de l'Académie me découvertes ſur la Lumière. Ne pouvant plus garder l'incognito, je comptois moins ſur l'impartialité de mes juges, preſque tous partiſans outrés de Newton.

Dans la première ſéance ils virent

pluſieurs expériences dont ils parurent extrêmement frappés. En commençant la ſeconde, ils demandérent a ne voir que les fondamentales. Leur demande m'étonna, et me fit ſoupçonner un projet d'étouffer à leur naiſſance des découvertes qu'ils redoutoient. Mais ſans leur témoigner ma ſurpriſe, je me contentai de leur répondre, qu'il étoit important de ſuivre l'orde des matières, et qu'on ne paſſeroit à aucune expérience, que la précédente n'eut été conſtatée. L'événement prouva bien que la précaution n'étoit pas inutile; puiſque l'Académicien chargé du rapport, ne pouvant plus le renvoyer, a aſſayé de retirer de mes mains le manuſcrit viſé par mes Commiſſaires, quoiqu'il en eut copie, ce qui paroit par ſa lettre ſous N°. 29.

L'Académie ayant reconnu qu'il ne ſeroit pas poſſible détouffer mes découvertes chercha à les faire naître

dans ſon ſein. Quelques jours après cette petite tranſaction, je reçus ſucceſſivement dans le même matinée la viſite de trois de ſes membres. Ils me demandèrent chacun en particulier, *Si j'avois deſſein d'entrer dans l'Académie.* Je venois d'être témoin des déſagrémens qu'un d'entreux éprouvoit de la part de ſes confrères. Il avoit été ſur le point d'être expulſé, pour avoir refuſé de leur ſoumettre ſes opinions. Si cet honnête homme a couru pareil riſque, me diſois je à moi même, j'en courerois bien d'autres, moi qui ai en horreur les ſourdes menées de certains corps ſcientifiques. Ainſi je me contentai de leur répondre, *Que je ne m'étois pas encore conſulté ſur cet article.* Ma réponſe, mal interpretée, fut priſe pour un refus dédaigneux ; et dès lors la perſécution commença.

Sept mois avoient été employés à conſtater mes expériences ſur la lu-

mière; trois mois furent employés à en rédiger le rapport; et cinq mois à le ſolliciter de ma part. Le réſultat fut un deni de juſtice. Je m'y étois attendu; car il faut avouer que la tâche étoit auſſi délicatte qu'épineuſe pour MM. de L'Académie. Admettre la verité de mes expériences c'étoit reconnoitre qu'ils avoient travaillé pendant 40 ans ſur de faux principes: aveu qui regardoit particulierement la claſſe des géomètres et des aſtronomes; auſſi forma t'elle contre moi une terrible cabale. Après avoir nié des faits qu'ils n'avoient point vus, ils crioient de concert, *Si cet homme a raiſon, que voulés vous qu'on faſſe des Mémoires de l'Académie:* et l'Académie, décidée par ce bel argument, ferma les yeux à l'évidence. Tout ceci paroitra dans un plus grand jour, par ma correſpondance avec cette ſociété (voyés les pièces à l'apui). J'aurai

ſoin ſeulement d'accompagner quelques lettres, de petites nottes qui en faciliteront l'intelligence.

Vous concevés bien qu'après la publication de mes découvertes ſur la lumiere, la perſécution des académiciens n'en devint que plus forte, mais elle étoit clandeſtine. Ils ſe contentoient de me décrier dans leurs cercles, ſans oſer me réfuter, quoiqu'on leur en eut donné publiquement le défi (voyés le N°. . . .). Je dois pourtant à la vérité de ne pas confonder tous ces MM. dans la claſſe de mes adverſaires. Vous verrés par la lettre de M. le Comte de Preſſan, que l'Académie renfermoit des hommes qui ſavoient me rendre juſtice (N°. 31.)

Le Courrier de l'Europe du 15 Avril, 1782, que je n'ai pu me procurer.

Les tracaſſeries que me ſuſcitoit la cabale, ne m'empêchoient point de me livrer à de nouvelles recherches. A mes découvertes ſur la lumière je fis ſuccéder mes découvertes ſur

l'électricité qui eurent la ſanction de pluſieurs phyſiciens célèbres.

Crainte que mes ouvrages ne fiſſent trop de bruit dans le monde, mes adverſaires eurent ſoin d'enchainer la plume de quelques journaliſtes à leur dévotion. Croiriés vous que *l'Académie des Sciences n'a pas rougi de mutiler trois fois conſécutives l'annonce de mes recherches électriques.* C'eſt un fait que M. Sauteran l'un des collaborateurs du journal de Paris a certifié à M. l'Abbé de Miolan et à d'autres perſonnes dignes de foi. Et croiriés vous que les *directeurs de ce journal, ont réfuſé il y a deux ans d'annoncer la ſeconde édition des mes découvertes ſur la lumiere.* Comparés ce refus avec la bonne volonté qu'ils témoignèrent alors qu'on leur envoya la premiere annonce de mes découvertes ſur le feu. Elle paroit dans un billet ſous le N°. 32, qu'ils adreſsèrent à M. le Comte d'Arcy.

Malgré les clabauderies des prétendus oracles de l'Académie, j'ai pourtant eu la ſatisfaction de voir preſque tous les autres journeaux me rendre juſtice.

Je vous renvoye pour le feu au Journal de Littérature, N°. 16 & 17, de 1779. Au Journal de Paris du 9 Juin, 1780. Au Mercure de France d'Aouſt, 1779. Au Journal Encyclopédique de Janvier, 1781, à l'Année Litteraire de—

Pour la lumiere, au N°. 25 du Journal de Litterature de 1780. Au Journal Encyclopédique de Décembre, 1780. Au Journal de Phyſique de Janvier, 1781.

Pour l'electricité au N°. 33 et 34 du Journal de Littérature de 1780. Au Mercure de Janvier, 1781. Au Journal Encyclopédique d'Aouſt, 1782.

Et ſur toutes ces branches à l'Eſprit des Journeaux, de 1782. Il eſt

poſſible, mon ami, que la mémoire me manque ſur l'exactitude de ces dates, mais parcourés quelques numeros antécédens ou conſéquens à ceux que je cite, et vous trouverés les articles en queſtion.

Aux papiers nationaux j'ajouterai les papiers étrangers qui ne m'ont pas moins rendu juſtice; entr'autres le Courier de l'Europe, le Correo Litterario, et le Monthly Review, dont je vous fais paſſer un article ſous le N°. 33. Vous y verrés que quoiqu'il s'agiſſe de la gloire de leur immortel Newton, les anglois n'ont pas craint de remettre en queſtion ce qu'il croyoit avoir décidé.

Mais une obſervation digne de remarque, c'eſt que le Journal des Savans, rédigé par des membres de l'Académie des Sciences de Paris, n'a jamais dit un mot de mes ouvrages, quoiqu'il dut être le premier à en rendre compte.

Au milieu de mes ſuccès, ce qui m'a le plus flatté c'eſt le zêle de quelques profeſſeurs étrangers qui ont fait le voyage de Stockolm et de Leipſic à Paris, pour ſe mettre au fait de mes expériences. Je ne dois pas oublier pluſieurs de nos profeſſeurs de province, entr'autres M. Paté, homme de merite que M. l'archevêque de Paris a choiſi pour l'inſtituteur de ſes neveux, et que deux Univerſités avoient chargé d'y établir des cours de mes expériences, comme vous le verrés par ſes lettres ſous les N°. 34 & 35.

Après avoir travaillé ſur la partie phyſique de l'electricité, je me diſpoſai a travailler ſur ſa partie médicale—ſcience qui intéreſſe ſi fort la ſociété. Parmi les différens ouvrages qui ont paru en divers pays ſur cette matière, celui de M. l'abbé Bertholon avoit obtenu le premier rang. Je ne le connoiſſois encore que par le

prix qu'il avoit remporté, et par les éloges pompeux du Journal des Savans. J'en voulus juger par moi même, et je reconnus bientôt que le ſyſtême de l'auteur étoit plus ſéduiſant que ſolide. M. Bertholon avoit donné l'electriſation pour un remède univerſel, qu'il appliquoit à toutes les maladies, ſyſtême dont la fauſſeté m'étoit démontré par les ſimples lumières naturelles, quand elle ne l'auroit pas été par mes obſervations et mes recherches particulières. Depuis quelque tems l'Académie de Rouen avoit propoſé pour prix de phyſique, de *déterminer juſqu'à quel point et à quelles conditions on peut compter ſur l'electricité dans le traitement des maladies*. Malgré que l'on touchât preſque au terme ouvert pour le concours, lorſque j'eus connoiſſance du programme, j'étois ſi pénétré de l'importance de la choſe, que je préſentai à l'Academie un Eſſay,

faiſant partie d'un ouvrage plus conſidérable. Sentant combien il importoit que l'erreur ne prévalut pas, je crus devoir attaquer tous les ſyſtêmes reçus, et ſingulièrement celui de M. l'abbé Bertholon, membre de neuf ſociétés ſavantes. Vous voyés que je comptois ſur la force invincible de mes preuves : mais j'étois ſous l'anonime : puis je traitai la queſtion directement, et j'établis les principes de l'electricité médicale. Peu de tems après j'appris que mon mémoire avait été couronné. A l'article extrait des annonces de cette compagnie, (ſous le N°. 36.) vous verrés qu'elle m'y gronde un peu de ma franchiſe : c'eſt ſans doute un petit management qu'elle a cru devoir à l'un de ſes membres dont elle rejettoit les opinions, pour conſacrer la vérité de mes principes. Au reſte vous voyés encore par ce petit ſuccès, que les académies elles mêmes ſavent

me rendre juſtice, lorſque je garde l'incognito.

Perſuadé que l'honneur de donner à l'Europe la vraye théorie de l'électricité médicale pourroit être reſervée à l'Eſpagne; je ne ſongeai plus qu'à conſerver l'incognito, et je chargeai le Baron de Fetdenfeld de retirer mon mémoire des mains de l'Académie, ſans même réclamer le prix qu'elle m'avoit décerné (x). Vous trouverés la réponſe du Secretaire, ſous le N°. 37. Forcé par les ſtatus de cette Compagnie de lui abandonner mon mémoire, je m'avouai pour l'auteur, et je me propoſai de ne point le publier en France, mais d'offrir à la nation Eſpagnolle un traité complet, de concert avec la Faculté de Médecine de Madrid, en priant le Roy d'en aggréer l'homage.

De tout ce qui précède, il réſulte que les imputation *d'ignorance, d'incapacité, de charlataniſme*, que mes

adverſaires ont faites contre moi, ſont dictées par l'envie de me nuire, et démenties par les témoignages unanimes d'une multitude d'hommes de lettres diſtingués, par les ſuffrages de pluſieurs compagnies ſavantes, par la voix publique. Mais quand tous ces titres honorables ne dépoſeroient pas en ma faveur, j'en aurois de plus forts encore—mes ouvrages, voilà les témoins qui dépoſent hautement contre mes envieux. Pour prononcer entr'eux et moi, faut il aller chercher des juges hors de l'Eſpagne? Non, mon ami, elle en renferme de très compétens, et avec des hommes du mérite des Zunzunegui, des S^ta^ Crux, des Jorge Juan, la queſtion peut être décidée ſans appel. En fin les imputations de mes adverſaires ſont démenties par eux mêmes. Ils ont beau vouloir m'en accabler, ils ne me les euſſent jamais faites, s'ils étoient perſuadés que je les mérite.

Si j'étois ſans génie à leurs yeux, s'acharneroient ils a vouloir me diffamer. S'ils me regardoient comme un ignorant, mes ouvrages ſont entre leurs mains, au lieu de garder le ſilence, ils les auroient attaqués ſans ménagement. Pourquoi donc aucun d'eux n'a-t-il oſé deſcendre avec moi dans l'arène? C'eſt qu'ils ſentent leur foibleſſe; c'eſt qu'ils craignent que je ne dévoile leur ineptie, c'eſt qu'ils ſavent que le public qu'ils cherchent à abuſer leur auroit bientôt rendu juſtice.

C'en eſt déjà trop pour repouſſer ces ridicules imputations; je paſſe à l'examen d'une autre imputation tout auſſi ridicule.

Ils m'accuſent d'être *un homme qui promets de grandes choſes, et qui eſt incapable de remplir aucun de ſes engagemens.* C'eſt là ſans doute le portrait d'un intrigant ambitieux. Mais il eſt notoire que j'ai paſſé

preſque toute ma vie dans mon cabinet, que je n'ai jamais formé le moindre projet de fortune, que je n'ai jamais pourſuivi la moindre affaire lucrative. Il eſt notoire auſſi que depuis ſix années j'ai renoncé aux richeſſes que me procuroit la pratique de mon art, pour me livrer au plaiſir d'étendre les connoiſſances utiles. Il eſt notoire encore que toutes les expériences diſpendieuſes qu'exigeoient mes découvertes ont été faites à mes fraix. Je conſens néanmoins à ne pas appoſer ces preuves à mes adverſaires; il m'en reſte de plus irréſiſtibles encore.

Si j'étois homme à courir après la fortune, pourquoi l'aurois je ſi ſouvent repouſſée? Je ne parlerai ici que de ces grandes occaſions qui décident ordinairement du ſort de la vie.

Juſqu'à préſent j'ai été recherché par pluſieurs têtes couronnées, et toujours ſur la réputation de mes ouvrages.

I [illegible] que d'après les témoignages [illegible] du Lord Litleton, [illegible] du Ministre de Russie [illegible] pour passer à Petersbourg (voyez le N°. 5.); [illegible] aucune explication, [illegible] parceque le climat [illegible].

I [illegible] que sur les témoignages [illegible] du Comte Walis, [illegible] particulierement connu (voyez le N°. [illegible]) un souverain du Nord [illegible] 24,000*l*., annuelles de revenu et 12,000*l*. de retraite, pour aller dans ses états, [illegible] à un cours complet de physique. Maître d'accepter, je ne [illegible] point sur les raisons vous en [illegible].

I [illegible] que vous me communiquates le projet que vous aviez formé de m'arracher à l'Espagne: vous savez ma réponse fut celle d'un ambitieux. Vous voulutes

cependant ſavoir ſur quoi tabler (*ſic*), je vous fis part des offres qui venoient de m'être faites; puis vous prites notte des ſervices que je pourrois rendre à la nation. L'affaire entammée depuis pluſieurs mois, Monſieur l'Ambaſſadeur me demanda de la part de Monſieur le Comte de Florida Blanca, qu'elles étoient mes vues. Je lui répondis que je bornois mon ambition à travailler ſous la protection du Roy, aux progrets des connoiſſances humaines, la modicité de ma fortune ne me permettant plus de pourſuivre avec ſuccès mes recherches. M. l'Ambaſſadeur exigea des détails ſur ce que je me propoſai de faire pour le bien de la nation; je lui remis notte de quelques points capitaux. A l'égard de mon traitement particulier, je déclarai que je m'en rapporterai abſolument à tout ce Sa Majeſté daigneroit ordonner. Monſieur l'Ambaſſadeur inſiſta; et malgré

ma répugnance, il fallut m'expliquer : je bornai donc mes demandes aux offres qui m'avoient été faites ; quoiqu'il ne me fut pas difficile d'obtenir en Angleterre de plus grands avantages du coté de la fortune, et qu'il me fut très facile d'en trouver de beaucoup plus conſidérables dans la pratique de mon art.

Il eſt donc évident que mes diffamateurs n'ont pu me répreſenter, comme *un homme qui promet de grandes choſes*, que d'après la notte que je vous ai remiſe, et que vous n'avés communiquée à perſonne dans Paris ; ou d'après la notte que j'ai remiſe à Monſieur l'Ambaſſadeur, et dont je n'ai donné connoiſſance qu'à M. le Chev. d'Heredia et à M. le Vicomte de la Herreria, auxquels j'ai recommandé le plus grand ſecret. Or je vous demande, comment mes adverſaires ont ils en connoiſſance de ce qui ſe paſſoit à la Cour de Madrid à mon ſujet ? Si ce n'eſt par les in-

telligences ſecrettes qu'ils ont l'art de ſe ménager en tous lieux.

Détournés, je vous prie, un inſtant la vüe de deſſus les noires manœuvres de nos phyloſophes, pour faire avec moi quelques réflexions qui ont de quoi ſurprendre, et plus encore de quoi allarmer.

La morale de ces MM. faite pour les cœurs corrompus, a mille attraits pour les jeunes gens: auſſi leurs proſélites ſont ils très nombreux. Chaque jour ils ſe multiplient; ainſi répandus ſur la face de la terre entière, qu'elle redoutable confédération ne formeront ils pas? Confédération d'autant plus redoutable qu'elle ſeroit inviſible; car n'ayant aucune marque extérieure qui les diſtingue, ils peuvent ſans être connus remplir tous les ordres de la ſociété; compagnies ſavantes, univerſités, tribunaux, conſeils des princes.

Déjà ils ont formé l'horrible projet de détruire tous les ordres reli-

gieux, d'anéantir la religion même. Pour réuſſir, ces inſenſés empoiſonnent les ſources de toutes les connoiſſances utiles, et cherchent à remplir de leurs ſuppots toutes les places inſtituées pour l'inſtruction publique.

Quels maux n'ont ils déjà pas fait! Quels maux ne feront ils pas encore! S'ils viennent un jour à concevoir des projets ambitieux, a porter leurs vues ſur les affaires politiques; au moyen de leurs créatures bientôt inſtruits de tout ce qui ſe paſſe dans les cabinets, qui pourra les empêcher d'agiter les gouvernemens, de boulverſer les états?

Je ne vois qu'un moyen, mon ami, pour prévenir ces malheurs, ce ſeroit d'engager tous les grand écrivains à couvrir de ridicule ces apôtres de la phyloſophie moderne.

Je reviens à moi.

Ils m'ont repreſenté, comme *un homme qui promet de grandes choſes, et qui eſt incapable de remplir aucun*

de ſes engagemens. A cela j'ai une réponſe tranchante, c'eſt que j'ai quelques fois exécuté de grandes choſes, et toujours ſans les avoir promiſes. Ne voyés pour quelques momens en moi que le phyſicien, et ne voyés dans mes ennemis que des membres de l'Académie des Sciences.

Ils reconnoiſſent[1] que j'ai inventé une méthode d'obſerver dans la chambre obſcure, qui eſt très propre à ouvrir un vaſte champs aux recherches des phyſiciens, et aporter le flambeau dans les labyrinthes de la nature.

Pour découvrir cette méthode ſi utile aux progrets des ſciences, et qui a tant fait de bruit dans la République des Lettres, on croira peut être que j'ai mis mon eſprit à la torture durant des années entieres? Vous allés voir combien peu il m'en a couté. D'après quelques phénomènes fort ordinaires ayant jugé la

[1] Voyés leur rapport ſur le feu.

matière du feu moins ſubtile que celle de la lumiere, j'ai ſenti qu'elle pouvoit devenir viſible ; et pour parvenir a l'enchainer ſous les yeux du ſpectateur, je n'ai fait qu'employer d'une certaine manière un inſtrument qui était depuis un ſiècle entre les mains de tous ceux qui ſe mêlent de phyſique.

Dès l'inſtant où j'ai fait connoitre ma méthode, les amateurs de la capitale ſe ſont empreſſés de la tranſporter dans leurs cabinets, et la plupart des phyſiciens de l'Europe l'ont adoptée.

Il étoit aſſés naturel qu'elle ne fut pas infructueuſe entre mes mains. Cependant aux imputations de mes adverſaires ne diroit on pas qu'ils m'en ont eux mêmes enlevés les fruits ? Vous allés en juger. Malgré que je leur en euſſe fait voir l'application dans les phénomènes du feu, ils ont ſouffert tranquilement que je

l'aplicaſſe tour à tour à la lumiere et à l'electricité. Puis quand mon travail ſur ces diverſes branches a été publié, ils ſe ſont contentés de ſe trainer modeſtement ſur mes traces.

Le croira-t-on? Ces féconds génies n'avoient pas même imaginé au bout d'un an de faire ſervir ma méthode au choix des verres deſtinés aux inſtrumens d'optique, et il a falu que je leur faſſe connoitre les avantages précieux qu'elle a ſur toutes les autres méthodes employées juſqu'à ce jour. Ce fait eſt prouvé par le Journal de Paris du 25 Oct. 1779, ſous le N°. . . . ou vous verrés une lettre de l'abbé Filaſſier mon élève.

J'ai egaré ce journal, que je me diſpoſai à vous faire paſſer.

Voyons maintenant en racourci le parti que j'en ai tiré. D'abord je l'ai employée à rendre viſible le fluide igné, cet être inconnu avant moi, et qui joue un ſi grand role dans les œuvres du créateur. Combien de ſyſtêmes n'avoient pas été publiés

ſur la nature du feu ? Syſtêmes dont les abſurdités ſans nombre enflent les bibliothèques, et font perdre à la jeuneſſe un tems précieux.

L'Académie des Sciences ſentant combien il étoit intéreſſant d'avoir des connoiſſances certaines ſur cette matière, en avoit fait le ſujet de l'un de ſes programmes. Tout ce qu'il y avoit de ſavans diſtingués en Europe concourut. Trois des plus beaux génies, Euler, Boerhave, Bernouli, établirent chacun dans leurs Mémoires un Syſtême différent ; et le Sublime Lycée où mes adverſaires ont l'honneur de ſiéger, oubliant que la vérité eſt une, ou ne ſachant à quel ſigne la reconnoitre, ſe détermina prudemment à les couronner tous trois.[1]

Après deux mille ans paſſés à re-

[1] Voyés les Mem. des Savans Etrangers dans le Recueil de ceux de l'Académie, vol. de 1738.

chercher inutilement ce qu'étoit le feu, je me préſente à MM. de l'Académie, j'arme d'un microſcope ſolaire le volet d'un chambre obſcure, je place dans le cone lumineux un boulet incandeſcent je les prie d'approcher de la toile, et je leur fait toucher au doigt et à l'œil l'agent nouveau dont ils n'avoient pas la moindre notion, je leur en fait voir les attributs, les manières d'agir. Je leur démontre qu'il ne ſe trouve par dans les rayons ſolaires, &c., &c. Enfin après un examen auſſi amuſant que facile, je dégage la théorie du feu de toute hypothèſe, de toute conjecture, de tout raiſonnement alambiqué; je la purge d'erreurs; je la rends intuitive, je la dépoſe dans un petit volume. Et ſe ſeroit de la plume d'un *ignorant* qu'on auroit vu ſortir ce petit volume qui condamne à l'oubli tout ce que les ſociétés

ſavantes ont jamais publié ſur cette matière ?

De toutes les ſciences exactes, l'optique fut toujours la plus cultivée. Juſqu'à Newton, il eſt vrai, elle étoit encore au berceau : mais ce grand homme en fit l'objet de ſon étude, et parvint à en donner une théorie.

Jamais doctrine nouvelle ne trouva plus de partiſans, et jamais nouvelle doctrine ne trouva plus d'adverſaires : les premiers l'admirent ſans examen ; les derniers en attaquèrent quelques points particuliers et firent mille vaines tentatives pour en démontrer le faux. Enfin, après quarante ans de diſputes interminables, elle réunit les ſuffrages de l'Europe ſavante.

Le tems qui amène de ſi grands changemens dans les opinions humaines n'en produiſit preſqu'aucun à cet égard. Les plus habites mathématiciens, qui ſe mêloient d'optique,

s'étoient bornés à répéter les expériences de Newton, ſans rien ajouter à ſa théorie. Et c'eſt au moment ou elle ſemble toucher à ſon point de perfection que j'entreprend de la ramener aux élémens, c'eſt à l'Académie des Sciences que je ne crains pas de demander des juges! Pretendre renverſer le trophée que le plus beau génie du monde avoit élevé à la gloire de l'eſprit humain, ou plutôt prétendre arracher a Newton le plus beau fleuron de ſa couronne au milieu même de ſes nombreux diſciples, de ſes zélés deffenſeurs, devoit paroitre une entrepriſe téméraire. Mais ces diſciples ſi dévoués n'ignorent pas ce que je ſais faire; et pas un d'eux n'éleva le moindre doute, (voyés le N°. 15.); ſi vous en exceptés le bonhomme Briſſon, qui depuis 50 ans s'amuſe à répéter l'expérience du priſme.

Bientôt les membres de l'Académie

accourent chès moi, et demandent à voir. J'ai recours à ma méthode d'obſerver dans la chambre obſcure, je fais paſſer ſous leurs yeux une multitude de phénomènes inconnus; ils ſont muets d'étonnement, et s'apercoivent des merveilles qui réſultent de l'application de cette méthode à l'optique. Il y a mieux. Je leur fait obſerver les nombreuſes inconſéquences de la théorie Newtonnienne qu'ils admirent en aveugles, j'analyſe ſous leurs yeux chacune des expériences de leur maitre, je leur en démontre le faux, et je les réduits au ſilence, ou je les force de convenir de leurs erreurs. Enfin je dépoſe mes découvertes dans un petit volume. Et ce ſeroit de la plume d'un ignorant que ſeroit ſorti ce petit volume qui condamne à l'oubli tant de ſublimes ſpéculations qui compoſent la maſſe énorme des recueils académiques? Mais obſervés

que ce petit volume n'eſt encore que le cannevas d'un traité complet d'optique, ſcience nouvelle où mes adverſaires eux mêmes ſeront bientôt forcés de venir puiſer des leçons.

Juſqu'à moi tout ce qui avoit paru ſur l'électricité ſe réduiſoit à un ramas d'expériences iſolées, compliquées, rentrant les unes dans les autres et éparſes en cinq cents volumes. Il s'agiſſoit de tirer le ſcience de cet affreux cahos, je me renferme dans ma chambre obſcure, j'ai recours à ma méthode d'obſerver, je rends viſible le fluide electrique, je le compare au fluide du feu et au fluide de la lumiere avec leſquels on l'a confondu; j'obſerve ſes proprietés, ſes manières d'agir, les phénomènes qui réſultent du concours de l'air, de la lumiere, du feu à ſon action; des lors plus d'hypothèſes, plus de conjectures, plus de probabilités; tout devient intuitif, la ſcience ſe forme.

Et ce ſeroit encore un ignorant qui auroit mis a jour le ſeul ouvrage méthodique, la ſeule théorie connue ſur l'électricité ?

Encore un mot. Au milieu de mille eſſays funeſtes, quelques tentatives heureuſes avoient fait ſentir que l'électricité médicale pouvoit offrir les plus grands avantages à l'humanité. Depuis longtems elle étoit livrée aux empyriques. Des phiſiciens qui n'étoient pas médecins, et des médecins qui n'étoient pas phyſiciens ſe mêloient d'en former un art raiſonné. Ce devoit être la tâche d'un homme de génie qui auroit réuni les deux genres de connoiſſances qu'elle ſupoſe. Cependant le public eſt innondé d'une multitude d'ouvrages ou ſe trouvent établis différens ſyſtêmes. Je les attaque tous, j'en démontre les erreurs et les dangers ; puis j'établis les principes à la lueur deſquels l'art doit marcher, je diſtingue les cas ou les ſecours de l'é-

lectriſation peuvent être efficaces, de ceux ou on l'envoqueroit en vain, même avec danger. J'ai pour juges les membres d'une académie; ils ſont entrainés par la force de mes preuves. Et ce ſeroit encore moi ignorant qui auroit forcé une ſociété ſavante a couronner mon travail, à m'accorder le triomphe contre celui de ſes membres dont elle ſe glorifie le plus?

Aux imputations de mes ennemis on pourroit croire qu'ils manquent eux mêmes de ſens. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ils ont leurs raiſons pour en agir de la ſorte. Ils connoiſſent la maligne influence de la calomnie, et à force de répéter que je ſuis un ignorant, ils ſe flattent d'en être cru ſur parole. Au reſte c'eſt moins ce que j'ai déjà fait qu'ils redoutent, que ce qu'ils ſavent que je puis faire encore ſous les auſpices d'un grand Roy.

Je viens à leur dernier trait. Ils

ont cherché à inſpirer de l'effroi ſur mon compte, en inſinuant *que le plus grand malheur qui put arriver à l'Eſpagne ſeroit de m'y recevoir.* Cette odieuſe imputation ne ſauroit tomber ſur l'homme de lettres ſuppoſé ſans mérite, les ignorans ne ſont pas des fléaux : elle porte donc ſur le caractère moral de l'individu dont elle fait le membre le plus dangereux de la ſociété. Pour être regardé comme tel, il faudroit en factieux redoutable tramer contre le gouvernement, ou en hypocrite adroit corrompre les moeurs de la nation. A ces deux égards l'imputation de mes adverſaires eſt la plus ridicule de toutes.

Si je ne remplis pas mes engagemens, je conſens à ne recueillir d'autre fruit de mes travaux que l'indignation publique. Qu'on propoſe le même arrangement à mes adverſaires, et qu'on voye s'il en eſt un ſeul qui veuille y ſouſcrire.

Je me laſſe a combattre des chymères. Mais, mon ami, à la malignité des imputations que mes adverſaires m'ont faites, je dois m'attendre aux dernieres noirceurs. Il eſt poſſible qu'ils ayent auſſi calomnié en moi l'honnête homme. Qu'ils me calomnient à la bonne heure, c'eſt leur plus douce occupation : mais c'eſt aux perſonnes reſpectables dans l'intimité deſquelles j'ai vécu, à rendre juſtice à mes ſentimens religieux, à mes moeurs, à ma conduite. Je vous fais donc paſſer des témoignages qui ne ſeront certainement pas ſuſpects. J'en aurois groſſi la liſte. Si la plus part de mes connoiſſances n'étoient encore en campagne. Mais j'eſpère qu'elle ſera jugée plus que ſuffiſante pour démontrer que je ſuis un homme de bien dans la plus rigoureuſe acception du terme.

Je vais remettre de pareils témoi-

gnages à Monſieur le Comte d'Aranda, en le priant de vouloir bien prendre lui même de plus amples informations auprès de ces perſonnes reſpectables, et de les addreſſer à Monſieur le Comte de Florida Blanca.

Voilà en fin ma tâche faite. Pour couronner la vôtre, il ne vous reſte qu'à préſenter ma juſtification à ce ſage miniſtre, en le ſuppliant de ma part de la mettre ſous les yeux du Roy. Heureux, trop heureux! d'avoir à être jugé au tribunal de ſa ſageſſe et de ſa juſtice.

Je vous embraſſe de toute mon ame.

MARAT.

Paris, ce 20 *Novembre*, 1783.

RECUEIL DE PREUVES SERVANT À L'ÉCLAIRCISSEMENT DE LA LETTRE DE Mr. DE MARAT À Mr. DE St. LAURENT, DU 20 9bre 1783.

Copie d'une Lettre de Mr. la Rochette à Mr. Marat, dattée de Pimblico,[1] *le 7 Janvier,* 1773.

JE vous renvoye, Monſieur, le reſte du manuſcrit que vous avez eu la bonté de me prêter. Je l'ai lu avec toute l'attention qu'il exige, et qu'il a ſi bien définie. La partie anatomique contient une infinité de choſes qui ne ſont point à ma portée, mais comme l'étalage ſcientifique en eſt judicieuſement proſcrit, et qu'elles ſont expoſées, avec ſimplicité, méthode, et netteté, j'ai compris beaucoup plus que je n'oſois l'eſpérer en commençant et j'ajouterai que c'eſt une des expoſitions de ce genre qui m'ont fait davantage No. 1.

[1] *Pimlico*, quartier de Londres.

regretter mon ignorance. La ſeconde partie, ou pour mieux dire, celle que j'appelle ainſi eſt plus rapprochée de mes connoiſſances : Je l'ai *lue avec le plus grand intérêt—cet ouvrage me paroit bien penſé, et bien écrit : il eſt plein d'idées neuves, de vues fines, de détails profonds*, et très ſouvent ces profonds détails ſont égayés par des tableaux charmans. On y trouve quelques négligences dans la diction, ce ſont des taches ſur un beau viſage, elles frappent bien autrement que ſur une phyſionomie vulgaire. Enfin j'aime la hardieſſe[1] qui reigne d'un bout à l'autre de l'ouvrage : *impatiens freni*, c'eſt la deviſe du génie ; l'auteur ſe l'eſt appropriée, et elle lui va bien ; mais, M^r. ne pourroit-il pas faire grace au ſage Socrate et lui donner le même motif qu'il attribue ailleurs au juſte Ariſtide ? j'aurais aimé, je vous l'avoue, que cela eut pu s'arranger ; j'ai même été juſqu'à deſirer qu'une requette fit ſur lui l'effet d'un ſillogiſme portant conviction. La condamnation de Socrate entraine celle de Phocion, et voilà l'antiquité depouillée de ſes plus nobles joyaux. L'auteur connoit trop bien l'homme pour n'être pas indulgent. Au reſte, je ne veux point deviner ſon nom, non pas pour avoir la peine de le taire, mais parce que je n'aime pas à louer les gens en face.

[1] L'auteur attaque avec hardieſſe dans ſon ouvrage la plupart des ſyſtêmes reçus.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec les ſentimens de la plus véritable eſtime,

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur,

(*Signé*) De la Rochette.

Lettre du même au même, datée de Pimlico, le 20 Janvier, 1773.

No. 2.

Je vous remercie, Monſieur, du nouveau plaiſir que vous m'avez fait en me communiquant la ſuite de votre manuſcrit. J'ai continué de m'inſtruire, de m'éclairer, de vérifier ſur moi-même la juſteſſe d'une infinité de vos obſervations, mais comment pourrois-je vous critiquer? Je penſe comme vous, et ſi par malheur je penſais différement, vous me convertiriez à coup ſûr. Vous avez le courage de dire ce que vous penſez, c'eſt beaucoup; mais vous avouez naturellement ce que vous ne ſavez pas, et c'eſt une bonne foi courageuſe, qui n'eſt pas moins précieuſe à mes yeux: ſi nos métaphyſiciens avoient ſuivi cette méthode nous en ſaurions d'avantage, et ils n'euſſent pas décrié la ſcience à force de nous ennuyer. Ne trouvez vous pas qu'en général ces métaphyſiciens (je parle des plus deſintereſſés) ont été parmi les hommes qui ſe mêlent de penſer bien ou mal, à peu près

comme les Encyclopédiſtes parmi les Sectaires? c'eſt la même obſcurité et le même gallimathias; la même aptitude à expliquer tout ce qui eſt inexplicable, la même ſuffiſance, et pour que le parallèle ſoit accompli, la même animoſité. La plupart de leurs livres ne contiennent que des mots vuides de ſens, ſi vous y trouvez des choſes, elles ſeront éparſes comme les arbres dans le déſert, et toujours offuſqués par les mots comme ces tiges iſolées le ſont par des monceaux de ſable. Nos plus beaux diſcours de métaphyſique ont fait de la machine humain un compoſé ſi impertinent qu'il m'a ſemblé pluſieurs fois, a moi indigne que je l'aurais mieux arrangé ſi j'euſſe entré pour quelque choſe dans ſa création. Je reſemblois à ce Roy Alphonſe, qui excedé de la multitude de cercles dont les aſtronomes de ſon tems entortilloient le ſyſtême des cieux, leur diſoit bonnement, que ſi le créateur avoit daigné le conſulter, il lui auroit indiqué une méthode plus ſimple et plus courte. Dieu merci, vous avez remis les choſes à leur place: tout a repris la ſimplicité native: nous voilà tels que nous ſommes des êtres dont les reſſorts ſont fort ſimples, mais dont l'éternel ouvrier ne nous découvrira jamais le ſecret. Leibnitz a trouvé que c'étoit une *entelechie*, et certainement on ne pouvoit rien imaginer de plus clair.

Pourquoi la Nature n'a-t-elle doué que le

plus petit nombre d'une heureuſe organiſation ? pourquoi en voit on ſi peu, comme cette admirable fille, dont vous faites l'éloge avec tant de vérité ? je ſens tout le prix de la confiance que vous m'accordez à ſon égard, cet éloge eſt un plaiſir de plus que vous m'avez fait ſavourer, puiſque j'ai vu appeller ſous les traits d'Uranie. *Je ne ſçais pas, ſi la Nature, quand elle a tant fait pour nous, doit nous trouver ingrats, mais ſi j'avois fait l'ouvrage que vous m'avez prêté, je croirai lui devoir une reconnoiſſance ſans borne.* Je ſuis M^r., avec les ſentimens les plus vrais,

Votre très humble & très obéiſſant
Serviteur,
(*Signé*) DE LA ROCHETTE.

Copie d'une Lettre du Lord Litleton à M^r. Marat, dattée de la Rue de la Montagne,[1] le vendredi, 19 *Nov^re*, 1772. (*Traduction.*)

MONSIEUR,

EN liſant avec attention le manuſcrit que vous m'avez fait la grace de m'envoyer, *j'ai beaucoup admiré les connoiſſances et les talens de l'auteur.* Cet ouvrage contient beaucoup de choſes au dela des bornes de ma critique, ignorant comme je le ſuis en fait d'anatomie et peu verſé dans No. 3.

[1] *Montagne.* Rue de Londres.

à
il,

ſſant
avez
ant de
'e en eſt
obſer-
s, elles

la peur de me faire mal en-
ſſant une grande partie du
corporelle, m'a fait traiter
nière très ſuperficielle dans
&c. Mais vous vous êtes
:ral d'une maniere ſi ſage que
penſe, rien à craindre ſur cet

. permis de deſaprouver quelque
votre ouvrage, ce ſeroient cer-
ptions très-vives, particulièrement
page 857 du i[ier] volume. Je ſuis,

otre très humble & très obeiſſ[t]
Serviteur,
CHAS. COLLIGNON.

la Rue de la Montagne, le 27 *Dec[re]*, 1783.

MONSIEUR,

. vous voulez aller voir M[r]. Pouſkin, Miniſtre No. 5.
.e Ruſſie en notre cour, qui demeure dans la
rue lower Groſvenor, il vous fera part de
quelque choſe qui peut vous être très avan-
tageux, ſi vous agréez ſes propoſitions, je
ſerais extrêmement flatté d'avoir pu vous être
utile. Je ſuis, Monſieur,
Votre très humble & très obéiſſ[t]
Serviteur,
(*Signé*) LYTTELTON.

J'avoue que la peur de me faire mal entendre en aſſujetiſſant une grande partie du moral à l'influence corporelle, m'a fait traiter ce ſujet d'une manière très ſuperficielle dans mes recherches, &c. Mais vous vous êtes exprimé en général d'une maniere ſi ſage que vous n'avez, je penſe, rien à craindre ſur cet article.

S'il m'étoit permis de deſaprouver quelque choſe dans votre ouvrage, ce ſeroient certaines deſcriptions très-vives, particulièrement celle de la page 857 du i^ler^ volume. Je ſuis, Monſieur,

Votre très humble & très obeiſſ^t^
Serviteur,
CHAS. COLLIGNON.

De la Rue de la Montagne, le 27 Decre, 1783.

MONSIEUR,

SI vous voulez aller voir M^r^. Pouſkin, Miniſtre de Ruſſie en notre cour, qui demeure dans la rue lower Groſvenor, il vous fera part de quelque choſe qui peut vous être très avantageux, ſi vous agréez ſes propoſitions, je ſerais extrêmement flatté d'avoir pu vous être utile. Je ſuis, Monſieur, No. 5.

Votre très humble & très obéiſſ^t^
Serviteur,
(*Signé*) LYTTELTON.

Lettre de M^r. Prevoſt.

No. 6. VOTRE réputation, Monſieur, et les différentes guériſons que vous avez opérées, me font deſirer avec la plus vive ardeur que vous vouliez bien donner vos ſoins à la ſanté de ma femme. Les différens accidens qu'elle a éprouvés de la délicateſſe de ſa poitrine dont elle ſouffre continuellement, m'ont donné, et me donnent encore des inquiètudes ſur ſon état et ſur les ſuites qu'il peut avoir, je me flatte que vos ſoins et vos lumières lui rendront la bonne ſanté dont elle a joui autrefois. M^r. Hibert vous a prié de ma part de vouloir bien la venir voir, j'aurois eu l'honneur d'aller chez-vous, pour vous en prier en perſonne, mais M^r. Hibert m'a obſervé qu'il ſeroit très douteux que j'euſſe le bonheur de vous rencontrer. Je prends donc le parti de vous écrire M^r. pour vous engager à venir voir M^de. Prevoſt demain matin s'il vous eſt poſſible. Je vous en ſerai infiniment obligé. J'ai l'honneur d'être, avec la conſidération la plus parfaite, M^r.

Votre très humble & très obéiſſ^t
Serviteur,
(*Signé*) PREVOT, TRÉSORIER GÉNÉRAL DES PONTS & CHAUSSÉES DE FRANCE.

Paris Rue Chartes ce Mardy,
après midi, 25 9^bre.

Lettre de M^r. Le Marquis de Gouy, dattée de Paris, le 21 Aout, 1781.

J'AI le malheur, M^r., de voir périr ſous mes yeux mon fils cadet, qui eſt actuellement dans un état affreux. No. 7.

A la ſuite d'une hemopthiſie dans laquelle il a perdu, à Lille, il y a deux mois, plus de cent vingt onces de ſang, ſa poitrine s'eſt attaquée, et depuis ſix ſemaines, environ, il crache le pus en abondance.

Il s'eſt mis, à ſon arrivée ici, entre les mains de M^r. Bori, ce médecin jugeant le malade dans un état fort dangereux, a apellé le 12 de ce mois, pour conſulter, Meſſ^rs. Bouvard, Malhouet, Guindant & Sigaud. J'ai aſſiſté à la conſultation, et j'ai eu le deſeſpoir de voir mon malheureux enfant condamné unanimement par ces cinq docteurs. Le lait qu'ils preſcrivirent, et le régime nouveau qu'ils ordonnèrent au malade, me donna quelques heures d'eſpérance, mais M^r. Borie qui le ſuit aſſiduement, m'ayant aſſuré hyer de la manière la plus poſitive, que le poulmon étoit, on ne peut plus profondément ulcéré, et qu'il regardoit ſa cure comme phyſiquement impoſſible, je veux me tourner, M^r. vers le *Médecin des Incurables*. Mad^e. la M^ise. de l'Aubeſpine étoit condamnée il y quatre ans, lorſque vous eutes la gloire de la guérir. La ſanté dont elle jouit encore à préſent me laiſſe tout à

eſpérer de vos lumières, ſi vous voulez les conſacrer à la guériſon de mon fils. Je vous envoye un carroſſe, je vous ſupplie de venir le voir, c'eſt en vous ſeul qu'un père malheureux met toute ſon eſpérance. Je ne vous parle pas de ma reconnoiſſance et de tous les ſentimens d'eſtime que je vous ai voués.

(*Signé*) GOUY.

Lettre de M^r. du Cluſet, Intendant de Tours, a M^r. le Marquis de Choiſeul qu'il avoit engagé à conſulter M^r. Marat, pour une Damoiſelle dangereuſement malade.

No. 8. JE vous dois, M^r., la connoiſſance *d'un homme bien lumineux, et qui a le coup d'œil bien prompt, il a apperçu dans un moment ce que toute la Faculté réunie n'a trouvé qu'après bien des obſervations.* Il eſt facheux pour l'humanité qu'il ſe livre auſſi peu. Plus il eſt économe de ſes connoiſſances, plus je vous dois, M^r., de m'avoir mis à portée d'en profiter; mon premier moment de liberté ſera conſacré à vous en témoigner ma reconnoiſſance, et à vous renouveller les aſſurances de l'inviolable et reſpectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très humble et très obeiſ^t
Serviteur,
(*Signé*) DU CLUSET.

P. S. Pourrois je, M^r., vous demander la demeure de M^r. Marat?

Lettre de M^r. Le Roy, de l'Académie des ſciences, à M^r. le Marquis de l'Aubeſpine, pour remettre à M^r. Marat, deſigné par le mot de Repréſentant.

MONSIEUR le *Répréſentant* peut être aſſuré que *c'eſt par l'extrême deſir de voir les expériences* qu'il fait, que les académiciens qui ont été hyer chez lui s'y ſont rendus, eſpérant quelques momens favorables, car M^r. le Roy leur avoit bien ſpecifié qu'il n'y auroit pas d'expérience et qu'il ne falloit pas y aller, s'il ne faiſoit pas un beau ſoleil, auſſi M^r. le Duc d'Ayon, M^r. Darcy et pluſieurs autres perſonnes n'y ont ils pas été. M^r. le Roy à l'honneur de lui propoſer le même rendez vous pour la huitaine, c'eſt à dire toujours pour le mercredy 28, à 10 heures du matin, *faiſant beau tems*. M^r. le Duc D'Ayon qui ne compte pas pouvoir venir à Paris avant ce jour là, l'a chargé de le demander à M^r. le Repréſentant, et M^r. le Roy s'y rendra avec quelques perſonnes de ſes amis, puiſqu'il le lui permet. No. 9.

A ce ſujet là il a une obſervation à lui faire au ſujet de M^r. Lavoiſier qu'il ne ſe ſoucie pas trop qu'il voye ſes expériences, c'eſt que ſi on avoit l'air de l'en exclure, cela pourroit avoir l'air auſſi de le craindre, et il me ſemble que *les expériences que nous a fait voir M^r. le repréſentant ne ſont pas dans le cas de craindre*

[illegible] remettre [illegible] réponſe [illegible] vous remettre [illegible] au lendemain, et ſi le jour *du* [illegible] il pourra bien, ne pas [illegible] me plus tard que ſamedi [illegible] en inſtruire [illegible] qui ſeront voir ſes [illegible]

[illegible] copie du rapport, [illegible] pour ſamedy, il fait [illegible] compliments à M'. le repré- [illegible]

[illegible]

[illegible] *de L'Académie* [illegible] *de* Nyert.

[illegible]

[illegible] ſuis [illegible] répondre à la confiance de [illegible] en me mettant [illegible] je lui ai pré- [illegible] et à charge des commiſ- [illegible] et de répéter vos expé- [illegible]

[illegible] cette lecture et de cet examen, [illegible] *phy-* [illegible] *de très grands* [illegible] *la nature* [illegible]

[illegible] l'impartialité de

l'Académie qui a engagé M^r^. votre ami à lui communiquer ſes idées, cette compagnie eſpère que le jugement dont je ſuis chargé n'affoiblira pas cette confiance.

Je ſuis avec reſpect, Monſieur le Comte,
Votre très humble & très obeiſs^t^
Serviteur,
(*Signé*) MARET,
Sec^re^. de L'Académie de Dijon.

A Berlin, le 19 *Fevrier*, 1779.

No. 11.

Je ſerois honteux, Monſieur, de n'avoir pas répondu plutôt à votre obligeante lettre du 5 N^bre^ dernier, ſi cela venoit de quelque négligence de ma part. Mais cette lettre ne m'eſt parvenue que le 21 et l'académie entroit alors dans les feries de Noël. A la première aſſemblée de 1779 j'ai lu votre lettre et remis votre mémoire, pour l'examen duquel l'académie à nommé des commiſſaires. Ils ont fait hier leur rapport, ſuivant lequel *vos recherches ſont très eſtimables, et il y a lieu de croire, qu'en les continuant vous procurerez des accroiſſemens aux ſciences dont vous faites votre objet.* Le célèbre Stahl a déjà mis ſur la voie par rapport à vos idées ſur la nature du feu, et l'on a d'ailleurs des preuves connues de la différence entre le feu et l'air. Je ſuis chargé,

M^r, de vous remercier de la part de l'ac
dénie, de votre attention pour elle, et de
ssidélité que vous lui témoignez. *Elle ser*
charmée de trouver les occasions de vous témoign
sa reconnoissance infatigable. C'eſt avec les mêm
ſentimens, que j'ai l'honneur d'être, Mo
ſieur,

Votre très humble & très obéiſſant
Serviteur,
(Signé) FORMEY,
Chapelain-priſé du Roy, Secrét^re. perpét
de l'Académie.

Délibération de M^r. le Chevalier de Champ
Agréé de M^r. Marat, du 28 9^bre, 17
Mentionné en date du ſuivi des pièces fourn
par M^r. Marat à l'appui de ſa lettre à M
de M. Lauraet, du 20 9^bre, 1783.

No. 10. Pour devant les Conſeillers du Roi, Notai
à Paris, ſouſſignés—

Fut préſent M^re. Jean Claude de Cha
Chevalier, Seigneur Comte de Champ et
l'Empire, Seigneur de la freidiere, demeur
à Paris, rue du cherche-midy, Paroiſſe S^t. S
pice.

Lequel a déclaré qu'étant requis par M
Jean Paul Marat, docteur en médecine
médecin des gardes du corps de Monſeign

Comte d'Artois, frère du Roi, de lui donner acte du refus qu'il à fait de ſe rendre à l'invitation d'une des premieres académies de l'Europe, dont le dit Sr. Comte de Champ lui avoit fait la propoſition, à dit, atteſté et certifié, qu'en mil ſept cent quatre vingt un, il fut chargé par une des premieres académies de l'Europe, de témoignèr à Mr. Marat le déſir qu'elle avoit de le voir au nombre de ſes membres, ſans cependant la compromettre en la nommant, en cas de refus ; que Mr. Marat ſur cette invitation avoit répondu, qu'il étoit éxtrêmement ſenſible aux marques de conſidération particulière que lui vouloit bien donner l'illuſtre compagnie au nom de laquelle il parloit, qu'il la ſupplioit de ne pas prendre en mauvaiſe part ſon refus, mais que pour conſerver une entiere liberté il s'étoit promis jusqu'alors de n'appartenir à aucune ſociété ſcientifique. Témoignage que mon dt. Sr. Comte de Champ ateſte et proteſte être exactement conforme à la vérité.

Dont acte, fait et paſſé à Paris en l'étude. L'an mil ſept cent quatre vingt trois, le vingt huit novembre, et à ſigné, ſignés,

Le Comte de Champ etc.
de l'Empire,
Buly.

Le Febvre.

Scellé le dt. jour.

CORRESPONDANCE ACADÉMIQUE.

Lettre de M^r. Marat à M^r. Le Comte de Maillebois, du 19 Juillet, 1779.

MONSIEUR LE COMTE,

No. 13. DÈS que vous eutes connoiſſance de mes découvertes ſur le feu, vous déſirates les communiquer à l'académie: j'oſe me flatter que vous voudrez bien aujourd'hui lui en faire agréer l'homage. C'eſt une petite offrande, que je place par vos mains ſur l'autel des ſciences.

Je ne vous ai point dit encore que mon mémoire a une ſuite, et que cette ſuite offre des objets qui ne ſont pas moins propres à piquer la curioſité des phyſiciens. Je ne veux pas anticiper ſur le jugement du public, mais je ne crois pas me compromettre en aſſurant qu'à l'aide d'un petit appareil d'inſtrumens fort ſimples je réuſſis au mieux à décompoſer la lumière ſans le ſecours du priſme et d'aucun milieu diaphane à ſurfaces obliques.

Ma méthode n'a point les inconvéniens des réfractions priſmatiques; elle ne laiſſe aucun doute ſur le nombre de rayons différement colorés, ainſi elle ſert à perfectionner la doc-

trine de Newton ſur les couleurs, pour ne pas dire à en établir une nouvelle.

Ce n'eſt pas ſans regret qu'en étudiant la nature on ſe voit forcé d'abandonner les idées de ce grand homme, mais ſi j'infirme ſa doctrine des couleurs, en revanche je rends indubitable ſa doctrine ſur la cauſe des refractions, et cette cauſe je la démontre à l'œil même. J'ai examiné avec ſoin ſes différents effets ; ils ſont viſibles dans tous les corps. Des ces obſervations qui jettent le plus grand jour ſur les phénomènes de la dioptrique, je tire des conſéquences dont je profiterai un jour pour perfectioner les inſtrumens d'optique et d'aſtronomie.

Vous concevez bien, Monſieur le Comte, que les expériences qui ſervent de baſe à ces découvertes, ſont abſolument neuves ; s'il a fallu bien des réflexions pour les imaginer, il ne faut que des yeux pour les conſtater.

C'eſt de l'obſervation d'un phénomène très ſimple, que je ſuis parti, mais ſi vous ſaviez, Monſieur le Comte, combien il m'en a couté de recherches pour les développer dans toutes les conſéquences, et dérober à la Nature ſon ſecret, vous applaudiriez à la conſtance de mon zèle.

Ce n'eſt là qu'une légère eſquiſſe, et déjà peut-être m'aurez vous ſoupçonné de jactance, ſi vous ignoriez combien je me pique d'exactitude.

Recevez, Monſieur le Comte, les aſſurances de dévouement inviolable, que je vous ai voué, et avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

(*Signé*) MARAT.

Billet de M^r. le Comte de Maillebois à M^r. Marat du Samedi, 19 Juin, 1779.

No. 14. JE porterai, Monſieur, à l'académie l'offrande dont vous me chargez pour elle, et je vous rendrai compte demain matin de ce qui aura été dit à la ſuite; vous connoiſſez mon dévouement.

Autre Billet de M^r. le Comte de Maillebois à M^r. Marat du dimanche, 20 Juin, 1779.

No. 15. M^R. DE MAILLEBOIS fait bien ſes complimens à M^r. Marat. La lettre & le préſent ont été bien reçu de l'académie; on a nommé les mêmes commiſſaires, auxquels on a ajouté M^r. de Lalande; on n'a point voulu y joindre M. Couſin à cauſe des deux géomêtres qui ſe trouvent dans les commiſſaires.

On a invité les phyſiciens à aller voir les expériences. Il n'y a eu que M^r. Briſſon qui a élevé quelques doutes ſur la découverte.[1]

[1] Telle étoit l'idée avantageuſe que l'académie avoit de la bonne foy et des talens M^r. Marat.

Billet de M^r^. le Marquis de Condorcet, Secretaire de L'Académie, en datte du 14 Juillet, 1779.

LE 19 Juin, 1779 M^r^. Marat a préſenté ſon projet de nouvelles expériences. On lui a nommé les mêmes commiſſaires que pour le i^ier^. ouvrage, et on y a joint M^r^. de Lalande au quel on a ſubſtitué M^r^. Couſin.(*ſic.*)[1] No. 16.

Billet de M^r^. Sage, de L'Académie, à M^r^. Marat; du 8 8^bre^. 1779.

SAGE a l'honneur de ſaluer M^r^. Marat, il a reçu ſes lettres à ſon retour de la campagne où il eſt encore obligé de ſe rendre, ce qui l'empêchera de ſe trouver au rendez-vous. MM. Le Roy & Couſin étant plus verſés que lui dans l'optique, ſont les juges nés de cette partie; Sage ayant toute confiance en eux, s'y rapportera.[2] No. 17.

Note de M^r^. Marat ſur les Lettres ſuivantes.

IL y avoit déjà longtems que la vérification des expériences de M^r^. Marat, ſur la lumiere, étoit terminée, et le rapport ne s'en faiſant point, M^r^. Marat prit le parti de le ſolliciter.

[1] Il y a évidemment ici une erreur du copiſte.

[2] M^r^. Marat reçut un pareil billet de déſiſtement de la part de M^r^. de Maillebois, & de M^r^. Montigni.

Lettre de M^r. le Roy, de l'Académie, à M^r. Marat, du 7 Janvier, 1780.

No. 18. Je vous ai marqué, Monſieur, que je m'occupais de votre rapport, et que je le ferai très inceſſament, mais que j'en ai eu un à faire très important pour la marine, et après lequelle on attend; ce qui m'a empêché de terminer le vôtre. C'eſt préciſément le rapport de la marine qui a été interrompu à la troiſième phraſe, et non celui de vos expériences. Soyez, tranquile, je vous prie. Ce rapport pour la marine ſera fini aujourd'hui, ainſi le votre ſera pour la ſemaine prochaine ſans délai ni remiſe, au moins de ma part. Au reſte je ne conçois pas comment on vous a donné l'allarme ſur ce rapport de Mecredi, puiſqu'il y étoit queſtion d'un ventilateur, et non des couleurs de la lumière.

Je vous ſouhaite bien le bon jour.

(*Signé*) Le Roy.

Autre Billet de M^r. Le Roy à M^r. Marat du 17 Janvier, 1780.

No. 19. Le rapport de M^r. Marat n'eſt pas encore fait, mais il peut être aſſuré que M^r. Le Roy s'en occupe, et que c'eſt véritablement par la

multitude d'occupations forcées, que cette affaire n'eſt pas encore terminée. Il le prie au reſte, de croire que ce rapport n'eſt pas loin, et que Mr. Le Roy tachera de le faire la ſemaine prochaine. Mais Mr. Marat doit ſentir lui même que le rapport *n'eſt pas un rapport ordinaire, et qu'il demande beaucoup d'attention.* Il eſt prié de reçevoir mille & mille complimens.

Autre Billet de Mr. Le Roy à Mr. Marat, du 28 Janvier, 1780.

MALGRÉ tout le déſir que j'ai certainement de faire ce que vous déſirez, Monſieur, il m'eſt impoſſible de faire votre rapport demain: je ſuis obligé d'aller voir les priſons du Chatelet pour un autre rapport dont je ſuis chargé, et comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer ce matin, et comme j'ai celui de vous le répéter, *votre rapport n'eſt pas comme un autre, et demande par là la plus grande attention*, mais je vous l'ai promis pour la ſemaine prochaine, et je vous tiendrai parole. No. 20.

Autre Billet de Mr. Le Roy à Mr. Marat, du 13 Fevrier, 1780.

VOTRE rapport ſera fait cette ſemaine, Monſieur, au moins je le compte fort, car il y No. 21.

aura mercredi prochain quinze jours que je ſuis en querelle pour celui du renouvellement de l'air dans les vaiſſeaux, et il faut que je réponde encore à une réponſe qu'on m'a faite à ce rapport, mais vous pouvez être ſûr et certain que je ſuis auſſi impatient que vous, Mons^r. que le vôtre ſoit fini. *Il y a un tel eſprit de chicanne dans l'académie*, que cela m'oblige à mettre encore plus d'attention à ce qu'on y lit; mais au nom de Dieu, ſoyez tranquile et croyez que je ſuis déſolé de ce retard —recevez mille & mille complimens.

Autre Lettre de M^r. Le Roy à M^r. Marat, du Mercredi, 23 Fevrier, 1780.

No. 22. De graces, Monſieur, ne m'en voulez pas, ſi votre rapport n'eſt pas encore fini, la matière eſt très délicate, comme vous ſavez, et demande par conſéquent à être ſoigneuſement examinée, et comme *vous êtes trop bon phyſicien* pour l'ignorer, il y a beaucoup d'expériences qui ne ſont pas tellement ſimples qu'il n'y ait uniquement à prononcer que ſur le fait; de plus j'ai été fort occupé pour un rapport ſur un objet concernant la marine, pour lequel le miniſtre preſſoit; mais, Monſieur, votre rapport eſt fait, et je m'occuperai uniquement de vous à l'avenir, je me flatte que vous ne

doutez pas de tous les regrets que j'ai de ne vous avoir pas encore expédié, par tous les ſentimens diſtingués d'eſtime et d'attachement que je vous ai voués, et avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſ^t.
Serviteur,
(*Signé*) LE ROY.

Lettre de M^r. Couſin de l'Académie des Sciences à M^r. Marat, écrite et dattée de l'Académie le 13 *Avril*, 1780.

MONSIEUR,

LES affaires de M^r. Le Roy l'ayant empêché de venir à l'académie mercredi, et de s'occuper de toute autre choſe, il ſe trouve forcé de remettre à ſamedi prochain le rapport de vos expériences. Mais nous ne pouvons pas vous promettre *de finir le même jour*[1] cela dépendra du dégré d'attention que l'académie voudra bien nous accorder. No. 23.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,
Monſieur,
Votre très humble & très obéiſſ^t.
Serviteur,
(*Signé*) COUSIN.

[1] Il eſt donc démontré, que le rapport étoit fort long, puiſqu'il ne pouvoit être terminé en une ſéance de l'académie. Le rapport des Commiſſaires n'eſt donc

Billet de M^r. Couſin à M^r. Marat, du 15 Avril, 1780.

No. 24. J'AI l'honneur de ſaluer Monſieur Marat, et de le prier de remettre au porteur l'exemplaire de l'optique de Newton que je lui ai prêté. Monſieur Le Roy avoit demandé Samedi à faire ſon rapport, on n'a pas eu aſſez de tems, j'eſpére que ce ſera pour mercredi prochain.

(*Signé*) COUSIN.

Billet de M^r. Marat à M^r. le Marquis de Condorcet, du 27 Avril, 1780, et Réponſe de celui-ci au bas du dit Billet.

No. 25. M^r. MARAT prie M^r. le Marquis de Condorcet de vouloir bien lui faire part de la réſolution de l'académie relativement au rapport de ſes expériences. Il a l'honneur de lui faire ſes complimens. Réponſe au bas du billet, ce jeudi matin, 27 Avril, 1780.

Réponſe de M^r. de Condorcet.

Les Commiſſaires ont promis le rapport pour ſamedi.

pas le petit chiffon de papier que le Secretaire de l'Académie envoya à M^r. Marat et qui eſt à la tête de ſon ouvrage ſur la lumière.

Autre du même au même, en datte du Dimanche, 30 Avril, 1780.

M^R. MARAT prie M^r. le Marquis de Condorcet, de vouloir bien l'informer, ſi le rapport de ſes expériences eſt terminé ou même commencé. Réponſe au bas du billet. No. 26.

Réponſe de M^r. de Condorcet.

M^r. le Roy a fait le rapport, et l'a apporté à la ſéance, mais d'autres objets ont empêché de le lire à la ſéance, et il eſt remis à mercredi.

Autre du même au même, en datte du Jeudi, 4 Mai, 1780.

M^R. MARAT prie Monſieur le Marquis de Condorcet de vouloir bien lui marquer, ſi le rapport de ſes expériences eſt fait. Réponſe au bas du billet. No. 27.

Réponſe de M^r. de Condorcet.

Le rapport a été commencé hier, mais l'académie *n'a pas eu le tems d'en entendre la lecture en entier.*[1]

[1] Cette réponſe ne laiſſe pas le moindre doute ſur la verité de la remarque (1), faite à la lettre de M^r. Couſin portant le numero 23.

Autre du même au même, du Dimanche, 7 Mai, 1780.

No. 28. M^R. MARAT prie Monſieur le Marquis de Condorcet, de vouloir bien lui marquer ſi ſon rapport a été repris dans la ſéance d'hier et s'il eſt terminé. Réponſe au bas du billet.

Réponſe de M^r. de Condorcet.

Le rapport n'a pas été fait hier. M^r. le Roy qui en eſt chargé, n'a point aſſiſté à la ſéance.

Billet de M^r. le Roy à M. Marat, du 9 Mai, 1780.

No. 29. M^R. le Roy fait toutes ſortes de complimens à M^r. Marat, et le prie de lui renvoyer l'optique de Newton en françois que je lui ai prêté l'été dernier et la même optique en anglois qu'il croit lui avoir auſſi prêté, il voudroit y vérifier quelque choſe. *M^r. le Roy deſireroit auſſi que M^r. Marat lui envoya les expériences ſignées qu'il a vu avec M^r. Couſin pour former autorité.*

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale des Science, du 10 Mai, 1780.

No. 30. M^R. MARAT Médecin de Mg^r. le Comte d'Artois ayant prié l'académie de lui nommer

des Commiſſaires pour voir des expériences ſur la lumière. La compagnie nous en a chargés M^r^. le C^te^. de Maillebois, M^r^. Sage, M^r^. Couſin, et moi.

Ces expériences qui ſont en très grand nombre roulent ſur differens phénomenes de la lumière et particulièrement ſur ceux qui appartiennent à ſon inflexion lorſqu'elle paſſe le long des corps ainſi que ſur ceux qui ſelon l'auteur établiſſent que la décompoſition des couleurs qu'on obſerve dans cette inflexion eſt la cauſe de celle qu'on obſerve dans le priſme, ou que celles-ci ne ſont point l'effet de la refraction, mais l'effet l'unique de l'inflexion avant d'y entrer; en ſorte que ſelon M^r^. Marat la décompoſition de la lumière et celle que l'on obſerve dans ſon paſſage par differens milieux, ſont la ſuite d'un même effet.

Mais comme ces expériences ſont en très grand nombre ainſi que nous l'avons dit, que nous n'avons pu par là les vérifier toutes (malgré toute l'attention, que nous y avons apportée) avec l'exactitude néceſſaire, que d'ailleurs elles ne nous paroiſſent pas prouver ce que l'auteur imagine qu'elles établiſſent, et qu'elles ſont contraires en général à ce qu'il y a de plus connu dans l'optique, nous croyons, qu'il ſeroit inutile d'entrer dans le détail pour les faire connoître, ne les regardant pas comme de nature, par des raiſons que nous venons

d'expoſer, à ce que l'académie puiſſe y donner ſa ſanction ou ſon attache. Fait dans l'Académie des Sciences, le 10 *Mai*, 1780.

LE ROY, COUSIN, SAGE.

Je certifie le préſent extrait conforme à l'original et au jugement de l'académie, ce 10 *Mai*, 1780.

(*Signé*) LE MQ^t. DE CONDORCET.

Obſervations de M^r. Marat ſur le Rapport qui précéde.

QUELQUE peu diſpoſé que fut l'académie à me rendre juſtice, mes commiſſaires en particulier ne pouvoient ſe diſpenſer de rendre compte de mes expériences capitales; ce qui exigeoit un travail aſſez long et aſſez délicat. On verra par les lettres ſous les N^os. 19, 20 et 22, combien celui d'entre eux qui l'avoit entrepris ſe trouvoit embarraſſé, car il s'agiſſoit d'en dire aſſez pour que l'académie fut inſtruite et trop peu pour que je fuſſe content.

Quoiqu'il en ſoit, cette académie fut près de cinq mois à rédiger le rapport. Il paroit par le lettre ſous le N^o. que le rapport devoit être fort long puiſqu'un de mes commiſſaires ne penſoit pas qu'on put le terminer dans une ſéance: et il eſt prouvé par le réponſe que le Secrétaire de cette Compagnie fit au billet de

M^r. Marat dans le N°. qu'une ſéance entière n'a effectivement pas ſuffi pour en faire la lecture. L'acte académique contenu en deux phraſes qui m'a été envoyé le 10 *Mai*, 1780, et que j'ai mis à la tête de mon ouvrage n'eſt donc pas le rapport de mes commiſſaires. Il eſt donc démontré que le rapport a été ſupprimé par la cabale, et que l'académie m'a fait un déni de juſtice.

Voici maintenant quelques détails que je tiens de bonne part: un ſeigneur de beaucoup d'eſprit à qui je n'avois pas laiſſé ignorer cette tranſaction académique, ayant un jour à diner l'académicien qui avoit été chargé de mon rapport, entreprit d'en arracher l'aveu de la vérité. *Comment eſt-il poſſible*, dit-il à M^r. Le Roy, *qu'un académicien tel que vous, ſe ſoit oublié juſqu'à faire un rapport auſſi ridicule que celui qui eſt à la tête des découvertes de M^r. Marat? Si vous ne vouliez pas rendre juſtice à l'auteur, encore ne falloit-il pas apprêter à rire à vos dépens par un Gallimathias en ſtile barbare, qu'un maitre d'école auroit honte d'avouer. Que voulez-vous, répondit M^r.* Le Roy, *ce n'eſt pas ma faute; j'avois fait un rapport de quarante cinq pages in 4^to. où je m'étois piqué de faire connoître le travail de M^r. Marat; mais à chaque annoncé que je faiſois d'une expérience contraire au Siſteme de Newton, les Géomètres me donnoient un démenti, et nous ſoutenoient en face à mon confrère et à moi, que nous n'avions*

pas vu le fait que nous atteſtions, nous avions beau inſiſter, ils nous répondoient. "Cela eſt impoſſible, nous avons fait nos calculs," à force de crier, ils nous ont forcé au ſilence. Enfin l'académie ſubjuguée par le parti le plus fort, m'a tenu l'épée dans les reins pour brocher à la hatte le rapport dont vous me faites des reproches.

Lettre de M^r. Le Comte de Treſſan, Lieutenant Général des Armées du Roy, et depuis de l'Académie Françoiſe à M^r. Marat, dattée de Franconville,[1] le 24 Juillet, 1780.

No. 31. Ce matin, Monſieur, j'ai envoyé chez M^r. Cellot et Jombert (libraires) pour avoir vos deux ouvrages ſur la lumière et ſur le feu, ne ſachant à la fin que je pourrois m'addreſſer,(*ſic*) et très affligé que deux perſonnes que j'avois chargées de me les trouver ne me les euſſent pas encore envoyés; jugez, Monſieur, combien il m'eſt cher de les recevoir de votre main; j'en ai ouï faire l'éloge, mais je ſais combien il eſt rare de trouver des lecteurs éclairés parmi même les gens de beaucoup d'eſprit. Peu ſont initiés dans les recherches profondes, et dans le grand art des expériences, et vous trouverez plus difficilment que perſonne des

[1] *Franconville*, village à trois lieux de Paris, près St. Denis.

pairs pour vous entendre et pour apprécier votre beau travail.

L'Abbé de Treſſan, Monſieur, m'a fait éſperer que vous me fairiez l'honneur de me venir voir dans mon hermitage, que ma belle et charmante couſine Mad^e la Marq^se de Conillac vous ameneroit avec elle ; mais, Monſieur, ce n'eſt point en préſence des graces qu'on peut diſcuter les leçons d'Uranie, c'eſt dans la ſolitude des cabinets que deux amis peuvent ſe communiquer leurs idées, et je vous conjure, Monſieur, de m'accorder au moins deux jours, que vous me fairez paſſer délicieuſement. Je ne vais pas quitter d'un inſtant vos deux ouvrages, et j'eſpère en avoir ſaiſi les principes, les propoſitions et la théorie, lorſque j'aurai l'honneur de vous voir, je ſais déjà par l'Abbé de Treſſan, Monſieur, que vous joignez à la profondeur de la ſcience tous les dons qui la font aimer, et rien ne m'eſt plus honorable et plus cher, que de voir que vous eſpérez du moins trouver des oreilles pour vous écouter, vous trouverez de plus l'homme du monde qui deſire le plus avoir l'honneur de faire connoiſſance avec vous, et vous reçevoir dans ſon hermitage. J'ai l'honneur d'être avec la plus haute eſtime, Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſ^t
Serviteur,
(*Signé*) TRESSAN, L. G.

Billet des Redacteurs du Journal de Paris, à M^r. Le C^te. de Gouy, du 14 Nov^bre. 1778.

No. 32. Les auteurs du Journal de Paris s'empreſſeroient de faire uſage de l'annonce ſur le feu élémentaire qui vient de leur être envoyée, ſi l'auteur des découvertes précieuſes qu'elle contient vouloit ſe nommer ou au moins donner quelques indications qui puſſent mettre les auteurs du journal à l'abri des reproches qu'ils pourroient eſſuyer du public en imprimant une note trop vague, ſur un ſujet ſi important.

Extrait du Journal Anglois intitulé Monthly Review, du mois d'Octobre, 1782. Traduit en francois. Numeroté 33 dans la ſuite des pieces fourniés par M^r. Marat à M^r. de S^t. Laurent.

No. 33. Page 293, Section IX. Découvertes de M^r. Marat, docteur en médecine, ſur la lumière, &c. Nous avons mentionnés précédemment les découvertes de cet ingénieux et laborieux phiſicien, ſur le feu. La première édition de l'ouvrage qui nous occupe aujourd'huy, à été épuiſée preſque auſſitôt que publiée. On ne doit point en être ſupris, puiſqu'il à excité une curioſité particulière, annonçant une nouvelle révolution en optique, et l'entrepriſe de

faire perdre à notre immortel Newton, une de ſes plus brillantes aquiſitions dans cette partie des ſciences. Les cartéſiens les plus hardis et les mieux armés ont été ſouvent repouſſés avec perte et confuſion dans leurs attaques ; une conteſtation de plus de 30 ans à confirmé Newton dans la poſſeſſion de ſes découvertes, avec l'applaudiſſement unanime des académies et des ſociétés ſavantes de l'Europe, tandis que M^r. Marat ſe préſente avec une nouvelle légion d'expériences et d'obſervations pour renouveller le combat, ſous un nouvel étendard.

La réfraction et la réflection étoient les ſeules altérations que fuſſent connues dans la direction des rayons de la lumière, lorſque le Chevalier Iſaac Newton répétant les expériences du D^r. Hook, et du Jeſuite Grimaldi, obſerva que les rayons venant du ſoleil, dans leur paſſage à une certaine diſtance des corps, éprouvoient un changement de direction, différent de la réflection et de la réfraction, auquel il donna le nom d'inflection à ce changement de direction, ou cette déviation, ſuivant lui n'avoit lieu qu'à une très petite diſtance ($\frac{1}{110}$ de pouce) du corps auprès duquel paſſoient les rayons de la lumière, et il l'attribuoit à un pouvoir répulſif, par lequel les rayons s'éloignoient du corps, ſans qu'il y eut eu de contact entr'eux. M^r. Marat eſt d'opinion que cette inflection n'a jamais été

exactement obſervée ni expliquée par ceux qui l'ont précédés ; et pour mieux réuſſir, il entreprent de preuver par une multitude de faits, que tous les corps ſont environnés par un atmoſphère lumineux plus étendu que leur diamètre, et que les rayons, qui forment les différentes couches de cet atmoſphère, après s'être ployés vers le corps, convergent et ſe réuniſſent tous en différents foyers. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage même, pour y voir les expériences citées à l'appui de cette hypothèſe ; elles préſentent une nouvelle loi d'optique, qui doit produire des effets importants dans la nature, et plus particulièrement dans le ſiſtême planétaire. Au moyen de cette loi on peut déduire une explication naturelle du crépuſcule, des apparences optiques des éclipſes, et de pluſieurs autres phénomènes, qui n'ont point encore été expliqués d'une manière ſatisfaiſante, ce que notre auteur ſe propoſe de faire dans un ouvrage, duquel celui-ci n'eſt que l'extrait.

Notre auteur entreprent de démontrer qu'un rayon de lumière ne paſſe jamais en droite ligne, par la ſphère d'attraction d'un corps, et qu'il n'y paſſe jamais ſous être décompoſé. Sa démonſtration eſt fondée ſur des expériences faites d'après ſa méthode d'obſerver dans la chambre obſcure. Si ces expériences preuvent (comme elles ſemblent réellement le faire) que la lumière eſt toujours

décompoſée à la circonférence des corps, le priſme perdroit une grande partie de ſa réputation, car ſuivant cette hipothèſe, la lumière doit être néceſſairement décompoſée au bord du trou fait au volet de la fenêtre, pour introduire le faiſſeau de rayons deſtiné à l'expérience priſmatique. M^r. Marat eſt ſurpris que le Chev^r. Iſaac Newton n'ait pas fait attention à cette circonſtance dans ſa thèorie, après avoir répété l'éxpérience de Grimaldi. Il va encore plus loin, et prouve que la lumière n'eſt pas décompoſée en paſſant au travers du priſme. Il prouve cette propoſition en nous offrant un faiſſeau de rayons ſolaires, avec lequel il eſt impoſſible de produire le ſpectre, tel conſidérable que puiſſe être le nombre des priſmes aux travers deſquels on le fait paſſer. Pour cet effet il fait paſſer les rayons au travers d'une lentille, et reçoit leur foyer ſur un priſme; le réſultat de cette opération n'offre jamais qu'un champs de lumière pure, dont les bords ſeulement ſont circonſcrits par des croiſſants colorés. Phénomène que notre auteur croit incompatible avec le ſiſtême de Newton.

Le Chev^r. Newton avoit pris le plus grand ſoin, dans ſon traité d'optique, d'établir ſur des fondements ſolides, la thèorie de la différente réfrangibilité des rayons hétérogènes; et les expériences et les obſervations qui y avoient été employées, ſembloient y répondre

parfaitement. Mais notre auteur porte même à cette théorie un coup audacieux. Il analiſe les expériences de notre grand philoſophe, et prononce qu'elles ſont illuſoires. Il prétent prouver par des faits ſimples et déciſifs, que les rayons hétérogènes ſont tous égallement réfrangibles. Nil mortalibus arduum eſt.

Si les rayons décompoſés au bord du trou du volet de la fenêtre, ſont différemment réfractés par le priſme, notre auteur n'attribue cet effet qu'à leur déviation à l'approche du trou. Il obſerve à cette occaſion, que la déviabilité des rayons à toujours été confondue mal à propos avec leur refrangibilité; comme auſſi, qu'il paroit par une multitude d'expériences faites (de différentes manières et toujours ſuivies par les mêmes réſultats) que le jaune eſt le plus déviable, et que le bleu eſt le moins déviable de tous les rayons, ce qui eſt entièrement différent de la théorie de Newton ſur la réfraction.

S'il eſt vrai, dit notre auteur, que la lumière ne ſoit pas décompoſée par le priſme dans les expériences de Newton, et qu'elle ne ſoit jamais décompoſée par la réfraction dans les verres d'une bonne eſpèce et d'un beau poli, il s'en ſuit évidemment, que l'abberration de réfrangibilité, qui a donné tant de travail à pluſieurs geomètres modernes, n'eſt qu'une illuſion; et c'eſt ce qu'il entreprent de prouver indubitablement dans une autre partie de cet

ouvrage. Si ſa preuve étoit admiſe, il faudroit expliquer par de nouveaux principes la théorie des téleſcopes acromatiques.

Après avoir traité de l'invariabilité de la déviation des rayons hétérogènes, et des couleurs primitives, telles qu'on les voit ſur les ſurfaces différemment coloriés (ſous lequel article nous avons trouvé différentes obſervations curieuſes) M^r. Marat conclut ſon livre par la conſidération de la couleur des corps. Il obſerve dans cette partie, que la blancheur des métaux n'approche pas autant de la lumière pure que celles du papier, du lainge, des terres calcaires, &c. parce que l'image des métaux blancs à toujours une teinte bleuâtre ; que le noir n'eſt pas ſimplement produit par la privation de la lumière, parce que les corps noirs ſont vus par réflexion, et principalement parce que les rayons bleus concourent à former cette couleur ; et qu'il n'y à point de corps tranſparents qui ſoient d'une teinte pure, parce que tous réfléchiſſent et tranſmettent les différents rayons hétérogènes. Il déduit de cette dernière obſervation l'inutilité d'employer les objectifs colorés pour remédier à la prétendue abbération de réfrangibilité, comme auſſi l'inſuffiſance des méthodes employées pour dépurer les rayons hétérogènes en les faiſant paſſer au travers des verres.

Nous avons ſeulement touché à la hâte quelques uns des articles de cet ouvrage. Ce

qui néanmoins ſuffira, ſuivant nous, pour faire preter l'oreille aux phiſiciens curieux, et pour alarmer l'hortodoxie du ſinode Newtonien, qui eſt icy ſommé de deffendre ſon crédo, où de le réformer. L'adverſaire eſt hardi même juſqu'à la témérité ; mais ſes expériences ſont ſpécieuſes et ſéduiſantes, et ſes obſervations ſont fines et ingénieuſes. Il eſt vrai que le nombre de ceux qui font des expériences pour en impoſer, s'eſt beaucoup accru, et qu'ils ont été quelquefois ſurpris malgré leur déguiſement. Il eſt également vrai que les expériences commencent à perdre un peu de leur crédit, pour être ſouvent accumulées ſans intelligence et ſans choix, et ſans cet art important de les ſavoir analiſer, qui peut ſeul empêcher que les faits ne ſoient également les ſources de la vérité où de l'erreur. Mais nous croyons que les expériences de M. Marat, ont un titre particulier à être jugées avec juſtice.

Lettre de M^r. Paté, Profeſſeur de Phyſique de Chalons ſur Marne, à M^r. Marat, dattée de l'Hotel de Juigné, rue de Thorigny au marais, à Paris, le 25 Février, 1780.

MONSIEUR,

No. 34. PARDONNEZ mon indiſcrétion, *mais vos précieuſes découvertes ayant été le principal motif*

de mon voyage à Paris, je voudrois ne pas partir ſans avoir l'honneur de vous revoir et d'avoir un entretien avec vous. Un officier des Gardes du Corps du Roy inſtruit dans toutes les parties de la Phyſique et qui m'a accompagné ici déſireroit obtenir la même faveur : ſi vous avez la bonté de nous l'accorder, je vous prie de vouloir bien m'indiquer le jour et le moment où il nous ſera permis de nous rendre chez vous. J'ai l'honneur d'être avec reſpect, Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſant
Serviteur,
(*Signé*) PATÉ,
Profeſſeur de Phyſique de Chalons ſur Marne.

Lettre du même au même, du 3 Juin, 1781.

MONSIEUR,

J'ai toujours le projet de faire connoître aux écoles de Reims et de Chalons vos précieuſes découvertes. M^r. de Tavernery à déjà annoncé mon projet, et je reçois de toutes parts les lettres les plus preſſantes pour partir. Mais je voudrois être plus au fait de la matière, et pour cela j'aurois beſoin d'avoir avec vous, Monſieur, quelques conférences, je vous prie de me les accorder, et de m'indiquer les moments qui vous ſeront les plus commodes : je craindrais d'être importun ſi je ne connoiſſois tout le plaiſir que No. 35.

vous avez à éclairer les autres. J'ai l'honneur d'être, Monſieur.

Votre très humble & très obeiſſ^t
Serviteur,
(*Signé*) PATÉ, ETC.

Extrait du Supplément à la feuille de Rouen, N°. 36, envoyée à M^r. le Baron de Feldenfeld par le Secretaire de l'Académie des Sciences de Rouen à la ſuite duquel eſt la réponſe qu'il fit à M^r. le B^n. de Feldenfeld, ſur la Lettre que celui-ci avoit écrite pour ſavoir quel Mémoire avoit été couronné par l'Académie ſur cette Queſtion: Juſqu'à *quel point on compte ſur l'Electricité dans le traitement des Maladies. Le tout en date du* 18 F^vre. 1783.

* * * * *

Enſuite l'académie fit annoncer qu'elle avoit décerné le prix ordinaire des ſciences au mémoire portant pour epigraphe

Eſt modus in rebus, ſunt certi denique fines,
Quos ultra citraque nequit conſiſtere rectum.

Quoiqu'il n'ait pas plus que ſes concurans offert de ſolution quant au *magnétiſme*, il remplit parfaitement les conditions exigées à l'égard des effets de l'*electricité*; il déſigne très préciſément les maladies dans leſquelles on peut en eſperer des ſecours, et celles où l'on l'invoqueroit vainement, ou même avec danger.

Mais l'ouverture du billet cacheté n'a preſenté que la répétition de l'épigraphe avec la lettre initiale M . . . , accompagnée de ſix points, et la date de Paris le . . . 1783.

En donnant le prix à ce mémoire qui le mérite à tant de titres, l'académie a regreté que l'auteur n'ait pas mis plus d'aménité dans les termes, en refutant l'opinion d'un homme eſtimable, adopté par neuf compagines ſçavantes, qui preſque toutes ont couronné ſes efforts. Au ſurplus la médaille reſtera aux mains de M^r. le Tréſorier juſqu'à ce qu'on ait ſatifait aux formalités requiſes pour ſe faire connoître.

* * * * *

Lettre de Monſieur d'Ambournay, Secrétaire de l'Académie de Rouen, à M^r. le Baron de Feldenfeld, ci-deſſus dattée et mentionnée.

MONSIEUR,

JE ne puis répondre plus poſitivement à la lettre anonime dont vous m'avez honoré le 7 de ce mois qu'en vous envoyant l'extrait cy joint de la ſéance publique de l'Académie de Rouen, tenue le 6 Aouſt dernier. No. 36.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur,

(*Signé*) L. A. D'AMBOURNAY.

Secretaire perpetuel.

Lettre du même au même, dattée de Rouen, le 29 F^brr^. 1783.

MONSIEUR,

No. 37. J'AI communiqué hier à l'académie extraordinairement aſſemblée la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 de ce mois.

D'après les renſeignemens que cette lettre contient, on ne peut douter que l'auteur du mémoire ſur l'électricité médicale ne vous ſoit parfaitement connu ; mais il paroit néceſſaire qu'il le ſoit auſſi de la compagnie, *à l'eſtime de laquelle ſes talens lui donnent tant de droits.* Sauf à ce qu'elle ſe prive de la ſatisfaction de le nommer publiquement, tant qu'il deſirera de garder l'anonime. Mais le régime du corps, et l'intérêt même de l'auteur exigent que ſon nom ſoit conſigné dans nos regiſtres. D'ailleurs le *miſtère* qui peut lui convenir actuellement ceſſera d'être d'accord avec ſon projet[1] de faire imprimer cet ouvrage à la ſuite d'un autre auquel il va de ſa gloire de mettre ſon nom, la réticene ſeroit donc en pure perte et déſobligeante pour l'académie. *Quant au renvoi que vous me demandez du mémoire de votre ami*, permettez moi de vous

[1] M^r^. le Baron de Feldenfeld avoit demandé le renvoi du mémoire et avoit donné pour raiſon que l'auteur deſiroit le faire imprimer à la ſuite d'un autre ouvrage.

obſerver, Monſieur, que même tous ceux qui ont concouru appartiennent à l'académie, *et a plus forte raiſon* celui qu'elle a couronné. Tout ce qu'elle peut ſans bleſſer ſes droits, eſt d'en faire tirer une copie aux fraix de l'auteur et de la lui envoyer. Il eſt encore de règle d'avoir ſon agrément pour rendre publique cette copie, et c'eſt de quoi nous nous occuperons en tems. Le plus preſſé eſt de pourvoir à la délivrance de la médaille.[1]

Il eſt de règle ſtricte dans toutes les académies de l'Europe que le prix ne ſoit delivré qu'à l'auteur en perſonne, ou a quelqu'un fondé de ſa procuration ſpeciale. Deſque M^r^. votre ami aura rempli l'une ou l'autre de ces conditions il ſera ſatisfait à cet égard.

Je ſuis mortifié, Monſieur, que la rigueur de mon miniſtère ne me permet pas de condeſcendre à vos deſirs, mais vous ſavez que les formes ſont les conſervatrices des corps, et je vous rends exactement les ſentimens de l'académie.

Je ſuis avec reſpect, Monſieur,

Votre très humble & très obéiſs^t^

Serviteur,

(*Signé*) L. A. D'AMBOURNAY.

Secr^re^. perp. de l'Ac. pour les Sciences.

[1] M^r^. le Baron de Feldenfeld avoit auſſi demandé que la médaille reſta entre les mains du tréſorier juſqu'à ce que l'auteur ſe fit connoître.

Copie d'une Lettre de M^r. le Baron de Feldenfeld à M^r. d'Ambournay, Secr^re. perpétuel de l'Académie de Rouen, en datte de Paris, le 3 Octobre, 1783.

No. 38. DÈS que j'ai eu reçu votre lettre du 29 F^bre dernier, Monſieur, je l'a remiſe à l'auteur du mémoire couronné par l'académie au ſujet de l'électricité médicale. Cet auteur eſt le celèbre M^r. Marat ſi avantageuſement connu de l'Europe ſavante par ſes belles découvertes en phyſique; vous recevrez par ce même courrier une lettre de lui avec ſa procuration, auſſi que vous l'avez demandé. Je ne doute pas que cette connaiſſance n'ajoute au plaiſir qu'a eu l'académie en couronnant le travail d'un homme qui ne pouvoit que mériter d'être diſtingué par un corps qui ſait ſi bien apprécier les talens.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec les ſentimens de la plus parfaite eſtime, &c.

Lettre de M^r. d'Ambournay, à M^r. Marat, dattée de Rouen, le 15 Octobre, 1783.

MONSIEUR,

No. 39. AVEC la lettre dont vous m'avez honoré le 3^e de ce mois j'ai reçu votre procuration en blanc pour retirer de M^r. le Tréſorier de l'Académie de Rouen la médaille d'or décernée

à *votre ſavant mémoire ſur l'électricité médicale.* Je ſuis trop jaloux de votre confiance pour tranſmettre le gage à qui que ce ſoit, et j'agirai en conſéquence de vos pouvoirs. J'arrive de la campagne, et dès demain je préviendrai M^r. le Tréſorier. Mais en attendant j'ai fait commencer la copie que vous deſirez.

J'ai reçu en même tems le beau cadeau que vous deſtinez à la Bibliothèque de l'Académie. Il eſt auſſi précieux par le fond qu'élégant par ſa forme ; mais je ne pourrai le préſenter de votre part à la compagnie ni vous en addreſſer ſes remerciemens qu'à ſa rentrée fixée au mercredi 13 Nov^bre prochain. La préſente n'eſt donc, Monſieur, que pour vous en accuſer la réception et ſaiſir une occaſion de plus de vous aſſurer des ſentimens de la haute eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſ^t
Serviteur,
(*Signé*) L. A. D'AMBOURNAY.
Secret. perpétuel.

Autre du même au même, dattée de Rouen, le 20 *Novembre*, 1783.

JE n'ai reçu que le 29 du mois paſſé votre lettre du 24, y joint le *précieux préſent d'un exemplaire de vos œuvres phyſiques*, j'aurois dû plutôt vous en exprimer ma reconnoiſſance ſincère, mais les préparatifs de notre rentrée No. 40.

joints à quelques affaires de mon état, ne m'ont pas permis de remplir ce devoir; j'éſperois d'ailleurs que le retard n'excéderoit pas quinze jours, mais la fatalité des circonſtances en a ordonné autrement, la copie de votre mémoire n'étoit point finie; la collation a exigé du tems et la médaille ordonnée dès le 15 Octobre n'eſt point encore arrivée, parcequ'on grave un nouveau coin pour l'effigie de Louis XVI. Enfin l'avis que vous me donnez de votre prochain départ pour Londres[1] me détermine à vous envoyer le mandat cy joint de Mr. Dechamps, notre profeſſeur de deſſein, ſur Mr. Ruſſel caiſſier à la monoye des médailles au Louvre, pour qu'il vous délivre celle-cy, auſſitôt qu'elle ſera frappée. Il vous plaira en donner quittance au bas du mandat au dit ſieur Rouſſel qui le renverra ainſi à Mr. Dechamps. Ne différez pas s'il vous plait, à l'en informer, de peur que dans l'intervalle il n'adreſſe cette médaille au mandataire qui la lui avoit demandé de la part de la compagnie.

Vouz trouverez auſſi la copie de votre mémoire, où j'ai taché de réparer les inattentions du copiſte. Je ſouhaite qu'elle vous ſuffiſe. Il ne ſera point queſtion s. v. p. des

[1] Je me diſpoſais à faire une petite excurſion à Londres pour mes affaires particulières lorſque j'ai reçu votre lettre où vous m'annoncez les menées de mes adverſaires.

fraix. *L'académie ayant expreſſément arrêté qu'elle ſaiſiſſoit cette occaſion de vous exprimer la ſenſibilité au beau préſent dont vous avez enrichi la bibliothèque : cette dérogation à ſes ſtatuts eſt conſignée dans ſes regiſtres comme un monument honorable qu'elle met à votre généroſité ;* et elle m'a chargé de vous en informer poſitivement. Permettez moi d'y joindre les actes de ma gratitude particulière, et de vous renouveller l'aſſurance de la haute eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſ^t^
Serviteur,
(*Signé*) L. A. D'AMBOURNAY.
Secr. perp. p^r^. les Sciences.

Account
of an Interview which took
place at Venice
in 1622
Between the Prince de Condé
and Fra Paolo Sarpi.

Derived from Original Sources.

ACCOUNT OF AN INTERVIEW

BETWEEN THE PRINCE DE CONDÉ AND FRA PAOLO SARPI.

THE interview between the Prince de Condé and the celebrated Fra Paolo Sarpi connects itſelf with the houſe of Contarini, as it took place in the palace of that family, and in the preſence of Angelo Contarini. The reader, I truſt, however, will think I need offer no apology for bringing a faithful report of this converſation to his notice. It will be found full of curioſity and intereſt in itſelf, and the words (the "ipſiſſima verba") of diſtinguiſhed men muſt always have the higheſt value.

Part of the converſation, or rather, I ſhould ſay, the ſubſtance of it, has been printed before, and will be found in the life of Fra Paolo, by Fra Fulgenzio,[1] prefixed to the complete edition of his works, printed at Venice in the year 1765, with the fictitious date of Helmſtat. This verſion is copied from the original manuſcript dictated by Fra Paolo himſelf to Fra Marco, his amanuenſis, in whoſe handwriting it is. It was copied and ſent to the government by the cautious monk as ſoon

[1] Fra Fulgenzio, in his printed calendar, thus deſcribes the converſation between the Prince and the Friar:—

"Il volatile diſcorſo pieno di ſatti ed interrogazioni pareva un fluttuar d'onde a romperſi nello ſcoglio delle rare, brevi e ſolo neceſſitate riſpoſte. Il biaſimo degli Ugonotti, ſenza toccar ſcintilla di dottrina, lo divertì con ſingolar diſtiezza introducendo la memoria del valore e prudenza del Padre ed avo del Principe medeſemo il quale, come capaciſſimo, ben s' avvide quello che ſignificaſſe," &c.

as poſſible after the converſation had occurred.

The life and writings of Fra Paolo Sarpi are too generally known to render any account of them neceſſary. I will only remind the reader that he was born at Venice in the year 1552, and that he was chriſtened Pietro, though he is now only known under his monaſtic name of Fra Paolo. At an early age he took the vows, and entered the convent of the Serviti at Venice (I. Servi di Maria).

His various writings rendered him obnoxious to the Court of Rome, and to the moſt ardent defenders of the Roman ſyſtem; nor was the protection of his government ſufficient, though conſtant and open, to ſecure him againſt repeated attacks on his life. When leaving his convent he was obliged to have recourſe to the moſt minute precautions for his ſafety, and his reluctance to meet the Prince

de Condé may have ariſen, in ſome meaſure, from his diſlike to expoſe himſelf to any unneceſſary riſk. In reply to the reiterated and urgent requeſts of the Prince to appoint a meeting, he alleged in excuſe the law prohibiting all ſervants of the Venetian ſtate from holding intercourſe with foreigners. It was not till he received the permiſſion, or perhaps I ſhould rather ſay, the order of the Government, that he conſented to the interview. He refuſed, however, to receive the illuſtrious foreigner in his own cell, or without a witneſs; and the Contarini palace was fixed upon as the place of meeting, and Angelo Contarini, Miniſter for the Mainland (Sagio di Terra firma), was requeſted to be preſent. We may fairly ſuppoſe that the library, of which I have attempted a deſcription, may have been the ſcene of this celebrated interview.

The Prince de Condé in queſtion was Henry de Bourbon, the third prince of the houſe who bore that title, and the ſecond of the Chriſtian name. He was deſcended from the Duc de Vendôme, the grandfather of Henry IV., and he ſtood in the relationſhip of firſt couſin once removed to that prince, or, as it is familiarly called in France, nephew "à la mode de Bretagne."

The Prince de Condé was the poſthumous ſon of Henri de Bourbon and Charlotte de la Tremouille. He was adopted at an early age by the king, and was educated at court in the Roman Catholic faith. He married the beautiful Marguerite de Montmorency, and inherited the property of that illuſtrious family on the execution of his unfortunate brother-in-law, the Marſhal de Montmorency.

The Prince ſeems to have in-

herited ſome of the high qualities which diſtinguiſhed thoſe of his race, with a full ſhare of their defects. But as M. de Voltaire truly obſerves, it is a ſufficient diſtinction to have been the father of the Grand Condé.

26 *Novembre*, 1622.

RAGIONAMENTO CO' L PRENCIPE DI CONDE.

SERENISSIMO PRENCIPE.[1]

In eſſecutione del commandamento di V^r. Ser^tà eſtenderò in queſto foglio il ragionamento che io ho havuto con l' Altezza del' Sig^r. Prencipe di Condé mercoledì proſſimo paſſato in caſa et in preſenza dell Ill^mo. Sig^r. Contarini ſavio di Terraferma, ſecondo l' ordine che nell' Ecc^mo. Collegio mi fu impoſto, incominciando dalle coſe precedenti per le quali io ho differito la

[1] Angelo Priuli.

viſita di quel Sig^re. ſino a queſti ultimi giorni, in qual giorno mi ritrovai nella ſuddetta caſa inanzi che vi giungeſſe il Sig^r. Prencipe. Queſto Principe è venuto in queſta città la Domenica 13 del meſe corrente, il lunedì ſeguente venne al monaſterio accompagnato ſolamente con 2 de' ſuoi et addimandò di parlarmi. Il Frate che attende alla porta, havendo così commiſſione da me ſempre che ſon ricercato da perſone non conoſcinte, riſpoſe che io non ero in caſa.

Il giorno ſeguente tornò il Sig^r. Prencipe accompagnato con alquanti, et con doi nobili di queſta città ricercò di parlarmi, et diſſe di eſſer il Prencipe di Condé: Li fu riſpoſto parimente che io non ero in caſa; et uno di quei gentilhuomini diſſe ſaper molto bene che io vi era, et faceva dir di non eſſerli, ma che il giorno ſeguente doveſſi ritrovarmi, perchè il Sig^r. Prencipe era per parlarmi.

Quel giorno ſeguente, che fu il mercordi de i 16, venne il Sig^r. Prencipe alle 19 hore in tempo che io ero ancora in Palazzo et ſi trattenne aſpettandomi fino alle 22, ma io riſaputolo mi trattenni fuora.

In quelle tre hore che il Sig^r. Prencipe reſtò in monaſterio, ragionò con diverſi frati, et prima andò in chieſa a veder la ſepoltura di Rinaldo Bederode, che morì in Friuli al tempo della guerra, et diſſe maravegliarſi, che in quella chieſa ſe ſepeliſſe heretico; che quello era heretico: li riſpoſe il frate eſſer coſtume dei monaſterij di Venetia di ſepelir li morti, condotti alle chieſe da i Preti ſenza ricercar chi ſiano, et che non poteva credere che da i Preti foſſe ſtato accompagnato alla ſepoltura un morto, ſe non foſſe viſſuto catholico.

Introduſſe ancora il Sig^r. Prencipe co'l P. Prior del Monaſterio ragionamento della perſona mia: li di-

mandò ſe io diceva meſſa; ſe la diceva ogni giorno et a che hora, et ſe il Popolo ſta preſente alla mia meſſa. Li riſpoſe il Priore, che ci dicevo meſſa la feſta, et ſpeſſe altre volte; che la mia meſſa era la ultima, alla quale ſtava preſente il concorſo del Popolo ordinario eſſere nella chieſa. Li dimandò poi ſe io era accommadato con Roma, al che il Prior riſpoſe di non ſaper che io haveſſi havuto altra differentia, ſe non quella per le ſcritture occorſe nell' occaſione dell' interdetto. Soggionſe il Sig^r. Prencipe, che quelle Scritture le haveva vedute, et che in Franza erano della medeſima opinione, et che la Sorbona di Parigi le approvava. Li dimandò appreſſo ſe io in Monaſterio era mal voluto; ſe haveva alcun inimico, over emulo; al che eſſendo riſpoſto di no, dimandò, ſe io era nemico de' Geſuiti. A queſto, il Priore paſsò con termini generali, et per divertir-

la da tal ragionamenti entrò in la pace di Francia. In queſto propoſito diſſe il Prencipe, che gl'Ugonoti erano perſone inquiete che non ſi contentavano di viver a ſuo modo, ma che volevano anco dominare, et ſe ſi contentaſſero ſolo di viver a ſuo modo ſarebbono tolerati, ſicome anco in Venetia vi ſono molti che vivono a modo ſuo.

Al tempo delle 22 hore, vennero alquanti gentilhuomini a levarlo, et ſi partì.

Io ho ſchivato nelli ſuddetti tre giorni l'occaſione di parlare con ſua altezza, per non eſſermi lecito di farlo, ſenza la publica licenza; et inſieme era di opinione che da queſto non poteſſe ſuccederne alcun buon'effetto; ma, havendo mi commandato V. Ser^tà. che io doveſſi fargli riverenza, et ricever i ſuoi commandamenti, in eſſecutione di queſto [il dì 23. del preſente andai alla caſa dell' Ill^mo. Sig^r.

Angelo Contarini, dove venuto il Sig^r. Prencipe che già io era, ſtava aſpettando, ſtimai che conveniſſe che io foſſi il primo a parlare][1] è ſucceſſo il ragionamento di che ho fatto di ſopra mentinone.

Nell' incontrarlo ſtimai che conveniſſe che io foſſi il primo a parlare: uſai quelle parole di reverentia et di complimento che ſtimai convenire, et da lui fui corriſpoſto con molta humanità. Et poſtoſi a ſedere colla preſenza dell' Ill^mo Sig^r. Contarini, diſſe il Sig^r. Prencipe che haveva havuto curioſità di vedermi, et parlarmi, et che ſi maravegliava della difficoltà che haveva incontrato; perchè molti Prencipi hanno Religioſi al ſuo ſervitio, et neſſuno li tien obligati che non poſſino trattare; che non voleva dir altro quanto alla legge della Rep^ca. che i ſuoi miniſtri non trattino, ma

[1] The bracketed words were cancelled.

che li pareva doverſi far anco qualche eccettione.

Io li riſpoſi, che neſſuna coſa più manteneva la legge in vigore quanto l'oſſervanza generale ſenza eſſentar alcuno; perchè una eccettione chiama l'altra; et finalmente ſi riſolvono in total abrogatione della legge: che io non mi ſtimava legato perciò, anzi che reputava che mi foſſe di utilità, et beneficio; et quando non vi fuſſe legge, che mi ubligaſſe, vorrei io ubligar me ſteſſo.

Diſſe il Sig^r. Prencipe qualche parola in comprobatione et poi paſsò a dimandarmi: ſe era lecito ad un Prencipe introdur l' hereſia nel ſuo ſtato. Riſpoſi, che una interrogativa così generale, ricercava una preſta et riſoluta riſpoſta: che ciò non era lecito, ma che il punto ſtava in decchiarar, che coſa l'intendeva per hereſia [in una città, luoco dà alle perſone, che vogliono opprimer altre, et in un altro

buona dottrina ſecondo gl' intereſſi.] perchè la medeſima coſa ſaria ſtimata hereſia da perſone cattive che vogliono opprimere altri ſotto preteſto di Religione, che da buoni chriſtiani vien tenuta per ſana dottrina.

Soggionſe il Sig^r. Prencipe, parliamo adonque di quelle che ſono hereſie già condannate da tutti: dimandò ſe è lecito ad un Prencipe condur tal heretici nello ſtato ſuo.[1] Riſpoſi, che queſto in alcuni caſi potrebbe eſſer male, e in altri bene; perchè ſe un Prencipe admetteſſe heretici nello ſtato ſuo a fine che i proprij ſudditi foſſero contaminati, ſarebbe un gran male; ma ſe lo faceſſe a fine che quei heretici foſſero inſtrutti, et deventaſſero Catholici, ſarebbe un gran bene; et che innumerabili poſſono eſſer le cauſe cattive, et innumerabili le buone: ma che un Prencipe, il qual non riconoſca

[1] Apparently, Condé here paſſes from hereſies to heretics.

ſuperior ſe non Dio, non è tenuto a dar conto delle cauſe che lo moveno; et ogn' uno debbe ſtimare che ſiano giuſte et ragionevoli; perchè gl' altri, che vogliono condannarlo, et farſi giudici, offendono Dio, uſurpandoſi quello che ſua Divina maeſtà s' ha riſervati, che è, l'eſſer ſolo Giudice de' Prencipi ſoprani.

Interrogò il Sig^r. Prencipe ſe era lecito haver heretici nelle ſue militie. Riſpoſi che Papa Giulio 2^do haveva Squadre de Turchi nell' eſſercito ſuo in Romagna: che Papa Paulo IV. conduſſe a ſua diffeſa in Roma, alquante compagnie de'Griſoni heretici, et diceva che erano tanti Angeli mandati da Dio alla ſua diffeſa, che habbiamo nella Scrittura Divina eſſempij di molti Santi Prencipi i quali ſi ſono valuti delle armi delli Infedeli; et eſſer notabile l'eſſempio che David con la ſua gente andò in campo de i infedeli contro li medeſimi Iſrealiti.

Diſſe il Sig^r. Prencipe, che quello era il tempo d' i Profeti: et io li replicai, eſſer dottrina di S. Paulo, che tutto quello, che è nella Scrittura Divina è ordinato dallo Spirito Santo per noſtra inſtruttione, acciò imitando quelle attioni ſiamo certi di non fallare.

Paſſò il Sig^r. Prencipe a' ragionamenti dello ſtato delle coſe preſenti [et eſſaltata la Francia come concluſe] alli quali io non diedi riſpoſta alcuna, ma l' Ill^mo. Contarini riſpoſe ben quanto conveniva.

Concluſe il Sig^r. Prencipe, che era bene a' deffender la propria libertà; ma però conveniva tener maggior conto della Religione; et non far coſa minima contra la Religione per mantener la libertà.

A queſto io li riſpoſi, che non ſi poſſono incontrare et urtarſi, ſe non quei chi caminano per la medeſima via, ma quei che vanno per diverſe ſtrade non poſſono ne urtarſi, ne incommo-

darſi: Che il Regno di Chriſto non è di queſto mondo, ma in Cielo, et che però la Religione camina per via celeſte; et il Governo di ſtati per via mondana; et perciò, uno non può mai incommodar l'altro; ma ben vi è un certo appetito di dominare, maſcherato di religione che camina per vie mondane; et a quello, non convien haver alcun riſguardo, come a coſa non divina, ma fraudolente: et eſſer gran coſa che tutta la predicatione di Chriſto noſtro Sig^re. et d'i S^ti. Apoſtoli non è verſata in altro ſe non a dichiarare, che le promeſſe del Teſtamento vecchio temporali, ſi debbono intender ſpiritualmente, et non di coſe mondane; et adeſſo tutto il contrario, non ſi ha altra mira ſe non di tirar al temporale le coſe ſpirituali, da Chriſto promeſſe alla chieſa.

Il Sig^r. Prencipe mi parve fermato aſſai in queſto, et paſsò a dire diverſe coſe delle correnti nel mondo et io

ſempre mi valſi di queſta riſpoſta, che delle coſe Politiche io non intendevo, et che ſuperavano la mia portata.

Volſe ſua Altezza introdur ragionamento delle differentie paſſate nell' occaſione dell' Interdetto: Io riſpoſi che erano ſopite et ſcordate; et egli replicò [non ſaper come ſiano ſcordate] che il tentativo d'amazzarmi moſtrava che non erano ſcordate, et io ſoggionſi, che quel era ſcordato più di tutto, et egli mi interpellò, ſe io amava quei da Roma et ſe credeva eſſer amato da loro. Riſpoſi che dal canto mio non cadeva relation d' amore, ma che io li oſſervavo et riverivo come conviene alla loro grandezza; qual penſiero eſſi haveſſero verſo di me, io non l'haveva mai ricercato, baſtandomi aſſai attender al ſervitio del mio Prencipe.

Diſſe il Sig^{r}. Prencipe che così l'intendevano in Francia, et che però le mie ſcritture erano ſtate laudate.

Li riſpoſi [che la verità è chiara] che la laude non viene a me, ma alla verità che è chiara; et quanto a quelle ſcritture, che io le ſtimo deboli, et non vorrei manco eſſer giudicato da quelle.

Mi ſoggionſe, che era un' altra opera intitolata l' hiſtoria del Concilio di Trento, che ſi diceva eſſer mia. Riſpoſi che a Roma ſapevano molto bene chi era l'autore, nè volſi uſcir di queſta riſpoſta.

Mi diamandò ſe io havevo ſcritto altro: riſpoſi non haver ſcritto: [et che meno ſarei] nè eſſer mai per ſcriver coſa alcuno; eſſendo certo che mai quel che è ſcritto è inteſo nel ſenſo dell' autore.

Paſsò poi a dirmi, che io ero Religioſo, et toccava a me conſegliare V.V. E.E. Ill^me^. di quello, che era bene: Io diſſi che V^a^. Ser^tà^. non ſi ſerviva di me per conſigliare nelli affari del Governo, perchè non haveva biſogno di conſiglio, ma ſolo in

qualche cauſa di Giuſtitia tra il Prencipe et li Sudditi, overo tra li ſudditi medeſimi: et perchè egli ſi rendeva difficile ad aſſentir a queſto, io lo ſupplicai più volte di crederlo.

Paſſarono diverſe parole de complimento, et eſſendo il ragionamento durato circa un' hora, il Sig^{r}. Prencipe ſi partì.

Queſta è la ſoſtanza delli diſcorſi che durarono circa un' hora et paſſarono dal canto mio con tutti li termini di riverenza et dal canto del Prencipe con ogni dimoſtratione di abondante humanità.

Eſſendomi però reſtato concetto nell' animo atteſe le coſe precedenti, et gionti qualche altri indicij che quel Sig^{re}. non mi habbia detto tutto quello che haveva diſſegno dirmi.

Ma piacendo a V^{a}. Ser^{tà} intender anco le coſe, che paſſarono precedentemente aggiongerò che eſſendo arrivato il 'Sig^{r}. B. *coetera deſunt.*

COLLOQUY IN THE CONTARINI PALACE AT S. BENETTO, BETWEEN FRA PAOLO SARPI, AND THE PRINCE OF CONDÉ, IN NOVEMBER, 1622.

MOST SERENE PRINCE,[1]

In execution of your Serenity's commands, I ſhall ſet forth on this ſheet the converſation held by me with his Highneſs the Prince of Condé laſt Wedneſday, in the houſe and in the preſence of the moſt illuſtrious Sig^r. [Angelo] Contarini, Sage for the Mainland.[2]

I commence with the circumſtances that occurred previouſly, on account of which I delayed my viſit to that perſonage until lately.

On the day in queſtion I was at the manſion aforeſaid before the

[1] Angelo Priuli.

[2] The office of Sage of the Mainland correſponded with that of Secretary of State for the provinces on Terra firma.

arrival of the Prince, who reached Venice on Sunday the 13th inſtant.

On the following Monday he came to the monaſtery [of the Servites], accompanied merely by two or three of his attendants, and aſked to ſpeak to me. The friar who keeps the gate, having my orders to this effect whenever ſtrangers aſk for me, replied, that I was not at home.

On the morrow, the Prince returned, accompanied by ſeveral perſons, including two Venetian noblemen. He aſked to ſpeak to me, ſaying he was the Prince of Condé, and was told, in like manner, that I was not at home. Thereupon one of thoſe noblemen ſaid he knew very well that I was at home, and had myſelf denied, but that I muſt be forthcoming the next day, as the Prince wiſhed to ſpeak to me.

On that day (Wedneſday, the 16th) the Prince came at the nine-

teenth hour, when I was at the palace, and remained waiting for me until the twenty-ſecond hour; but I, being aware of this, ſtayed away. During thoſe three hours of the Prince's ſtay at the monaſtery, he diſcourſed with ſeveral friars; but firſt of all, went into the church to ſee the tomb of Rinaldo Bederode, who died in the Friuli during the time of the war, and he ſaid he marvelled at the interment in that church of a heretic; for that a heretic he was. The friar anſwered him, that it was the cuſtom in the monaſteries of Venice to bury ſuch dead as were brought to their churches by prieſts, without inquiring who they were; nor could he believe that the prieſts would have attended any one to the grave, unleſs he had lived as a Catholic.

The Prince then commenced ſpeaking to the prior about myſelf

individually; aſking him whether I ſaid maſs, whether I ſaid it every day, whether the people attended my maſs? The prior anſwered him, that I ſaid maſs on feſtivals, and often at other times; that my maſs was the laſt, and was attended by the uſual number of people then in the church. He next inquired of him, whether I was reconciled to Rome? The prior made anſwer, that he was not aware of my having had any other diſpute, excepting on the ſubject of my writing regarding the interdict. The Prince added, that he had ſeen thoſe writings, and that in France they were of the ſame opinion, and that the Sorbonne of Paris approved them. He next aſked him whether in the monaſtery they bore me ill-will, whether I had any enemy or rival? and being anſwered in the negative, he inquired whether I was the enemy of the

Jeſuits? To this the prior anſwered in general terms, and to turn the converſation, began diſcuſſing the peace in France; about which the Prince ſaid, that the Huguenots were a reſtleſs race, not ſatisfied with living in their own faſhion, but that they choſe alſo to domineer; and that if they contented themſelves merely with living in their own faſhion, they would be tolerated; in like manner as at Venice alſo, there were many who lived after their own faſhion.

At the twenty-ſecond hour ſome noblemen came to fetch him, and he departed.

During the aforeſaid three days, I avoided any opportunity of ſpeaking with his Highneſs, it not being allowable for me to do ſo without permiſſion from the State; and it was alſo my opinion that no good reſult could be obtained thereby; but

your Serenity having commanded me to pay my reſpects to him, and receive his commands, conſequently [on the 23rd inſtant, I went to the houſe of the moſt illuſtrious Sig^r. Angelo Contarini, whither the Prince of Condé having come, I being already there awaiting him, I deemed it fitting that I ſhould be the firſt to ſpeak][1] there took place the converſation to which I have already alluded.

On meeting him I uſed ſuch words of reſpect and compliment as I deemed ſuitable, and which he reciprocated with much graciouſneſs; and having ſeated himſelf in the preſence of the moſt illuſtrious Sig^r. Contarini, the Prince ſaid he had been curious to ſee me and to ſpeak to me, and that he was ſurpriſed at the difficulty he had encountered, as many ſovereigns

[1] The bracketed words are cancelled in the original.

have "monks" in their ſervice, and no one conſidered them bound not to hold intercourſe with any body; that he would ſay nothing more about the law of the Republic forbidding its miniſters to hold conferences, but that it alſo appeared to him that ſome exception ſhould be made.

I anſwered him, that nothing maintained the law in vigour ſo much as its general obſervance, without exemption for any perſon, as one exception entails another, and they at length end in the total abrogation of the law; that I did not, on this account, conſider myſelf under conſtraint; nay, that I conſidered it advantageous and beneficial for me, and were there no law to bind me I ſhould bind myſelf.

The Prince ſaid a few words of approbation, and then proceeded to aſk me whether it was lawful for a ſovereign to introduce hereſy into

his realm? I replied, that ſo general an interrogatory required a prompt and reſolute reply; that ſuch an act was not lawful, but that the whole point depended on the ſpecification of what he meant by hereſy, as bad men, chooſing to oppreſs others under pretext of religion, would conſider hereſy that which by good Chriſtians is deemed ſound doctrine.

The Prince added, "Let us, then, "ſpeak of thoſe hereſies which are "already univerſally condemned. I "aſk whether it is lawful for a ſove-"reign to introduce ſimilar heretics "into his realm?"

I replied, that in ſome caſes this might be well, and in others the reverſe; as, if a ſovereign admitted heretics into his territory for the purpoſe of contaminating his own ſubjects, it would be a great evil; but if he did ſo in order that ſuch heretics might be inſtructed and become

Catholics, it would be a great benefit; and that the motives, both bad and good, may be innumerable; but that a ſovereign, acknowledging the Almighty alone for his ſuperior, is not bound to give account of the motives which guide him, and every one is bound to conſider thoſe motives juſt and reaſonable; as thoſe who venture to condemn him conſtitute themſelves judges, and offend God by uſurping that privilege which His divine Majeſty has reſerved for Himſelf, namely, the right of being ſole judge of ſovereign princes.[1]

[1] Fra Paolo does not mean to ſay that worldly meaſures ſhould not be reconcileable with religious principle. He meant to condemn the doctrine that excommunications and interdicts for the temporal intereſts of prieſts were lawful; that prieſts poſſeſſed the power of granting diſpenſation for the non-obſervance of oaths; and that orthodox princes might ſeize the goods of their heretical ſubjects, or wage war on a peaceful neighbour for the extirpation of hereſy.

The Prince aſked, whether it was lawful to employ heretical troops?

I made anſwer that Pope Julius II. had Turkiſh ſquadrons in his army in the Romagna; that Pope Paul IV. engaged ſome companies of the heretical Griſons for his defence in Rome, and ſaid that they were ſo many angels ſent by God to defend him; that in Holy Writ we have many inſtances of godly ſovereigns who availed themſelves of infidel forces, a notable example being afforded by David, who joined the camp of the infidels againſt the Iſraelites themſelves.

The Prince ſaid, that was in the time of the Prophets; and I anſwered him, that it was the doctrine of S. Paul, that everything contained in Holy Writ is ordained by the Holy Ghoſt for our inſtruction; ſo that by following thoſe examples we may be ſure not to go aſtray.

The Prince proceeded to diſcuſs the ſtate of preſent affairs [inferring the greatneſs of France], to which I made no anſwer whatever, but the moſt illuſtrious Contarini replied equally admirably and becomingly.

The Prince came to the concluſion that it was right to defend individual liberty, but nevertheleſs ſitting to hold yet greater account of religion, and not to do the ſlighteſt thing againſt religion for the maintenance of liberty.

To this I anſwered him, that thoſe alone who travel the ſame road are liable to meet and run againſt each other: whereas thoſe who take different roads can neither joſtle or inconvenience each other. That the kingdom of Chriſt is not of this world, but of Heaven; wherefore religion takes a heavenly courſe, and ſtateſmanſhip a terreſtrial one; and thus the one can never counteract the

other; though indeed there is a certain appetite for domination, maſked under the name of religion, which ſteers a worldly courſe; nor to this ſhould any heed be given as to a thing not divine, but fraudulent; and that it was marvellous how all the precepts of our Lord Chriſt and of the Holy Apoſtles tended but to this,—that the temporal promiſes of the Old Teſtament were to be underſtood in a ſpiritual ſenſe, and not with reference to worldly matters; whereas now a days it is quite the reverſe, the ſole aim being to interpret in a temporal ſenſe the ſpiritual promiſes made by Chriſt to the Church.

The Prince appeared to me much ſtruck by this, and proceeded to make various remarks about the current affairs of the world, and I invariably made the following reply, that I knew nothing of politics, and that they exceeded my comprehenſion.

His Highneſs next choſe to begin

a diſcourſe about the diſputes which took place concerning the Interdict—I anſwered, that they were quenched and forgotten; and he rejoined, that the attempt to kill me ſhowed that they were not forgotten; and I added, that more than all the reſt, was that circumſtance forgotten; he inquired of me whether I loved thoſe in authority at Rome, and whether I thought they loved me? I replied, that our relative poſitions did not admit of the exiſtence of *love*, but that I reſpected and revered them as became their dignity; that with regard to their ſentiments touching myſelf, I had never made any inquiry, having quite enough to do in attending to the ſervice of my ſovereign.

The Prince ſaid that ſuch was the opinion in France; and that therefore my writings had been approved. I anſwered him, that no praiſe was due to me, but to the truth which is ſelf-

evident; and that as to the writings themſelves, I conſidered them feeble, nor would I wiſh to be judged by them.

He added, that there was another work, entitled "The Hiſtory of the Council of Trent," which was ſaid to be mine. I replied, that at Rome they very well knew who the author was; nor would I give any farther anſwer.

He inquired of me whether I had written any thing elſe: I anſwered, that I had not written, nor ever would write any thing; being certain that what is written, is never underſtood according to the author's meaning.

He then proceeded to tell me, that I was a "Monk," and that it behoved me to give your moſt illuſtrious Excellencies good advice. I ſaid your Serenity did not make uſe of me to give counſel in ſtate affairs, having no need of advice, but merely in certain law-ſuits between ſovereign and

ſubjects, or between theſe laſt amongſt each other: and as he heſitated to give his aſſent to this, I beſought him repeatedly to credit it.

Several complimentary phraſes were exchanged, and the converſation having laſted about an hour, the Prince withdrew.

This is the ſubſtance of the diſcuſſion which laſted about an hour, which was conducted on my part with every form of reſpect; and on that of the Prince with every demonſtration of abundant graciouſneſs, though conſidering what had taken place previouſly, together with certain other indications, I am of opinion that he did not ſay to me all that he had intended ſaying.

Should your Serenity however chooſe to hear moreover what paſſed previouſly, I will add that the "Sig^{r}." B— cœtera deſunt.

By the mark B it is ſeen that after

the word "Sig^{r}." were to follow "Prencipe in queſta città la Domenica 13 del meſe corrente," as at the commencement of this tranſlation (p. 22). I therefore infer that the foregoing pages contain the full account of all that paſſed between Sarpi and the Prince of Condé, in Cà Contarini at S. Benetto, in the month of November, 1622.

L'ENFER

DÉCRIT PAR CEUX QUI L'ONT VU.

Essai Philosophique et Littéraire.

PAR

Octave Delepierre.

ÉPIGRAPHE.

Pour soumettre notre machine ronde
Au vaincueur d'Hélé, je ne veux haut du monde
Qu'un point d'appui pour mon levier de fer.
Par les paroles de Jupiter
Il fut soumis. Ce fut l'Enfer.

(*Fables de l'enfoncement*).

L'ENFER

DÉCRIT PAR CEUX QUI L'ONT VU.

Première Partie.

L'ÉTERNITÉ eſt un des appétits de notre âme, a dit Ariſtote, c'eſt une de ſes paſſions où elle incline le plus." L'homme a toujours fixé ſes regards, avec une curieuſe anxiété, ſur le moment où, cédant à la loi générale de la nature, ſon corps rentre dans la pouſſière et ſon âme retourne au ſein du Créateur.

De là il eſt arrivé que, dans tous les temps et chez tous les peuples, afin de retenir les méchants et d'encourager les bons, la religion, quelle qu'elle fût, a menacé les uns de ſouffrance de tout genre, et a promis aux autres la récompenſe de leurs vertus dans un monde à venir.

En parcourant les annales ſoit des temps fabuleux, ſoit des époques hiſtoriques, partout la tradition nous préſente des deſcriptions du Ciel et de l'Enfer; et comme la tradition n'eſt que la mémoire du genre humain, il eſt tout naturel qu'elle reflète dans ſes deſcriptions les idées dominantes de chaque période et de chaque peuple où on les rencontre. Au Thibet où le paſſage d'un froid rigoureux à une extrême chaleur eſt très rapide, l'Enfer eſt formé de ſeize cercles, huit où l'on brûle, huit où l'on gèle. Dans l'Enfer des Scandinaves, il n'y a pas de feu; ces vieux peuples du Nord aimaient trop la chaleur, pour en faire un ſupplice. C'eſt un Enfer de glace et de neige, on n'y connaît que le friſſon, les torrents glacés, les tempêtes.[1]

[1] Voir *L'Enfer*, par Aug. Callet. Labitte, *De la divine Comédie avant Dante.* Ozanam, *Dante et la Philoſophie Catholique au treizième ſiècle.*

Aux temps de barbarie, comme aux temps de civiliſation, l'homme, dans l'Enfer qu'il invente, ſe repaît de ſes propres ſouffrances, et dans le Ciel, créé par ſon imagination, il dépeint les jouiſſances que ſes idées plus ou moins avancées lui font connaître comme les plus relevées dans l'ordre phyſique et moral. Le monde inviſible n'eſt pour lui, ſous ce rapport, qu'un miroir groſſiſſant du monde viſible. Maisſoit que l'homme, par ſa nature, ait une perception bien plus complète de la douleur que de la joie, ſoit que la deſcription de tourments fixe davantage ſon attention que les détails ſur le bonheur, il eſt digne de remarque que les tableaux du ſéjour infernal ſont toujours préſentés avec infiniment plus de verve, que ceux où il s'agit de peindre les jouiſſances ſans fin des élus. En outre, l'hiſtoire nous montre que partout et en tous temps, plus

les prêtres ont eu de puiſſance, plus les châtiments de l'Enfer ont été cruels, et que l'idée de ces châtiments, inculquée au peuple, a ſurtout eu pour baſe l'égoïſme hiératique et la vanité dogmatique. Dans l'Inde et dans la Perſe, alors que leurs prêtres étaient tout puiſſants, l'horreur ſurnaturelle des peintures détaillées très au long dans quelques uns de leurs livres ſacrés, font pâlir toutes les deſcriptions des terreurs et des angoiſſes des autres peuples, qui paraiſſent inſignifiantes en comparaiſon.[1] Il faut auſſi remarquer que ce ſont les fautes commiſes contre

[1] Coleman, *Mythology of the Hindoos.*

Le Bhâgavata-Purâna, ou hiſtoire poétique de Krichna, traduit et publié par Eugène Burnouf. Paris, 1840-47, fol. Voir la deſcription des vingt-et-un Enfers, au Livre v. ch. 26.

Edward Upham, *The Hiſtory and Doctrine of Buddhiſm.* London, 1829, fol. Voir pages 102-111 pour ce qui concerne les Enfers.

le rituel et les formes de la religion (ce qui eſt qualifié *d'impiété*) qui ſont punies bien plus cruellement que celles contre la morale.

Ceux qui n'ont examiné que ſuperficiellement le ſyſtême des tourments de l'Enfer, ſont diſpoſés à croire que les auteurs qui en ont donné ces horribles deſcriptions, n'avaient pas l'idée qu'elles fuſſent admiſes dans leur ſens littéral, mais ſeulement comme des figures et des métaphores deſtinées à produire une plus vive impreſſion ſur l'eſprit, en lui préſentant, ſous des emblêmes matériels, des vérités morales et intellectuelles. La marche progreſſive de l'intelligence humaine devait naturellement faire naître cette idée. Mais c'eſt là inconteſtablement une erreur. Les annales de la théologie des peuples, même les plus civiliſés, ne peut laiſſer le moindre doute que ces deſcriptions ne fuſſent formellement données

comme des faits réels. Origène fut ſévèrement condamné pour avoir dit que le feu de l'Enfer était les remords de la conſcience, bien plutôt que les tourments matériels du corps. St. Auguſtin affirme que ce ſont des peines phyſiques. Il prétend, d'après une verſion de St. Marc, que le feu de l'Enfer, matériel comme le nôtre et agiſſant ſur des corps matériels, les conſervera comme le ſel conſerve la chair des victimes. Ce feu qui brûle ſans détruire, pénètre dans la peau des damnés; ils en ſont ſaturés et imbibés dans tous leurs membres, juſque dans la moëlle de leurs os, et dans les fibres les plus ſenſibles de leur être (De Civit. Dei, lib. xxi. c. 2).

Tertullien (Lib. de Animâ, cap. 55 et Apol. c. 47), St. Jérôme, (Epit. aux Ephéſiens, chap. 5), St. Bernard (De Interiori domo, chap. 38), St. Irénée, St. Athanaſe, en un mot, preſque tous les anciens écrivains,

tant chrétiens que Juifs, ſont de la même opinion.

Nous avons cependant rencontré une exception d'autant plus remarquable qu'elle remonte à l'an 1321. Trithème, dans la chronique de Hirſhau, raconte qu'un certain Godefroid fut tranſporté en Enfer, et rapporta ce qu'il avait vu, en écartant tout rapprochement d'idées phyſiques. Après avoir exprimé ſon trouble et ſon horreur de ſe voir ſur le point d'être jugé, il continue : " Je vis " des âmes que perſonne ſur la terre " n'eut pu ſuppoſer être en Enfer, et " d'autres dans le purgatoire que le " jugement des hommes avait irrévo- " cablement condamnées aux peines " éternelles. Il ne faut pas s'imaginer " que les diſpoſitions, les qualités et " le mode des châtiments aient au- " cune reſſemblance avec ce que les " prédicateurs et les peintres nous " repréſentent. Toutes choſes en

" ces lieux ſont vues, entendues et " ſenties ſpirituellement, et nullement " comme on ſe le figure en général. " L'eſpace et le temps diſparaiſſent." Ces idées, qu'on croirait d'un diſciple de Platon, ont malheurement été étouffées par celles de tourments phyſiques, bien mieux adaptées à la portée d'eſprit du vulgaire.

L'eſprit profondément religieux de Milton n'a pas héſité entre ces deux opinions des Théologiens: " To " baniſh for ever, 'a-t-il dit,' into a " local hell, whether in the air, or " in the centre, or in that uttermoſt " and bottomleſs gulf of chaos, deeper " from holy bliſs than the world's " diameter multiplied, the true theo- " logians thought not a puniſhment " ſo proper and proportionate for " *God* to inflict, as to puniſh ſin with " ſin."

Malgré tout ce que la raiſon nous inſpirait contre l'hypothèſe, l'im-

menſe majorité des théologiens et des Pères de l'égliſe ont voulu convaincre le peuple de la nature toute phyſique de l'Enfer.

Comme une conſéquence logique, on a cherché à en déterminer le lieu, on a calculé ſon étendue et ſa capacité.

Les Hindous, dans les *Vedas*, ne s'expliquent que très vaguement ſur le royaume de *Navaka*, ſéjour des âmes coupables, où règne la terrible déeſſe Nirriti.[1]

Les anciens Grecs plaçaient l'Enfer au ſein même de la terre que nous habitons, et ils préſentent à ce ſujet des détails très circonſtanciés. Il y a dans Héſiode une deſcente aux Enfers, de Théſée et de Pirithöus; Diodore (liv. iv.) fait alluſion à une deſcente d'Hercule aux Enfers; il a été fait de nombreuſes imitations du mythe *d'Her l'Arménien* que Platon

[1] *Curioſities of Indo-European Tradition.* By Walter K. Kelly. Page 113.

a raconté dans le dixième livre de la République, et qui rappelle, ſous une forme originale, les deſcentes aux Enfers des poèmes épiques.[1] Dans *le Phédon*, Platon avoit déjà indiqué la triple diviſion que fait le Chriſtianiſme, en Enfer, Ciel et Purgatoire. Au Tartare les peines ſont éternelles; dans le Lac Achéruſiade les coupables ſont temporairement punis et purifiés, et enfin les demeures céleſtes ont chacune leur degré de beauté ſelon le degré de vertu de ceux qui les habitent. On ne peut s'empêcher de rappeler, en liſant ce paſſage, les paroles du Chriſt, qui dit que dans la maiſon de ſon père il y a pluſieurs demeures.

Hérodote (livre iii.) parle du voyage aux Enfers de Rampſinit,[2] et Plutarque dans ſon traité ſur le Démon

[1] Voir *l'Hiſtoire du Roman*, par Chaſſang.

[2] *Creuzer*, Traduction de M. Guigniaut. iii. 587.

de Socrate, décrit la viſion de *Timarchus* dans l'antre de *Trophonius*, avec des couleurs qui reſſemblent beaucoup aux viſions que nous rapporterons plus loin. On n'en finirait pas, s'il fallait indiquer toutes les deſcriptions de ce genre. Les curieux peuvent conſulter le traité d'Ozanam : *De frequenti apud veteres poetas Heroum ad Inferos deſcenſu.* (1839, in 8°).

De même que les Grecs, les Pères de l'Egliſe et les ſavants du moyen âge ont également placé l'Enfer au centre de la terre.

On en a même calculé l'étendue et la capacité. Drexelius[1] a établi que ce lieu pouvait contenir cent millions de perſonnes. "Quel miſérable calcul!" s'écrie l'auteur anglais de *Inquiry into the Nature and Place of Hell*,[2] "en comparaiſon de l'in-

[1] De damnatorum carcere et rogo.
[2] Londres, 1714, in 8°. fig.

" calculable nombre des damnés ! " Tobias Swinden, l'auteur de ce livre, après avoir demandé pardon au lecteur pour l'étrangeté de ſon ſyſtême, établit doctement, à grand renfort d'arguments irréfiſtibles, avec plans et cartes à l'appui, que le véritable emplacement de l'Enfer eſt dans le ſoleil.

Du onzième au treizième ſiècle l'idée que l'Enfer était au centre de la terre, était tellement populaire que ce lieu était même indiqué ſur les cartes. Pluſieurs des manuſcrits intitulés : *Imago Mundi*, en font mention ; l'un d'eux entr'autres, du collège *Corpus Chriſti* à Cambridge, renferme une grande carte du monde, d'après les idées d'alors. A l'extrémité de l'orient, le Gange ſe jette dans l'océan, à peu près où les cartes modernes placent le nord des îles du Japon, et vis-à-vis des bouches du Gange eſt une île intitulée *Paradiſus*.

Elle eſt rendue inacceſſible par une muraille de feu qui l'entoure. L'écrivain place l'Enfer au centre de la terre, et entre dans des détails de ſa géographie où ſe trouve un curieux mêlange de noms bibliques et mythologiques.

Dans une autre *Image du Monde*, de 1245, par Gautier de Metz, ſur laquel M. Leroux de Lincy a publié un excellent article dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1843, le huitième chapitre de la ſeconde partie eſt intitulé: "Où Enfer eſt, et où il " ſiet, et quelle choſe c'eſt."

On formerait un gros volume des extraits des auteurs qui ont donné ſérieuſement des détails géographiques ſur l'Enfer et le Purgatoire.[1] Il ne faut donc pas

[1] Ceux qui voudraient voir la plupart des paſſages des pères où paraiſſent les deſcriptions de l'Enfer et du Ciel que le vulgaire interprétait à la lettre, peuvent conſulter entr'autres

s'étonner ſi parmi les fervents chrétiens du moyen âge on rencontre auſſi fréquemment des perſonnes convaincues qu'elles ont vu réellement ce qu'elles nous racontent de l'autre monde. A cette époque, qui fut le cataclyſme de tranſition entre les idées des anciens et celles des peuples d'origine moderne, il y eut un inſtant où les arts, les ſciences et les lettres ayant été preſqu'anéantis par les barbares, il s'opéra une véritable confuſion dans les idées; et tout ce que la tradition avait conſervé du Tartare et de l'Elyſée des anciens, fut mêlé avec les notions nouvelles apportées par le Chriſtianiſme, ſur les peines et les récompenſes futures. Alors naquirent une foule de légendes plus ſingulières les unes que

ouvrages: Mamachi *De animabus Juſtorum in Sinu Abrahæ et Roma*, 1766, 2 vol. 4°. Et F. L. Kœnig, *Die Lehre von Chriſti Hœllenfahrt*. Francfort, 1842.

les autres. On voit dans ces divers récits toutes les idées populaires des ſiècles d'ignorance ſur l'Enfer, le Ciel, et le Purgatoire.

Le nombre des viſions de la vie future qui rempliſſent les chroniques, eſt infini. Tout en ne faiſant qu'un choix, nous bornant à ne rapporter que les récits des perſonnages que la tradition hiſtorique nous préſente comme ayant vu le Ciel et l'Enfer de leurs propres yeux, nous indiquerons les auteurs qui ont traité cette matière avec le plus d'étendue. On peut à bon droit être étonné de la richeſſe de cette littérature du monde inviſible.

On comprend, en l'examinant, comment les hommes nourris de ces idées, arrivaient ſi fréquemment à la conviction qu'ils avaient réellement été tranſportés dans les lieux qu'ils prétendent dépeindre. Ces récits peuvent nous donner, juſqu'à

un certain point, une aſſez juſte appréciation des mœurs, des coutumes, et du degré de civiliſation, et ſous ce rapport, ils préſentent un intérêt philoſophique. Si, d'un côté, les moines les ont ſouvent fait ſervir à leurs intérêts privés, de l'autre les poètes n'ont pas manqué de les employer pour frapper de leurs traits ſatiriques les abus de tout genre.

De plus, les hiſtoires littéraires de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, fourniſſent d'abondantes preuves du grand rôle politique et ſocial qu'ont joué les viſions de l'Enfer, dès les premiers ſiècles de l'ère chrétienne, et durant tout le moyen-âge.

Même juſqu'au dixſeptième ſiècle, notre ſujet devait encore exercer un puiſſant empire ſur le vulgaire, puiſque deux ſavants Italiens, de 1620 à 1630, traitent ſcientifiquement la géographie de l'Enfer et du

Purgatoire. L'un, le coſmographe Roſaccio, décrit la poſition au centre de la terre, de la façon la plus explicite; l'autre, Antoine Ruſca, théologien du Collège Ambroiſien de Milan, compoſe un gros livre ſur le même ſujet.[1]

Dans des temps d'ignorance, ou lorſque la ſcience était très peu avancée, il était facile de croire ou de faire croire que l'âme avait momentanément quitté le corps. Tout le monde ſait aujourd'hui qu'il eſt une foule de maladies dans leſquelles on obſerve quelquefois et pendant un temps plus ou moins long, la ceſſation de toutes les fonctions dont l'enſemble conſtitue la vie, et qui plongent ceux qui en ſont atteints dans un état de mort apparente.[2]

[1] *De Inferno et Statu Dæmonum & Libri Quinque*, in 4°, Milan, 1621.

[2] L'hallucination, la Syncope, la Lipothymie, la Catalepſie, l'Extaſe, la Léthargie

Tous ceux dont nous rapporterons les viſions, les ont eues très probablement ſous l'influence d'un de ces phénomènes.

On a dit avec raiſon qu'il y a une action et une réaction continuelles du monde des idées ſur le monde des faits, et du monde des faits ſur le monde des idées. Lorſqu'une grande partie de la littérature et des traditions orales ne ſe compoſaient que de récits et de deſcriptions effrayantes de l'autre monde, il était tout naturel que les imaginations frappées engendraſſent des ſymptômes phyſiques, des perturbations mentales dont le vulgaire ne pouvait ſe rendre compte qu'en les

ſont tous états du corps humain qui ſe rattachent à la ſuſpenſion plus ou moins prolongée de la vie. Pour les détails ſur la différence conſtitutive de ces divers états, conſultez le curieux et ſavant ouvrage de Julia de Fontanelle: *Recherches Médico-légales ſur l'Incertitude des Signes de la Mort.* Paris, 1834. 1 vol. in 8°.

adoptant comme des faits véridiques, et ceux qui ſubiſſaient ces perturbations, comme ceux qui en étaient témoins, étaient le plus ſouvent parfaitement de bonne foi.

Pour l'appréciation philoſophique du cycle des viſions que nous préſente l'hiſtoire du Chriſtianiſme, il eſt important de remarquer que c'eſt d'abord l'idée d'indulgence qui domine; la charité eſt encore dans ſa plénitude, et l'opinion paraît être que le nombre des hommes aſſez pervers pour être damnés, eſt très reſtreint. Origène prétend que TOUTES les peines de l'autre vie ſont expiatoires, et ainſi le Purgatoire prend la place de l'Enfer. La terreur s'efface devant l'eſpérance, comme dit M. Labitte[1] qui a très bien indiqué les modifications ſucceſſives dans le caractère des viſions. Lorſque

[1] *La Divine Comédie avant Dante.*

les barbares ſe furent répandus dans toute l'Europe, les châtiments éternels prennent une plus grande place. Plus tard encore la deſcription des tourments des damnés devient une arme politique.[1]

La plus ancienne viſion de l'Enfer, à partir de l'ère chrétienne, eſt celle que rapporte Plutarque dans ſon *Traité des Délais de la Juſtice Divine dans la Punition des Coupables.*[2] D'après les expreſſions de cet auteur, au commencement de ſon récit, il

[1] Voir Ampère: *Hiſtoire Littéraire de la France avant le Douzième Siècle*, tome 3.

[2] Nous n'aurons pas à nous occuper des viſions du Ciel et de l'Enfer dues à l'imagination ſeulement d'écrivains qui choiſiſſaient ce ſujet comme le plus propre à obtenir la vogue et à attirer l'attention du public, durant tout le moyen âge. Tels ſont *Le Voyage de Saint Brandan*, eſpèce d'Odyſſée monacale; *Le Deſcente de St. Paul en Enfer*, rédigée en Latin au onzième ſiècle; *L'Hiſtoire de Barlaam et de Joſaphat*; celle *des Trois Pélérins de St. Macaire*, &c., &c., &c.

ſemble n'être pas éloigné de croire que cette viſion, qu'un ſien ami lui avait racontée il y avait peu de temps, était véritable.

Il y avait à Soli en Cilicie, un homme appelé Theſpéſius[1] qui ayant mené une vie extrêmement diſſolue, perdit tout ſon bien en très peu de temps. Etant tombé un jour d'un lieu très élevé, il perdit connaiſſance et demeura trois jours dans un état d'inſenſibilité abſolue, au point qu'on le crut mort; mais lorſqu'on faiſait déjà les apprêts des funérailles, il revint à lui, et ayant bientôt repris connaiſſance, il ſe fit un changement extraordinaire dans toute ſa conduite. Theſpéſius expliqua lui-même à l'ami de Plutarque, la cauſe d'un changement ſi grand et ſi ſoudain. Au moment où l'eſprit

[1] Nous avons ſuivi la traduction de M. le Comte Joſeph de Maiſtre, publiée à Paris en 1862, et à laquelle le traducteur a ajouté des notes fort curieuſes.

quitta ſon corps, le changement qu'il éprouva le mit préciſément dans la ſituation où ſe trouverait un pilote jeté de ſon bord au fond de la mer. Peu après, ſon âme s'étant ouverte comme un œil, il vit tourbillonner dans l'eſpace infini les âmes des morts, ſemblables à des bulles de feu qui ſe rompaient les unes après les autres, et les âmes en ſortaient ſous une apparence humaine. Dans la foule de ces âmes, Theſpéſius n'en reconnut que deux ou trois dont il s'efforça de s'approcher pour ſe faire connaître; mais elles ne faiſaient nulle attention à lui. Etant comme étourdies et privées de ſens, elles volaient errantes çà et là, d'abord ſeules, mais venant enſuite à en rencontrer d'autres diſpoſées de la même manière, elles s'embraſſaient étroitement et s'agitaient enſemble de part et d'autre, au haſard, et pouſſant je ne ſais quel cri inarticulé, mêlé de

triſteſſe et d'effroi. D'autres âmes, au contraire, parvenues aux plus hautes régions de l'air, étaient brillantes de lumière et ſe rapprochaient ſouvent les unes des autres, comme par l'effet d'une bienveillance mutuelle, tandis qu'elles fuyaient la foule tumultueuſe des premières, donnant ſuffiſamment à entendre par cette fuite ou ce rapprochement, la peine ou le plaiſir qu'elles éprouvaient. Parmi ces âmes fortunées, il aperçut un de ſes parents qui le reconnut et lui dit: Je vois que tu n'es pas ici totalement ſéparé de ton corps,[1] car les âmes des morts et leurs

[1] Suivant l'hypothèſe admiſe ici, l'âme intelligente, quittant le corps accidentellement, avant d'en être abſolument ſéparée par la mort, n'eſt point encore entièrement dégagée de tout alliage groſſier, ni par conſéquent entièrement tranſparente.

Dans le première lettre aux Corinthiens (xv. 44) il eſt dit que comme il y a un corps pour l'âme ψυχικόν, il y en a auſſi un pour l'eſprit πνευματικόν.

apparences ſous forme humaine, ne produiſent aucune ombre, et leurs paupières ne clignotent point.[1] En effet Theſpéſius en regardant autour de lui obſerva que ſon ombre ſe projetait légèrement à ſes côtés, tandis que les autres âmes étaient environnées d'une eſpèce d'atmoſphère lumineuſe, et qu'elles étaient tranſparentes. Non pas toutes néanmoins au même degré, car les unes brillaient d'une lumière douce et égale, comme une belle pleine lune dans toute ſa ſérénité, d'autres laiſſaient apercevoir ça et là quelques taches obſcures, ſemblables à des écailles ou à de légères cicatrices ; quelques unes tout à fait hideuſes, étaient tiquetées de noir comme la peau des vipères ; d'autres enfin avaient la face légèrement ulcérée.

[1] Il eſt curieux d'obſerver que c'eſt auſſi au clignotement de ſes yeux et à l'ombre que projetait ſon corps, que Dante fut reconnu pour un vivant, durant ſa deſcente en Enfer.

Theſpéſius et ſon guide s'avancèrent alors juſqu'au lieu où les coupables étaient tourmentés. Là, entr'autres choſes qui le glacèrent de crainte et d'horreur, il en vit attachés et entrelacés enſemble, deux à deux, trois à trois, ou davantage, à la manière des ſerpents, s'entredévorant de rage au ſouvenir de leurs crimes et des paſſions vénimeuſes qu'ils avaient nourries dans leurs cœurs.

Non loin de là ſe trouvaient trois lacs, l'un plein d'or bouillonnant, l'autre de plomb plus froid que la glace[1] et le troiſième de fer fondu.

[1] Nous avons vu ci-deſſus que cette idée eſt fort ancienne. Elle ſe reproduit fréquemment. Dans le *Kalendar of Shepherds*, publié par Pynſon en 1506, il y a une gravure qu' explique la légende ſuivante : Lazarus ſayde : " I " ſawe a flode of froſone yce in the whiche " envyous men and women were plonged " unto the navyll, and then ſodenly came a " colde wynde ryght great that blewe and " dyd depe downe all the envyous into the " colde water that nothynge was ſeen of " them."

D'affreux démons prépoſés à ces lacs, ſaiſiſſaient les coupables avec des crocs de fer, et plongeaient les âmes des avares dans l'or bouillant, juſqu'à ce qu'elles devinſſent tranſparentes, et les retirant alors, ils couraient les éteindre dans le plomb glacé. Lorſqu'elles avaient pris la conſiſtance d'un glaçon, on les jetait dans le feu où elles devenaient horriblement noires, acquérant de plus, une dureté qui permettait de les briſer en morceaux. Sous cette nouvelle forme

Denys le Chartreux, dans ſon livre: *De Quatuor Hominis Noviſſimis*, parle auſſi de cette torture par la glace, dans le chapître: *De Pœnis Inferni:* "Sicut ignis ille eſt calidiſſimus, ſic "frigus infernale eſt vehementiſſimum. Quam "acerbiſſima igitur pœna eſt infernalibus "affligi, penetrari, et congelari frigoribus."

Shakeſpeare, dans ſa comédie de *Meaſure for Meaſure*, a rappelé cette tradition:

"Ay, but to die and go we know not where.
". . . . . or to reſide
"In thrilling region of thick-ribbed ice,
"To be impriſon'd in the viewleſs winds!"

elles étaient forgées et refondues, ſouffrant dans ces divers changements d'épouvantables douleurs. Puis on recommençait durant l'éternité.

Chaque crime était puni d'une manière différente. Les âmes qui avaient commis des fautes dont la punition étaient retombée, durant la vie, ſur leur poſtérité, étaient punies par leurs enfans. Theſpéſius vit une foule de ces âmes groupées à la manière des abeilles ou des chauve-ſouris, avec celles de leurs deſcendants qui ne ceſſaient de murmurer des paroles de douleur et de colère, au ſouvenir de tout ce qu'elles avaient ſouffert pour les crimes de leur pères.[1] Enfin Theſpéſius arriva aux lieux où ſe trouvent les âmes deſtinées, pour leur châtiment, à revenir ſur la terre, afin d'y animer les

[1] On voit poindre ici la doctrine chrétienne de la tranſmiſſion des fautes, et de la reſponſibilité héréditaire.

corps de différents animaux. Des démons étaient chargés de leur donner la forme convenable. On les voyait plier, rompre ou retrancher même des membres entiers, pour obtenir la forme néceſſaire à l'inſtinct et aux mœurs du nouvel animal. Parmi ces âmes il diſtingua celle de Néron qui avait déjà ſouffert mille maux, et qui était en ce moment percée de clous enflammés. Les démons ſe diſpoſaient à lui donner la forme d'une vipère, dont les petits, à ce que dit Pindare, ne viennent au monde qu'en déchirant leur mère.

En ce moment Theſpéſius ſe ſentit enlevé par un courant d'air impétueux, comme s'il eut été lancé par une ſarbacane, et ſe retrouvant dans ſon corps ſur la terre, il ouvrit les yeux, pareil à un homme qui ſe releverait du tombeau.

Telle eſt la viſion rapportée par Plutarque, au premier ſiècle de l'ère chrétienne. Auſſi y voit-on tour à

tour ſe montrer l'idée nouvelle, mêlée à celle des Pythagoriciens et de l'Orient. On ſait que pluſieurs ſavants ont ſoutenu, avec beaucoup de probabilité, que le philoſophe de Chéronée avait une certaine connaiſſance de la doctrine des chrétiens, puiſée durant ſon voyage en Egypte, à la fameuſe école d'Alexandrie où devait bientôt apparaître *Origène*.

La viſion que nous venons de rapporter, fut-elle un rêve ou une hallucination ? A la manière dont Plutarque préſente ce récit, il ſemble que Theſpéſius croyait à la réalité des impreſſions extérieures qui lui étaient arrivées, ce qui n'exiſte pas dans le rêve. Les créations fantaſtiques de l'imagination qui ſe ſont développées au moyen âge, ne s'était pourtant pas encore emparé des eſprits, au premier ſiècle de notre ère. Auſſi y trouve-t-on bien peu de viſions circonſtanciées comme la précédente.

Plus tard, les irruptions des Bar-

bares, la dévaſtation de la terre, les terreurs de la fin du monde, ouvrirent le champ aux véritables hallucinations que nous allons voir ſe multiplier, et dont parfois la fourberie cherchera à profiter. Malebranche a très bien expliqué comment ſe propagent ces triomphes d'une imagination frappée.[1]

Si l'on étudie l'homme au point de vue pſychologique, on reconnaît qu'il eſt dominé par un beſoin irréſiſtible de l'inconnu, qui ſe traduit chez la plupart par l'amour du merveilleux. L'extaſe pouvant ſe produire toutes les fois qu'il exiſte un haut degré d'exaltation morale, on comprend qu'elle ſe manifeſte davantage dans le ſiècle d'ignorance; mais l'homme n'en eſt jamais exempt. Nous verrons plus tard que les viſions extatiques de l'Enfer et du Ciel ſe ſont reproduites

[1] *De la Recherche de la Vérité*, t. 1, liv. 2, Chap. dernier, *De l'Imagination.*

juſqu'au milieu du 19me ſiècle, lorſqu'en 1841 et 1842 pluſieurs campagnards de la Suède racontèrent les viſions ſurnaturelles qu'ils avaient vues, ce que pluſieurs médecins regardèrent comme une des formes de la *chorée* du moyen âge.[1]

[1] Voir Brierre de Boiſmont, *Des Hallucinations* 1re édit. p. 249. Et Hecker, *Mémoire ſur la Chorée du moyen âge.*

Sketch of a Conversation with Napoleon at Elba.

SKETCH OF A CONVERSATION WITH NAPOLEON AT ELBA.

To the Marquis of Lanſdowne.

Whilton Tower,
March 1, 1815.

MY DEAR LORD,

I HAVE endeavoured to comply with your requeſt that I ſhould give you ſome account of our recent viſit to the Sovereign of Elba; but you will readily conceive that I can pretend only to furniſh you with an imperfect ſketch of a long and very deſultory converſation, which laſted nearly four hours, and during which he talked occaſionally for a conſiderable length of time without intermiſſion, for he was by no means

inquiſitive, except on the ſubject of Egypt, but very willing to enter freely and largely upon almoſt any topic that was propoſed to him. I had heard formerly, from M. de Metternich, that this was his diſpoſition, "*qu'il aimait beaucoup à cauſer, et à ſe faire écouter.*" This was all that we could wiſh, and our part, therefore, in the dialogue, was almoſt limited to the endeavour of leading him, as opportunity offered, and civility permitted, to ſpeak on ſuch matters of intereſt as occurred to us at the time. I have wiſhed to retain in French ſuch paſſages of our converſation as I recollected moſt diſtinctly. With Fazakerley's aſſiſtance, I could probably remember more, eſpecially of the firſt part, relating to Egypt, which was entirely addreſſed to him. What regarded European politics and the events of the Campaign 1813-14, was chiefly

addreſſed to myſelf, as I told him that I had been for ſome time at the Head-Quarters of the Allies at two different periods of the Campaign, and he might ſuppoſe, therefore, that I was more accurately informed of the events that occurred there than Fazakerley, who had not been on the Continent, at leaſt not in thoſe parts of it, during that year. Perhaps, at a future day, when he returns to England, I may be enabled to improve my narrative, and you ſhall then have the new edition. In the mean time, if you find any amuſement in theſe recollections of our audience, I ſhall not regret having occupied two mornings in committing them to paper for your peruſal.

Yours very truly,
G. V. VERNON.

I landed at Porto Ferrajo on Nov. 18, 1814, accompanied by Mr. Faza-

kerley, and furniſhed, by the kindneſs of Sir Neil Campbell, with a letter of introduction to General Count Bertrand. He, however, as we learned with much diſappointment on our arrival, was confined to his bed by illneſs. I wrote to him, therefore, encloſing Sir Neil Campbell's letter, ſoliciting his aſſiſtance to obtain us the favour of preſentation to Napoleon. I mentioned that I had been acquainted with the Empreſs Joſephine, and had met, at Malmaiſon, the Viceroy and Queen of Holland, that I was a couſin of Lord Holland, and, as well as my companion, a Member of Parliament. I added that he had travelled in Egypt and Paleſtine, and concluded by ſuggeſting that we had engagements at Florence which made an early audience very deſirable to us.

I received, in a few hours, a note from the Governor, General Count Drouot,

who informed me that Count Bertrand had tranſmitted to him my letter, regretting that his illneſs would prevent him from making our acquaintance. He aſſured me that he would place it "*ſous les yeux de l'Empereur*," and would give me an anſwer as ſoon as poſſible. He deſired us in the mean time "*de diſpoſer de lui*," if he could be of any uſe to us during our ſtay in the Iſland. We dined at a French traiteur's, newly eſtabliſhed, where there was a daily meſs of moſt of the French officers. Napoleon had, till recently, kept a table for them; but, in conſequence of the non-payment of his promiſed penſion, he had reduced his kitchen eſtabliſhment to the ſervice of one man and a boy. We ſlept in wretched lodgings, tormented by fleas.

Early the next morning, Count Bertrand's Secretary called upon us to offer us any aſſiſtance we might deſire.

I aſked him to accompany and introduce us to the Governor. We found him a plain, well-mannered ſoldier, apparently between fifty and ſixty, and were received with great civility. I expreſſed our anxiety for an early audience, which he ſaid he would endeavour to procure for us, but that hitherto the Emperor had not given anſwers to ſuch applications in leſs than forty-eight hours. He informed us that he was about to attend him to his country houſe, five miles diſtant from the town. As we returned from the Governor's with Count Bertrand's Secretary, I ſaid to him, in converſing about Napoleon:—On dit qu'il a beaucoup engraiſſé depuis ſon ſéjour ici. —"*Oui, mais ſi j'avais été à ſa place, je me ſerais engraiſſé avec un coup de piſtolet.*" He followed this obſervation with much complaint of the ſolitude and inanity of their new exiſtence. We determined to walk

immediately along the road which leads to St. Martin, Napoleon's Villa, where we ſhould be certain to ſee him paſs ſoon, and might have a chance of obtaining an interview. We converſed by the way with ſome fine old ſoldiers of the Imperial Guard, who talked to us willingly, and did not complain of their ſituation. I learnt, however, afterwards, that great precautions were taken to prevent deſertion to the Continent, which was not unfrequent. There were altogether about 800 troops in the Iſland, moſt of whom were of the Guard, the reſt newly levied.

We had arrived within a quarter of a mile of St. Martin, when Napoleon overtook us in an open carriage, accompanied by Count Drouot, who ſat uncovered. He was eſcorted by a few dragoons and two or three men dreſſed like Mamelukes; but one of them was a black, and Mr. Fazaker-

ley ſuſpected the others not to be more genuine. We ſtopped, and made a bow, which he returned, and apparently inquired of Count Drouot if we were the newly arrived Engliſh. The carriage paſſed on; but, in a few minutes, one of the dragoons was ſent back to inform us that the Governor had ordered the ſentry at St. Martin to allow us to enter its encloſure, if we pleaſed. We now anticipated the ſucceſs of our walk, and proceeded towards the houſe, near which the Emperor had alighted, and was giving directions to ſome workmen, who were making a road to it and dreſſing the adjacent ground; for he had placed his new reſidence in a retired ſituation, in the centre of a ſemicircular range of hills, which extend from each ſide of the port towards the middle of the iſland; theſe riſe behind it, covered with ilex, cork-trees, olives, and vines, while its

front windows look over the intermediate valley upon the beautiful port and ſteep cliffs which ſhelter it from the ſea. It is built with the greateſt ſimplicity, has ſix windows in front, and two ſtories. The Governor was waiting for us, and told us that, ſince we had left him in the morning, he had written to me, to inform me that I might be preſented in the evening, and that Mr. Fazakerley would have been then informed that he ſhould have an audience the next day; but, as we were anxious to be received as ſoon as poſſible, the Emperor would allow us an immediate interview. He was then advancing to meet us, and we were preſented to him.

He ſaid to me that he underſtood my couſin Lord Holland was travelling in Italy, inquired what his plans were for the winter, and then aſked about Mrs. Fox. He next queſtioned

me about my ſeat in Parliament, what place I repreſented, what was the right of voting, what the number of my conſtituents, and whether any and what influence preponderated among them. Then, addreſſing Mr. Fazakerley, he ſaid he believed he had been in Egypt, and propoſed to us to walk into the houſe, where we ſhould ſee ſome Turks and Mamelukes. We accordingly followed him through a ſmall entrance-hall into the dining-room, the walls of which are painted in freſco after ſome of Denon's engravings, repreſenting Egyptian landſcapes, with Turks and Mamelukes on horſeback, &c.

He then addreſſed numerous queſtions to Mr. Fazakerley reſpecting the places he had ſeen, among which he named Acre, and individuals whom he had known in that country, ſhowing much accuracy of memory, and

talking with much intereſt on this ſubject. He aſked if they ever ſpeak now of himſelf. Mr. Fazakerley anſwered, "Frequently, and that he "knew a man who had given his "name to one of his children." "*Et,* "*en général, qu'eſt-ce qu'on dit des* "*Français?*"—On les admire beaucoup, Sire, comme militaires.—"*Mais* "*comme adminiſtrateurs?*"—On les aime mieux que les Turcs.—He ſmiled, and began deſcribing to us, with great animation, the Battle of the Pyramids, which was a "*beau* "*ſpectacle.*"

He had, he ſaid, experienced much difficulty at firſt from the ſuperiority of the Mameluke cavalry, but had diſcovered that, although ten French dragoons were unequal to ten Mamelukes, and fifty to fifty, and 100 to 100, by moving them in ſtronger parties, their compactneſs and diſci-

pline aſſured them the advantage.[1] He had been obliged to conciliate the religious prejudices of the Turks, who had a very inconvenient averſion to be governed by Chriſtians. For this purpoſe, he cauſed an aſſembly of them to be convened, and deſired them to conſider of ſome arrangement by which ſcrupulous conſciences might be reconciled to a Chriſtian Government.—"*Je ſuis bon Catholique, mais pas* "*bigot, et il fallait faire quelque* "*choſe pour concilier ces gens-là.* "*Quelques uns d'entre eux étaient*

[1] "He then talked of his acquaintance with ſome of the chiefs of the Turkiſh law. I ſaid I had heard of this:—Et même, Sire, j'en ai vus qui ſe ſont vantés de la converſion de votre Majeſté. *Ah! oui, cela ſe peut bien: je vais vous raconter comment cela s'eſt paſſé.* He then ſtated ſome of the political reaſons which are obvious, and that at the time, too, it was very indifferent to the French ſoldiers what ſort of religion they profeſſed.—FAZAKERLEY.

" *plus difficiles que les autres. Il*
" *y a des Janſéniſtes et des Moliniſtes*
" *parmi les Turcs, comme autrefois*
" *en France; mais ils furent tous d'ac-*
" *cord, délibération faite, de nous pro-*
" *poſer deux conditions: l'une que toute*
" *l'armée Françaiſe renoncerait à*
" *l'uſage du vin; l'autre, que nous*
" *ſerions tous circoncis. Je leur ré-*
" *pondis que l'habitude de boire du vin*
" *l'avait rendu néceſſaire à la ſanté*
" *des Français; et, quant à la circon-*
" *ciſion, que c'était ſans doute une per-*
" *fection, mais qu'il ne fallait pas nous*
" *couper . . . . . Je les priai de ſe*
" *raſſembler de nouveau, et de ſonger à*
" *d'autres moyens d'accommodement.*
" *Il réſulta de cette nouvelle délibéra-*
" *tion qu'on renonça au projet de nous*
" *circoncire, et qu'on inſiſta ſeulement*
" *que chaque Français ſerait tenu de*
" *faire une bonne œuvre pour chaque*
" *bouteille de vin qu'il lui ſerait per-*
" *mis de boire. 'Volontiers, Meſſieurs,*

" *je ne demande pas mieux;*' *et, ſur cela,*
" *je commençai à bâtir une Moſquée.*"

He inquired about the recent maſſacre of the Mamelukes, which had happened when Mr. Fazakerley was at Cairo, and then informed us how he had quelled an inſurrection there:
" —*Il fallait prendre des meſures ri-*
" *goureuſes pour l'étouffer dans le com-*
" *mencement. Je ſavais que c'étaient*
" *les prêtres qui avaient ſuſcité le*
" *peuple à la révolte. J'en fis aſſem-*
" *bler deux cents; c'étaient des Abbés*
" *Turcs, de la prêtraille.*[1] *Je les fis*
" *fuſiller en 24 heures ;*[2] *et quand on*
" *vit qu'il n'y avait pas de molleſſe dans*
" *ma manière de gouverner, on s'at-*
" *tacha beaucoup à moi.*"

[1] " With a great expreſſion of contempt." —FAZAKERLEY.

[2] " Their friends, unable to comprehend this rapid execution, came to obtain their pardon. *Mais je leur dis: mes pauvres amis, il y a 24 heures qu'ils ont été fuſillés,*" &c.— FAZAKERLEY.

Having dwelt ſome time on the ſubject of Egypt, he ſaid to me:—"*De quel parti êtes-vous au Parle-*"*ment?*"[1]—J'ai été de celui, Sire, qui a été oppoſé au Miniſtère actuel.—"*Vous n'avez pas donc grand* "*choſe à faire; votre parti ne peut* "*rien aujourd'hui contre le Miniſtère.*" —Il eſt vrai, Sire, que les derniers évènements l'ont beaucoup fortifié, et de l'autre côté, le parti de l'oppoſition a été un peu décrédité par les prédictions qu'il avait faites ſur le réſultat probable de la guerre d'Eſpagne, prédictions qui heureuſement n'ont pas été réaliſées.

[1] "After a good deal more about Egypt, which was a ſubject on which he was fond of ſpeaking, and to which he frequently returned, he whiſked off to the Continent, and talked of Emperors, and Kings, and revolutions, the loſs and the acquiſition of kingdoms, with the ſame indifference and the ſame gaiety that he did of the myſteries of the Mahometan faith."—FAZAKERLEY.

L'oppoſition croyait que nos troupes ſeraient chaſſées de la Péninſule.— " *Cela aurait dû être; mes Maréchaux* " *ſe ſont mal entendus entre eux.*"— On a cru que Votre Majeſté y ſerait allée Elle-même pour commander ſes troupes.—" *Il y a eu des évènements* " *qui m'ont empêché d'y aller.*"—Je ſais, Sire, que Votre Majeſté a porté la guerre d'un autre côté; mais on était perſuadé qu'Elle aurait fait tous ſes efforts pour nous chaſſer de la Péninſule, avant que d'attaquer les Ruſſes.—" *L'Empereur de Ruſſie m'a* " *forcé de lui faire la guerre; c'était* " *un article ſecret du Traité de Tilſitt,* " *qu'il devait rompre avec l'Angle-* " *terre; il ne l'a pas fait, il m'a* " *manqué de parole.*—Votre Majeſté lui accorde des talents.—" *Il ne manque* " *pas d'eſprit; mais il eſt fin et faux.* " *Il paraît qu'on lui ſuppoſe aujour-* " *d'hui l'intention de rétablir la Po-* " *logne. Il n'y a que des hommes* " *ignorants qui puiſſent s'y attendre.*

" *L'Empereur n'oſerait jamais le faire,*
" *même s'il le voulait; il n'oſerait*
" *jamais céder à la Pologne les pro-*
" *vinces Ruſſes; pour cela, il fau-*
" *drait leur rendre Smolenſk; il ne le*
" *fera jamais; mais il ne le veut pas*
" *non plus; au contraire, on verra*
" *qu'il va impoſer la loi à la Pologne*
" *plus que jamais. J'aime les Polo-*
" *nais; ils ſont braves, loyaux, bons*
" *militaires; je déſirais beaucoup les*
" *rétablir en Nation. C'eſt pour cela*
" *que j'ai ôté à l'Autriche les Pro-*
" *vinces Illyriennes: elles n'étaient pas*
" *néceſſaires à la France; mais j'ai*
" *voulu avoir quelque choſe que j'aurais*
" *pu échanger enſuite avec l'Autriche*
" *contre la Gallicie, que j'avais le pro-*
" *jet de lui ôter un de ces jours, pour*
" *rétablir la Pologne dans toute ſon*
" *intégrité.*"—Peut-être, ſi Votre Majeſté était reſtée en Pologne l'hiver dernier, au lieu d'aller à Moſcou, les choſes auraient-elles tourné autrement.

He heſitated, and I continued :— Votre Majeſté a cru peut-être qu'Elle pourrait dicter la paix à Moſcou, que l'Empereur de Ruſſie aurait été effrayé.—" *Il eſt vrai que j'aurais* " *pu compter un peu ſur cela ; et puis,* " *je ne pouvais pas m'attendre à l'in-* " *cendie de Moſcou. C'eſt un évène-* " *ment inouï dans l'hiſtoire. Ce ſont* " *les Coſaques qui ont brûlé Moſcou ;* " *ils n'aiment pas les Ruſſes. Ils ont* " *mis le feu aux villages, partout.*"— Je crois, Sire, que le Gouvernement l'a voulu ; au moins, je ſais que le Gouverneur de la ville, Roſtopchin, a donné l'exemple aux autres. Un Général Anglais, qui était avec lui dans ce temps-là, m'a dit qu'il l'a vu lui-même mettre le feu à ſa propre maiſon, qui était richement meublée. Il eſt allé d'abord dans la chambre de ſa femme dont il incendia le lit, et après cela, il fit de même dans les autres appartements.—" *Je le ſais,*

" *c'était le Général Smith.*" (I did not interrupt him, but it was Sir R. Wilſon.) " *Je le ſais bien; le Gou-*
" *verneur s'entendait avec les Coſaques;*
" *il avait fait enlever toutes les pompes.*
" *J'ai fait mon poſſible pour arrêter*
" *l'incendie; j'étais ſur le Kremlin,*
" *mais le vent était trop fort.*"—J'ai vu, Sire, à Paris, l'Abbé de Pradt, qui était, je crois, le Miniſtre de Votre Majeſté en Pologne dans ce temps-là; il racontait un ſoir, chez Madame de Staël, que, dans une converſation qu'il a eue avec Votre Majeſté, quand elle s'eſt arrêtée à Varſovie en retournant de Wilna à Paris, Votre Majeſté lui a dit: '*Un homme de moins, j'étais le Maître du Monde;*' que cet homme c'était lui-même; qu'il aurait dû mettre plus d'activité à remuer la Pologne; qu'il n'avait pas aſſez fait pour profiter des reſſources qu'on aurait pu tirer de ce pays-là; que c'était à lui enfin que le

mauvais ſuccès de la campagne devait s'attribuer.—"*Il eſt vrai que, lorſque je* "*me ſuis arrêté à Varſovie pour écrire* "*des lettres, cet homme eſt venu me* "*rendre compte des affaires dont je* "*l'avais chargé; et puis, il m'a parlé* "*de guerre, à moi, M. l'Abbé!*[1] *je ne* "*lui dis rien du tout. J'écrivais ſans* "*diſcontinuer à mon Miniſtre à Paris,* "*et entres autres choſes que je lui* "*mandai, je lui donnai l'ordre de rap-* "*peler M. l'Abbé. Peut-être ai-je* "*parlé après, à Paris, de ſon in-* "*capacité. Vous l'avez vu chez* "*Madame de Staël?*"—Oui, Sire.—

[1] "I wiſh you had heard and ſeen the voice and countenance with which this was ſaid. *Je demandai un morceau de papier, et, le laiſſant toujours parler, j'écrivis ces mots au Miniſtre des affaires étrangères à Paris: 'Je vous prie de faire ſavoir à M. l'Abbé de Prat qu'il ferait bien de ſe rendre à Paris. C'eſt un poliſſon.'* He enjoyed this ſtory himſelf, laughing inceſſantly while he was telling it; and, in the ſhape of an imperial deſpatch, it would be difficult to find anything more amuſing."—FAZAKERLEY.

" *Que dit-elle de moi aujourd'hui?*
" *Peut-être, à cette heure, elle fait*
" *mon éloge, et des reproches aux*
" *Bourbons!*"—Elle ne m'a jamais parlé de Votre Majeſté, et il eſt de ſon intérêt de ne pas déplaire au Gouvernement. Elle lui fait des réclamations pour recouvrer de l'argent, qui était dû, je crois, à ſon père.—" *Mais, il faut être juſte; ce*
" *n'eſt pas une femme qui cherche ſon*
" *intérêt.*"—Je le ſais bien, Sire; et ſes amis ſe fiaient ſi peu à ſa diſcrétion, qu'ils l'ont priée de s'éloigner de Paris pendant les diſcuſſions ſur la liberté de la Preſſe. C'eſt une queſtion beaucoup agitée en France.—
" *Je le ſais; mais ce qui eſt bon pour*
" *vous autres, ne l'eſt pas pour la France.*
" *Votre Conſtitution ne lui conviendrait*
" *pas dans ſon état actuel. Je voulais*
" *faire de grandes choſes pour la France;*
" *mais j'ai toujours demandé vingt ans.*
" *Il me fallait vingt ans pour réaliſer*

" *mon ſyſtème. Votre Gouvernement eſt*
" *eſſentiellement ariſtocratique. C'eſt*
" *l'ariſtocratie qui dirige le Parlement*
" *et même l'opinion publique; c'eſt elle*
" *qui a ſoutenu le Duc de York contre*
" *les libelliſtes. En France, la même*
" *choſe n'aurait pas pu arriver: la*
" *France n'a pas une ariſtocratie capable*
" *d'influer ſur l'opinion. Je voulais*
" *en former une; mais, pour cela, il*
" *faut du temps. Les Chimiſtes ont*
" *une eſpèce de poudre dont ils peuvent*
" *faire du marbre, mais il faut du temps*
" *pour lui donner de la ſolidité. L'a-*
" *riſtocratie, en Angleterre, eſt reſ-*
" *pectable et puiſſante en elle-même;*
" *et ſi toute la Chambre des Pairs*
" *était anéantie ſubitement, la perte*
" *ſerait bientôt réparée par leurs en-*
" *fants; la nation n'y perdrait pas*
" *beaucoup. En France, la queue eſt*
" *bonne, la tête mauvaiſe. En Angle-*
" *terre, la tête eſt bonne, la queue mé-*
" *diocre. Puis, il y a une différence dans*

" *l'eſprit national de ces deux pays:*
" *les Anglais ſont orgueilleux, les Fran-*
" *çais ſont vaniteux. Je voulais trop*
" *faire pour leur gloire; ils ne m'ont*
" *pas ſoutenu. C'eſt vous, Meſſieurs,*
" *qui avez réuſſi. L'Angleterre n'a*
" *jamais été auſſi grande qu'elle eſt au-*
" *jourd'hui. C'eſt elle qui joue le pre-*
" *mier rôle; mais ſon tour viendra:*
" *elle tombera comme tous les grands*
" *Empires.*"

Votre Majeſté ne croit pas que ce tour-là viendra bientôt.—" *Je*
" *ne connais pas aſſez l'état politique*
" *de l'Angleterre pour en juger; mais,*
" *en attendant, vous allez devenir fort*
" *riches, et la paix vous donnera le*
" *moyen de payer vos dettes. Mais*
" *ne comptez pas trop ſur cela; la*
" *paix ne durera pas longtemps: pour*
" *faire une paix durable, il aurait*
" *fallu laiſſer la Belgique à la France.*"
—Mais Votre Majeſté conviendra qu'une frontière contre la France a

toujours été regardée comme une choſe eſſentielle pour l'indépendance de la Hollande.—"*Cela n'eſt pas néceſ-*
" *ſaire. Les Pruſſiens ſeront toujours*
" *avec les Hollandais contre la France;*
" *et puis, vous pouvez y envoyer des*
" *troupes; une armée de quarante*
" *mille Anglais dans ce pays-là ne*
" *ſerait pas une choſe indifférente. Ce*
" *ſont de braves troupes, les troupes An-*
" *glaiſes; elles valent beaucoup mieux*
" *que les autres. Après elles, je*
" *regarde les Pruſſiennes comme les*
" *meilleures. Mais j'ai toujours pu*
" *battre toutes les troupes continentales*
" *avec des forces très-inférieures. Com-*
" *bien de fois j'ai battu les Alliés entre*
" *le Rhin et Paris avec une poignée*
" *d'hommes! Il eſt malheureux pour*
" *l'Europe que votre miniſtère ne ſoit*
" *pas plus fort. Si vous aviez eu un*
" *homme de talent, comme Lord Chat-*
" *ham, à la tête des affaires, il aurait*
" *compris qu'il ne fallait pas trop*

" *humilier la France. Vous l'aviez*
" *déjà aſſez humiliée en lui impoſant*
" *les Bourbons. Elle ne renoncera*
" *jamais à l'eſpoir de regagner la Bel-*
" *gique. Vous verrez: il ſortira un*
" *de ces jours du fond des villages un*
" *vent de liberté, qui bouleverſera tout.*
" *Cela ne me regarde pas, moi; je ſuis*
" *comme mort, mon rôle eſt fini;*[1] *mais*

[1] " Then, pointing to himſelf: *Voilà la conſéquence d'avoir voulu être trop grand. J'étais né ſoldat. Je me ſuis trouvé au milieu des révolutions. Le trône était vacant. Je l'ai ſaiſi, et je l'ai gardé auſſi longtemps que j'ai pu; et enfin, me voilà redevenu ce que j'étais au commencement, un ſimple ſoldat. Mais, &c.* There is, I think, even now, upon reflection, ſomething fine in this undiſguiſed ſtatement of his caſe; but it is impoſſible to deſcribe to you the effect of being with the man, and hearing him talk of the perſons and events that have agitated the paſſions of all the world, with the ſame coolneſs and indifference that he would, not only of things in which he had not been perſonally concerned, but even of matters of hiſtory two centuries ago. If one had called up the ghoſt of Cæſar or of Hannibal, one

" *vous verrez! Il y a cinq cents fa-*
" *milles en France que l'on n'aime*
" *pas.—Pour aſſurer ſon repos, vous*
" *auriez dû lui donner ſes limites na-*
" *turelles. Vous ſavez que quand*
" *l'air a été trop comprimé, il rompt*
" *tout quelquefois pour s'échapper.*
" *Vous verrez la guerre ſe renouveler*
" *pour la Belgique.*"—Il me paraît, Sire, que la France eſt fatiguée de guerre; elle peut regretter la Belgique, mais la paix lui eſt plus néceſſaire.—" *Vous vous trompez.*
" *La France n'eſt pas épuiſée. J'ai*
" *toujours ménagé ſes reſſources; j'ai*
" *tiré des ſoldats de l'Allemagne, de*
" *l'Italie, de l'Eſpagne, pour épargner*
" *la France. J'ai levé des contribu-*
" *tions partout, pour le même objet.*
" *J'ai fait porter en France deux*
" *milliards des pays étrangers. Vous*
" *aurez vu dans les provinces une*

ſhould have expected to have heard them talk in the ſame ſtyle.—FAZAKERLEY.

" *jeuneſſe abondante, l'agriculture amé-*
" *liorée, des manufactures floriſſantes.*"
He entered then into details about the progreſs of the latter, ſpeaking eſpecially of the cotton manufactures. He ſaid that ſome perſons concerned in theſe had recently come to him, and ſtated their apprehenſions of the ruin of their trade by the competition of the Engliſh, who would inſiſt upon a treaty of commerce diſadvantageous to France; that his refuſal to make one ſuch as we wiſhed had been the cauſe of our breaking the treaty of Amiens. I ſuggeſted to him that his own meaſures at that time appeared to us ſo little conſiſtent with the repoſe of Europe, that we preferred a ſtate of open war to a precarious peace. He ſaid, "No;" that the real cauſe of renewing the war was his refuſal to make a commercial treaty agreeable to us; that he had propoſed one on the principle

that a million of Engliſh goods ſhould be exchanged for a million of French, but Mr. Pitt and Mr. Addington laughed at this; that, for his part, he had wiſhed to keep the peace, and had not intended to invade his neighbours; that we ſometimes complained of encroachments which we had compelled him to make:—" *La Hollande,* " *par exemple, c'eſt vous qui m'avez* " *forcé de l'incorporer à la France.* " *J'ai ſu que vous aviez fait des ar-* " *rangements avec le Roi de Hollande* " *et le Roi de Naples, pour faciliter* " *l'entrée des marchandiſes Anglaiſes,* " *malgré les traités que j'avais avec* " *eux. J'etais le plus fort, il m'a fallu* " *écrâſer mon Frère.* It was you, " too, who compelled me to occupy " Holland after the battle of Jena. " Mr. Fox's order in Council eſtab- " liſhed a pretended blockade of the " whole coaſt from Hamburgh to " Brest; this made my decrees neceſ-

" ſary and the annexation of Hol-
" land."

He was going on, but I interrupted him, which he civilly permitted, and obſerved that I thought Mr. Fox's order in Council only reſpected the mouths of the Elbe and Weſer, which were effectually blockaded.—"*Vous vous trompez, mon cher;*" putting his hand on my arm, and inſiſting that his ſtatement was correct, which I admitted on recollection. He proceeded to canvas the general ſubject of naval blockade and right of ſearch, not ſaying any thing new upon them, but ſtating that theſe rights muſt be the ſame by ſea as by land, and that we endeavoured to eſtabliſh a particular privilege for ourſelves, which we ſhould deny to others. He ſaid, I might probably be glad to know that he had not made any private treaty with America, as had been ſuppoſed, but that he had

[illegible] much interested in negotiations in the present Government. "*I presume, you have an example de [illegible] there, que vous [illegible] vous-mêmes que vous [illegible] aux autres. Vous [illegible] l'avoir mal- [illegible]. Voyez ce [illegible] à Washington. [illegible] des édifices [illegible] beaucoup de mal aux [illegible]*" — "I apprehend, Sire, that [illegible] has suffered; but I [illegible] the details of this [illegible]" — "*Que dit-on du Congrès?*" — "I [illegible] think of it; it appears [illegible] of grandes fêtes à [illegible]. I have [illegible] of connaissances dans ce pays-là, entre autres M. de Metternich, qui a l'honneur d'être beaucoup connu de Votre Majesté." — "*Oui, je le connais bien.*" — "He appears very amiable in the [illegible]" — "*Oui, il a de l'esprit; mais*

" *il ne devrait pas mentir toujours. On*
" *peut mentir une fois, ou même deux*
" *fois, mais pas toujours; cela ne vaut*
" *rien. Je ne fais pas grand cas de*
" *lui comme homme d'Etat. Il a mal*
" *joué ſon rôle comme miniſtre d'Au-*
" *triche: il aurait dû faire la paix à*
" *Francfort. L'Autriche n'a rien*
" *gagné après cela. Ce ſont les Ruſſes*
" *et les Pruſſiens qui ont trouvé leur*
" *compte à prolonger la guerre. L'Italie*
" *était déjà détachée de la France; et, de*
" *l'autre côté, l'Autriche pouvait plu-*
" *tôt perdre que gagner. L'Italie même*
" *l'affaiblit aujourd'hui. On n'y aime*
" *pas les Allemands, et on s'y plaiſait*
" *déjà de l'idée de l'indépendance.*
" *J'étais parvenu à leur donner un*
" *peu d'eſprit national. La jeuneſſe*
" *commençait à avoir des ſentiments*
" *nobles; elle ne ſouffrira pas volontiers*
" *les étrangers. L'Angleterre aurait*
" *dû cultiver ces diſpoſitions, et poſer*
" *pour principe au Congrès l'indépen-*

" *dance des Nations. Mais l'Italie*
" *reſtera tranquille: au bout de trois*
" *ou quatre ans, les eſprits ſeront*
" *calmés.*" I obſerved that I thought it would be very difficult to unite into one kingdom ſo many ſtates, long divided, and very jealous of each other; and then mentioned that I had met the Viceroy at Malmaiſon, where I had dined with the Empreſs, who was very civil to me, and I added that her death was much regretted.—" *Oui, c'était une excellente femme.*" He inquired what would become of her pictures and ſtatues. I ſaid I believed they would be ſold to pay her debts.—"*C'eſt dommage pour la France.*
" *Je lui avais donné de très-belles choſes.*
" *Elle n'aurait pas dû avoir de dettes.*
" *Elle avait un revenu conſidérable,*
" *et outre cela, j'ai payé tous les ans*
" *les mémoires de ſes marchandes de*
" *modes.*" He aſked how long I had ſtayed at Paris. I ſaid, two months,

and expreſſed admiration of what he had done for his capital, and I added, that travellers were much indebted to him, as well as the North of Italy, for the road over the Simplon. He regretted that it would probably not be kept up, as the King of Sardinia and the Auſtrians would be jealous of that entrance into Italy, in a military point of view. I ſaid that I had ſeen ſeveral of his generals at Paris, among others, Marmont, who appeared to be unpopular on account of the Capitulation. He ſpoke of him immediately, rather with feeling than aſperity:—"*C'eſt un homme que j'ai élevé* "*depuis ſon enfance. Il était d'une* "*bonne famille. Je lui croyais des* "*ſentiments nobles, mais je m'étais trompé.*" He had ſeen him ſhortly previous to the Capitulation; he ſhould not have ſurrendered his troops. The Allies might have entered Paris, but could not have

remained there. If Marmont had joined him at Fontainebleau with the 10,000 men he commanded, he would then have had there 40,000 men, with whom he could have haraſſed the rear of the enemy, and ſhould have had a chance of compelling them to retreat; that, even as it was, he might have fallen back on the Viceroy, and continued the war in the South. I expreſſed my ſurpriſe that he had not conſented to make peace ſooner, and ſuggeſted that he might have had very good terms by agreeing with Auſtria in the negotiation at Dreſden, of which, having been then at Vienna, I knew ſomething.—" *Il eſt vrai que j'aurais* " *pu faire la paix à Dreſde, et je l'aurais* " *faite, ſi les Autrichiens s'étaient con-* " *tentés des Provinces Illyriennes que* " *je propoſais de leur céder; mais ils vou-* " *laient avoir Veniſe. Cela n'était pas* " *dans mon ſyſtème. D'ailleurs, j'avais*

" *de quoi faire une belle campagne.*
" *Mais le Maréchal Macdonald s'eſt*
" *laiſſé battre par Blucher avec des*
" *forces inférieures en Siléſie, et le Ma-*
" *réchal Ney a fait de grandes fautes*
" *du côté de Berlin. J'avais cru que*
" *je pourrais garder la ligne de l'Elbe,*
" *et que la paix ne m'était pas néceſ-*
" *ſaire. Cependant, je ne prétends pas*
" *que, ſi la méme choſe était à refaire,*
" *je n'agirais pas autrement.*" I then ſuggeſted that he might have made peace at Chatillon. He ſaid that he could not do ſo honourably; that he was then willing to give up Italy, Spain, Holland, and Germany, but that he could not cede Belgium, which had belonged to France when he obtained the government; that he could not conſent to cede any thing within the natural boundaries of France. I obſerved that theſe natural boundaries were aſſigned by his own fancy; that France had been great

under the Bourbons, before theſe boundaries were heard of; that he might have reigned in it ſuch as it formerly was, or that he might even have reconquered Belgium in a few years. " *Non, je ne pouvais pas faire* " *une paix qui déſhonorait la France.* " *Les Bourbons ſont de grands ſei-* " *gneurs; ils aiment leurs châteaux,* " *leurs palais, Verſailles, Fontaine-* " *bleau, tout cela. Moi, je ſuis né* " *ſoldat; j'ai règné* 15 *ans; je ſuis* " *deſcendu du trône. Eh bien! quand* " *on a ſurvécu aux malheurs humains,* " *il n'y a qu'un lâche qui ne puiſſe pas* " *les ſupporter.*"

He had hoped that when the Allies paſſed the Rhine, all France would have been united to reſiſt them.— " *Je vous demande ſi cela ne ſerait pas* " *arrivé en Angleterre, ſi l'armée* " *Françaiſe avait débarqué ſur ſes* " *côtes? Mais, en France, c'eſt alors*

" *préciſément que les intrigues du Prince* " *de Bénévent et de Marmont ont com-* " *mencé.*" I mentioned the difficulties made by the French Government relative to the abolition of the Slave trade, and a pamphlet of Mr. Siſmondi on the ſubject, which I afterwards left for him. He ſaid that he would not have heſitated to conſent to the abolition, that he conſidered it an "*affreux brigandage*," which ought to be prohibited. He thought France would never recover St. Domingo. He would not have attempted to do ſo, having learned by experience the difficulty of this enterpriſe. His intention had been to propoſe to the Black Chiefs to allow France the excluſive trade with the iſland, and the eſtabliſhment of factories on the coaſt, as ſhe has in the Eaſt Indies. With reſpect to the latter, he thought our Govern-

ment wrong in reſtoring to France her poſſeſſions there; that they are not conſiderable enough to be of real value to her, and may prove a ſource of jealouſy and quarrel with us. The only mode of aboliſhing ſlavery altogether would be to permit polygamy. He had formed this opinion at Cairo, where he had obſerved that difference of colour does not affect the eſtimation which belongs to the individuals. He attributed this equality to the prevalence of polygamy. Men are "*gourmands en amour*," and, when permitted, will prefer having wives of various colours. The cuſtoms of the Eaſt allowing this indulgence, females of different complexions frequently meet together under the roof of the ſame huſband from diſtant parts of the Aſiatic and African continents. Thus the offspring of a white, a mulatto and a black, are brought up together, ſit at the ſame table, and

receive the ſame education, which removes the prejudices prevailing generally among the whites againſt perſons of colour. He therefore had propoſed once to a French biſhop that polygamy ſhould be permitted in the Weſt Indian Iſlands, but Monſeigneur would not hear of it.—I ſuggeſted to him that it would be a good thing to attack the Turks and drive them out of Europe.—" *Vous* " *avez bien raiſon. Ce ſont les An-* " *glais qui pourraient faire cela.* " *L'Angleterre et la France enſemble* " *pourraient faire tout ce qu'elles vou-* " *draient.*" After a pauſe, which would have permitted us to ſuggeſt a new topic, if any had occurred to us at the moment, and we had not felt ſomewhat fatigued by ſtanding after our walk nearly four hours, as he alſo did, during this converſation, he propoſed to ſhow us his other

rooms, obſerving, "*Ce n'eſt qu'une* "*bicoque, comme vous voyez.*" . . .[1]

The dining-room opens into a ſmall drawing-room, from whoſe window he ſhowed us a vineyard he had bought, and this communicates with his bedroom. I remarked here a miniature of the King of Rome. He then walked out of the houſe, and being joined by Count Drouot, who had not been preſent at our converſation, returned immediately in his carriage to Porto Ferrajo. We followed on foot, contrary to his intention; for when we firſt arrived at St. Martin, he had very civilly ſent a dragoon to the town to order one of his carriages for us; but by ſome

[1] "Our converſation laſted about four hours, and the manner in which he took leave of us I reſerve. I would have croſſed the Alps twenty times for this ſcene, and would rather give up the recollection of anything I ever ſaw, than of theſe four hours."—FAZAKERLEY.

miſtake it did not come in time. We learned this in the evening from Count Drouot, who reſides in a wing of the caſtle which is occupied by Napoleon. It is a ſmall building with a terrace in front *à pic* over the ſea, and looking upon the mouth of the port. On the other ſide is the town; this has a *Place*, but few tolerable houſes. We lodged in a wretched lane, called the Strada d'Amore. We had called on the Governor, to thank him for his civilities to us. On our making ſome inquiry into Napoleon's habits, he told us that he writes a good deal, but did not ſay what. He moſtly dines *tête-à-tête* with him at ſix o'clock. In the evening, he viſits his mother and the Princeſs Borgheſe, goes to bed at ten, riſes between one and two, and then writes till five, when he lies down again for two hours. In the middle of the day, he frequently goes in his

carriage at St. Martin, otherwiſe he walks on the terrace before his houſe. I thought his countenance gloomy when he paſſed us in the carriage; in converſation it was agreeable, and occaſionally much animated. He took with his hat under his arm, in which was a ſmall cockade of his own colours, white with a red ſtripe and three bees. He wore a plain green uniform, and the Order of the Legion of Honour. He took ſnuff frequently, and talked with much cheerfulneſs, good humour, and civility of manner. His features are harmonious, his figure ignoble, but leſs corpulent than I expected. We ſailed early the next morning, Nov. 22, with a fair wind, and reached Leghorn in ſix hours, where we found the Duke and Ducheſs of Bedford, Lady Jane Montagu, and Lord John Ruſſell in the Lazaretto.

DÉMENTIANA.

PAR

OCTAVE DELEPIERRE.

DÉMENTIANA.

CEUX qui ſe ſont occupés des maladies mentales ſont, pour la plupart, arrivés par l'expérience, à la concluſion qu'en variété et en intenſité, elles comportent la même étendue de catégories que les maladies du corps. Certains individus paraiſſent ſe diriger comme le plus grand nombre, dans les actes ordinaires de la vie, et ſont loin d'être regardés comme inſenſés, quoiqu'un examen plus attentif prouve que certaines facultés de l'intelligence leur manquent complètement. Ils s'en paſſent fort bien, comme quelques uns ſe paſſent d'un bras, d'une jambe ou d'un œil. Au fond le mot folie, dans toutes les

Réçemment un aſſez grand nombre d'ouvrages ont été publiés ſur la folie, en Allemagne, en France, et en Angleterre, et un genre ſpécial de monomanie a commencé à fixer l'attention, genre plus fréquent ſurtout dans les pays arrivés à une haute civiliſation. C'eſt le *cacoethes ſcribendi* où tous les degré de démence ſe recontrent, depuis l'idiotiſme juſqu'à la rage.

Peu de perſonnes ſavent peut-être qu'en Angleterre, correſpondre avec les éditeurs de journaux eſt une occupation favorite de beaucoup de lunatiques. Ces communications ont tous les degré de la folie, depuis l'excentricité juſqu'à l'incohérence et le délire. Ces fous ne ſont pas rebutés par la complète indifférence que rencontrent leurs élucubrations. Ils continuent leur correſpondance pendant des mois entiers ; on nous en a même cités qui ont pourſuivi leur tâche pendant des années. Renverſer un Ca-

binet de Miniſtres, traîtres à l'Etat, préſenter un moyen de payer de ſuite la dette nationale, ſont au nombre des propoſitions les plus raiſonnables de ces correſpondants, en politique. En théologie, les thèſes les plus abſurdes ſont maintenues, et ſe réſument ſouvent en de gros volumes.

L'un ſoutient que l'Apocalypſe n'eſt autre choſe que l'explication de l'hiſtoire moderne; l'autre fait imprimer huit cents pages pour mettre d'accord la Bible avec les découvertes des ſciences.[1] Sa théorie établit, entre autres nouveautés, que l'air et l'eau ſont chimiquement la même choſe, que l'oxygène eſt un métal, que le nitrogène eſt de la lumière à un état plus délié, que l'hydrogène n'eſt que du nitrogène chaud, et que toutes les ſubſtances terreſtres ne ſont que des formes diverſes de l'or.

[1] *A New Syſtem of Nature on the Baſis of the Holy Scriptures.* By William Hamilton Stewart. 2 vols. Glaſgow, 1861.

En littérature, les excentricités ſont encore plus fréquentes et plus variées. Citons en quelques unes.

On connait l'hiſtoire de l'abbé de Saint Martin que la vanité avait rendu fou, et qu'on myſtifia en lui faiſant accroire que le Roi de Siam le faiſait appeler dans ſes Etats,[1] par un ambaſſade extraordinaire.

Ce fut une myſtification du même genre, qui, vers 1828, tourna complètement la tête du Belge J. B. Bouſmar, qui depuis pluſieurs années s'était fait remarquer par ſes compoſitions extravagantes.

Dès 1823, il avait envoyé au Prince d'Orange, fils du Roi Guillaume, et

[1] Voir l'Hiſtoire des Myſtificateurs et des Myſtifiés, par Paul Lacroix. 3 vol. in 12°. Bruxelles, 1856. Il eſt à regretter que P. Lacroix n'ait pas eu connaiſſance de l'hiſtoire de Bouſmar. Il en aurait tiré bien meilleur parti que nous ; mais malheureuſement les œuvres de ce fou littéraire ſont plus rares même que celles du *Comte de Permiſſion*.

fait imprimer à un petit nombre d'exemplaires, une longue épître en proſe entremêlé de vers, et formant trente-huit pages en 8°. La lettre d'envoi explique ſon but dans les termes ſuivants:—

"ILLUSTRE PRINCE ROYAL.

"Mécontentement plus ou moins "exiſtera toujours, auſſi ce qui eſt "de plus étonnant, c'eſt qu'il ſe ren-"contre encore plus parmi les riches "et les aiſés que parmi la claſſe dé-"pendant de l'ouvrage de leurs mains "pour ſe procurer les beſoins du ſou-"tien de la vie, n'étant que comme "nous venons de dire, qu'un plus ou "moins; il eſt néanmoins ce qui ſe "rencontre encore à préſent par rap-"port à notre poſition, auſſi ſur quoi "nos idées nous porta d'établir un "ouvrage que nous intitulons poli-"tique dévoilée parmi notre poſition "dans le Royaume des Pays Bas."

Cette épître, galimatias inintelligible ſur la Bataille de Waterloo, ſur la paix et ſur la guerre, et ſur la conduite que le Prince devrait ſuivre, eſt ſigné :

J. B. Bousmar, notaire démiſſionnaire de cinquante ans d'exercice, pour m'attacher ſpécialement au genre littéraire, et à quoi j'y trouve plaiſir, n'importe ſi c'eſt aux dépens de ma bourſe, auſſi bien que de la critique, ſur quoi l'auteur de la nature nous ayant fourni des moyens à ne pas beaucoup la craindre ; plutôt que ne me craignent-ils ? *Tournai, du mois de Mai*, 1823.

Bouſmar du reſte était un homme de mœurs douces et paiſibles, paſſant ſon temps à ſe promener dans le parc, à griffonner du papier, et à fumer le ſoir au cabaret. Son excentricité lui avait déjà attiré bien des railleries, mais il les conſidérait comme des marques de l'envie qu'inſpirait ſon talent. Son épître au Prince d'Orange eut un grand ſuccès parmi les railleurs de Bruxelles, et donna lieu probable-

ment à la plaiſanterie que nous allons rapporter.

Se croyant né poète, il liſait de temps à autre des pièces de vers ſans rime ni raiſon, aux amis avec leſquels il était dans l'habitude de paſſer joyeuſement ſes ſoirées d'hiver au cabaret. Parmi eux ſe trouvait un malin Bourguignon, marchand de vin, qui monta toute l'affaire. Il fit ſemblant d'admirer extrêmement les vers de Bouſmar, dit que lui auſſi était poète, qu'il était très lié avec le ſecrétaire de l'Académie des Arts et Belles Lettres de Dijon, et pria Bouſmar de lui confier trois ou quatre de ſes compoſitions, pour les offrir à ce corps illuſtre. Bouſmar ſaiſit l'occaſion avec empreſſement, et ajouta ſon portrait à l'envoi.

Laiſſons raconter à l'auteur même ce qui arriva trois mois après.

"Au premier de l'an 1828, jour "d'aſſemblée, lecture fut faite avec

" applaudiſſements continués, que par " trois fois le lecteur s'eſt trouvé inter- " rompu, paſſant à l'article de Louis " Bonaparte, Comte de St. Leu, il fut " complet. D'après quoi paſſant à la " commiſſion des membres à ce éta- " blie, nous fûmes proclamés membre " correſpondant à l'unanimité de cette " illuſtre académie, avec diplome ex- " pédié le 1er de février, qui nous fut " délivré par M. Plume, ſecrétaire, " avec appareil ſolennel, au ſon des " inſtruments muſicaux, parmi auſſi " un grand nombre de ſpectateurs à " *l'Eperon*.[1]

" O évènement inatendu! quoi? de " voir notre nouveau mode de verſi- " fier, approuvé et confirmé légal, en " conſéquence à devoir être imité, " par une académie de la plus haute " renommée de toute la France!"

Bouſmar crut de ſon devoir de

[1] C'était le nom du cabaret, à Bruxelles, où ſe jouait cette comédie.

témoigner ſa reconnaiſſance à ce corps ſavant, et avec une lettre de remercie-ment en proſe, envoya un poème de plus de deux cents vers, où au milieu d'un amalgame d'idées incohérentes ſe rencontrent quelques détails ſur ſa vie, que nous citerons afin que le lecteur ait une idée des vers, auſſi bien que de la proſe de notre auteur.

Choſe étonnante, évènement inatendu,
Que ſans principe de collège obtenu,
Né du village qu'a dix-ſept ans révolu,
Je bêchais encore la terre,
Qu'en s'en faiſant gloire et honneur,
C'eſt auſſi le premier état,
Qu'à cette époque a Tournai en pratique je me mis ;
Qu'avec application vers vingt-huit ans
Fus promu au notariat de réſidence à Tournai,
Qu'avons exercé pendant cinquante ans.

. . . . . .

Ce goût d'écrire et de compoſer me prena ſi fortement,
Que nous y travaillons conſtamment,
Ce qui eſt ainſi continué juſqu'à préſent,
Qu'ainſi pour nous y livrer plus librement
Démiſſion de l'exercice obtenu du courant d'avril 1823,

Démentions.

[illegible]

Les invitations ne s'arrêtèrent pas là. Comme on le pense bien. Boufmar reçut bientôt une lettre en vers du président de l'académie de [illegible], adressée *à Son Immortel*, commençant ainsi :

[illegible]

Un pareil honneur ne pouvait refroidir une muse, aussi Boufmar se hâta d'ajouter à ses œuvres un nouveau poème, dans lequel il chante entre autres choses, le combat naval de [illegible].

Ce fut peut-être ce qui inspira l'idée de faire adresser à l'académicien de

l'illuſtre académie de Dijon, une épître par Jean Bart, capitaine commandant une frégate royale de quarante-quatre canons, en rade à Anvers. Le marin Dunkerquois lui demanda la permiſſion de baptiſer ſon navire *Le Bouſmar*, et de mettre ſon portrait en profil ſur la proue. Il va ſans dire que Bouſmar accepte cet honneur, et envoie en réponſe un nouveau poème qui débute ainſi :

O celèbre capitaine et commandant,
Sans te flatter, encore moins t'aduler,—
Bien loin de moi telle fadeſſe,—
Mais bien de te rendre juſtice.
. . . . . .

Le récit détaillé de toute cette avanture, avec les pièces de vers qui en furent la conſéquence, forment la première partie des œuvres de notre fou littéraire qui, pour montrer la variété de ſon talent poétique, y ajouta deux *cadrins*, ainſi qu'il les nomme, compoſés l'un de dix, l'autre de huit ſtrophes, de quatre vers chacune.

La ſeconde partie eſt intitulée: *Œuvre à ſervir de réponſe hommageante de l'épître qu'a dédié l'illuſtriſſime Académie de Paris-Montmartre, à l'auteur, établie et rédigée par une ſociété de ſavants réunis ſous la préſidence de ſon excellence Chataubriant.* Bruxelles, 1830. C'eſt le ſecond acte de la myſtification.

Bouſmar avait raconté partout l'immenſe ſuccès qu'avaient obtenu ſes élucubrations, et les avait fait imprimer à un petit nombre d'exemplaires en 1828.

Son amour propre invulnérable n'avait pu être atteint par les plaiſanteries dont il était aſſailli à l'eſtaminet de l'Eperon, " Mais elles le " fatiguaient," dit-il, " juſqu'au point " que je ne pouvais plus fumer tran- " quillement, qui eſt ma plus grande " jouiſſance, auſſi bien que de me " réſumer et de méditer."

Il abandonna en conſéquence cet

endroit, et alla paſſer ſes ſoirées au *café des mille colonnes.*

Ce fut là, dit-on, que s'organiſa la plaiſanterie ſuivante.

En 1830, Bouſmar reçut une lettre à grand cachet, qu'il ouvrit et où il lut :—

ACADÉMIE DE PARIS.

Paris, 25 *Janvier*, 1830.

Monſieur,

L'Académie de Paris, dont j'ai l'honneur d'être le préſident, a décidé, en ſéance du 18 *Janvier*, 1830, *qu'il vous ſerait adreſſé une épître en vers, afin de décerner à vos rares talents le tribut de louanges que chaque cultivateur des lauriers poétiques eſt tenu de vous offrir. Recevez donc, monſieur, l'expreſſion des ſentiments intellectuels dont nous ſommes pénétrés vis-à-vis de vous.*

L'épître ci jointe ne peut égaler ce que vous avez fait, mais puiſſe-t-elle

[illegible] premier combien nous [illegible] à vous compter au [illegible] mes premiers, et combien en [illegible]. Il m'est doux de me dire,

Votre très-humble serviteur et

[illegible] en Apollon,

DE CHATEAUBRIANT.

Cette épître de cinquante-huit vers, [illegible]

Pour apprendre aux [illegible] à naître facile
Par quelle heureuse [illegible] Virgile,
Tu as mêlé tes vers touchants et pleins d'un noble
[illegible]
Dans ce monument qui recèlent un trésor,
Tu as [illegible] à la palme méritée,
Pour de tes amis [illegible] et de ta renommée,
Ta plume qui à [illegible] décerne un monde
[illegible]
Que [illegible] des vers, proclamé le premier.

. . . . .

Elle se termine par les quatre vers [illegible] :—

Pourſuis, Bouſmar, pourſuis de ſi nobles
travaux,
Dans tes imitateurs tu n'as pas de rivaux,
Remonte encore ton luth, illuſtre ta patrie,
Et retaille ta plume au canif du génie.[1]

Par les Membres de l'Académie de Paris.

Certifié conforme à l'original;
Le ſecrétaire perpétuel, J. B. Welsn.

Qu'on juge de la ſurpriſe et de l'allégreſſe de Bouſmar! Il commence par adreſſer à ſes concitoyens, ſur leur aveuglement à méconnoître ſon mérite, pluſieurs pièces qu'il croit écrites en vers, dans le genre de celle-ci :—

O Belges, c'eſt à vous qu'on s'adreſſe,
Qu'avec honneur et gloire le ſommes auſſi,
Que direz-vous, et que penſez-vous de moi?
Quoi dois-je attendre ou eſpérer de vous,
Si ce n'eſt par ſurpriſe à abdiquer vos erreurs,
Auſſi bien que devenir plus déférants,
Encore auſſi et plus reſpectueux?

Et qu'on ne penſe pas que, s'il

[1] Cette épître fut attribuée, dans le temps, à M. le Baron de Reiffenberg, qui myſtifia plus d'une fois le public.

néglige la meſure, le rythme et la rime, c'eſt par ignorance. Il ſe vante " d'avoir adopté telle forme, " en ce que nous n'obſervons pas la " rimaille, par l'emploi des maſſes, " non plus que les proportions des " ſyllabes déterminées, et pas moins, " quoiqu'il en ſoit, nous continue- " rons."

Pour témoigner ſa gratitude à l'Académie de Paris-Montmartre, il ſe hâta de compoſer et de faire imprimer pluſieurs ſtrophes de ſa façon. Dans l'une d'elle il s'écrie :—

Auſſi hommage à toute la célèbre France !
D'autant qu'elle renferme pour ainſi dire tout.
O expreſſion de trop dépaſſant !
Pas moins il eſt de vérité que la France
Eſt le centre de la civiliſation
Et auſſi du bon goût.

Plus loin, il ſe félicite que ſes œuvres ſoient enfin parvenues entre les mains des ſavants qui, ayant remarqué ſon génie éclatant, ont eu

l'idée de l'aſſocier à leur travaux; ou, comme il l'exprime :—

Se ſont formé l'idée de m'accoler à eux !

Toutes ces pièces, ſoigneuſement réunies, et imprimées in 8°, furent tranſmiſes à l'illuſtriſſime Académie de Paris-Montmartre.

Bouſmar ne pouvait reſter en ſi beau chemin, auſſi publia-t-il peu après, un proſpectus format in folio, dans lequel il annoncait un ouvrage d'environ vingt-quatre cahiers, de ſeize pages chacun, in 8°, au prix de 50 centimes le cahier.

Cet ouvrage devait porter le titre, diſait-il, de : *La Voix de la Raiſon puiſée et établie d'après Nature.* Il ajoutait qu'il ſerait écrit " d'un ſtyle " coulant et laconique, ſoutenu par " les plus fortes expreſſions, et imi- " tant celui de Marmontel et de " Théophraſte."

Le proſpectus tout entier eſt une

des plus curieuſes compoſitions de Bouſmar, mais trop long pour le reproduire ici. Il y eſt queſtion du choix d'un état, de diſſertation ſur la Révolution de 1789, d'un traité de morale, et de plus de ſix mille vers, qui doivent faire partie de cette belle œuvre.

Ce livre ne fut jamais publié, probablement à cauſe de la mort de l'auteur, qui devait avoir alors plus de quatre-vingts ans. Nous n'avons pu apprendre quel fut le lieu, ni l'époque de ſa mort.

Quelques années plus tard, un autre habitant de la Belgique, dont le nom toutefois indique une origine Irlandaiſe, Joſeph O'Donnelly, ſe qualifiant d'auteur de pluſieurs découvertes en ſciences, publia à Bruxelles, d'abord en Latin, et puis en Français, un volume ſur la ſolution de la quadrature du cercle, qui comme ſtyle et incohérence d'idées, eſt évi-

demment l'ouvrage d'un halluciné. Dans l'introduction de l'édition latine, adreſſée à Pie IX, il qualifie le pape de *ſecundi Adami imago glorioſa.*

Dans l'édition françaiſe, il y a pour préface, que l'auteur nomme *avertiſſement*, les lignes ſuivantes qui peuvent dès l'abord faire apprécier l'état du cerveau de l'auteur :—

" Quiconque s'oppoſe à la lumière " ſera diſperſé, parcequ'il ſe conſtitue " en ténèbres, et que les ténèbres ne " ſauraient pas faire face à la lumière.

" L'homme eſt le plus noble et le " plus puiſſant des êtres créés ; le " plus féroce, le plus préjugé et le " plus ſtupide. L'épiſode eſt comme " un pilote, indiſpenſables ſur les " plages inconnues, parceque c'eſt à " lui à ſignaler les écueils."

Le chapitre premier commence par ce que l'auteur, en la table des matières, appelle *un prélude coulé.* En voici un échantillon :—

" Les manœuvres hypocrites de " l'homme m'ont dégoûté de ſa " ſcience, en même temps que le " poids des viciſſitudes m'a fait cour- " ber juſqu'à terre ; l'eſprit une fois " réfléchi vers le vrai, s'eſt dardé dans " l'abîme, et dans les profondeurs de " ſon jet, il rencontre les plans du " créateur ; avec la rapidité de l'é- " clair il ſe dirige au berceau de " l'homme, où le mécaniſme de la " langue originale avait abſorbé tout " ſon intérêt. Une perſpective des " hiéroglyphes s'eſt ouverte à cette " route qui étalait pluſieurs mondes " à l'hiſtoire primitive, lorſque l'Aſ- " tronomie s'eſt baiſſée pour accueil- " lir la terre au nombre de ſes globes."

L'auteur, après ce préambule, raconte comment il a commencé ſes études des hiéroglyphes, eſt parvenu à les connaître et a fait imprimer en brochure l'explication de l'obéliſque du Luxor qu'il voulait faire vendre

au pied de ce monument, dit-il, mais il paraît qu'on y mit empêchement.

Il commença alors la traduction du zodiaque de Dendera qu'il acheva en dix-huit mois, et le 15 Novembre, 1852, il allait donner une explication publique de sa découverte à Versailles, à la société des sciences naturelles et morales de Seine-et-Oise, lorsque les évènements politiques lui enlevèrent de nouveau les moyens de rien prouver.

La circulaire de convocation à cette séance, annonçait " que les re-
" présentants des nations étrangères
" sont priés de faire venir un astro-
" nome de leur peuple respectif, pour
" que toutes les nations puissent jouir
" de suite de cette mine de lumière."

De désespoir, l'auteur expédia sa traduction de Dendera en Angleterre, où elle repose sous cachet, ajoute-t-il, et renonçant à faire participer la France à ses découvertes, il se rendit

en Belgique pour y publier ſa quadrature du cercle.

Il ſe trouve dans l'explication de ce problème, des idées fort curieuſes, par leur incohérence, ſur les planètes, ſur les antédiluviens, ſur l'origine des dieux Païens, &c., &c., et il termine le volume " en avertiſſant les per-
" ſonnes qui ſont chargées de com-
" muniquer la lumière à la ſociété,
" que ſi, dans un temps convenable
" elles ne veulent pas déclarer la ſolu-
" tion de la quadrature du cercle
" effectuée, et qu'elles héſitent à faire
" profiter la jeuneſſe de ſes bienfai-
" ſants effets, il ſe verra obligé, avec
" le plus profond regret, de demander
" la réunion d'un congrès, et de pro-
" noncer incompétentes certaines in-
" ſtitutions qui s'occupent de l'édu-
" cation."

O'Donnelly était prêtre, et durant ſon ſéjour en Belgique il avait demandé la permiſſion de dire la meſſe,

mais la publication de ſes œuvres eut pour effet de lui faire refuſer cette autoriſation par le Cardinal Archevêque de Malines. Il eſt à ſuppoſer que toutes ces contrariétés lui firent quitter le pays, car on n'entendit plus parler de lui, et dans le dernier livre ſe trouve les lignes ſuivantes :—

" Après cinq ans d'étouffements " pareils, j'ai beſoin de reſpirer un " air pur et libre, ce que mes con- " frères ont voulu m'en priver, non " ſeulement en m'interdiſant le terri- " toire, mais en me privant de toute " façon des moyens matériels qui " pourraient aider à avancer mes pro- " jets d'illumination générale, et " Dieu ſait que le monde n'en avait " jamais plus beſoin."

Outre *La Quadrature du Cercle* et *La Traduction des Hiéroglyphes de l'Obéliſque du Luxor*, notre auteur avait encore publié *Un Mémoire ſur la Découverte de la Langue Originelle*,

et *La Découverte Prodigieuſe, préſentant la ſignification primitive des mots contenus dans le premier chapître de la Genèſe, pendant le règne de la nature pure, ſoit avant la chute de l'homme, ainſi que pluſieurs illuſtrations ſur les évènements primordiaux.*

Tous ces ouvrages ſont devenus fort difficiles à trouver, car l'auteur une fois parti, les imprimeurs ſe ſont hâtés d'envoyer les exemplaires chez l'épicier.

C'eſt probablement ce qui arrive preſque toujours aux livres écrits par des hallucinés, et ce qui fait que la plus grand nombre d'entr'eux ſont devenus rares.

Une des œuvres les plus folles, parmi toutes celles qui nous ſont paſſées ſous les yeux, doit pourtant ſon exceſſive rareté à une autre cauſe. Vers 1812 la vaſte imprimerie de Mr. George Smeeton, dans St. Martin's Lane, à Londres, fut conſumée par un in-

cendie, et au nombre des ouvrages détruits, ſe trouvaient cent-trente exemplaires d'une tragédie imprimée ſur grand papier, in 4°, avec ſeize gravures coloriées, et tirée ſeulement à 150 exemplaires.

L'auteur, qui avait pris le nom de *Thomas Biſhop*, mais qui s'appelait *Hayes*, était valet-de-pied chez Lord Belgrave, et s'imagina qu'il avait un grand talent pour la compoſition dramatique. Au bout de trois ans de travail, ainſi qu'il l'annonce lui-même, il produiſit la ſuſdite tragédie, qu'il intitula : *Koranzzo's Feaſt; or the Unfair Marriage, a Tragedy founded on facts* 2366 *years ago, and* 555 *years before the birth of Chriſt.*

Les perſonnages de ce drame ſe compoſent de ſoixante-ſept hommes, d'une vingtaine de femmes, de cinq fantômes, de trois ſauvages, de Perſans, de Chaldéens, de Tartares, &c., &c. Les héros de la pièce ſont

Koranzzo, Roi de Babylone, Zemuzia, Roi de Perſe, Caſtenus, Roi de Médie, et Lord Strawberry, qui devient roi à ſon tour; puis quatre reines et leur ſuite, mais Lady Strawberry et ſes deux filles ſont les heroïnes. Quant à donner une idée du plan et du développement de l'action, c'eſt en vain que j'ai tenté d'y arriver.

L'auteur, dans une préface, explique ſon ſujet dans les termes ſuivants: "This tragedy is founded on "a feaſt, 555 years before Chriſt, "and on facts ancient and modern; "they are blended with other inci- "dents of the preſent time, for re- "form and caution to youth, for "terror to the wicked, and to remind "the virtuous of their reward: and "this is the firſt piece that was ever "offered with the curious characters, "ſcenery, machinery, and weapons "of war, that were in uſe at the above "time."

Les gravures ſont auſſi bizarres que le ſtyle, et l'on pourra juger de l'incohérence des idées dans le dialogue, par les exemples ſuivants.

Caſtenus, gouverneur de la Médie, a été accuſé devant le Roi Koranzzo, par les Perſes et les Chaldéens, d'avoir violé les lois de l'Etat. Caſtenus a prouvé ſon innocence, et les accuſateurs ſont condamnés aux bêtes.

Entrent le Roi KORANZZO, *et* CASTENUS, *deux pages, douze ſoldats Tartares, dix Perſans, dix Chaldéens, ſix femmes et deux enfants, les vingt-huit derniers doivent être précipités dans la foſſe aux bêtes féroces.*

KORANZZO.

I beg, Caſtenus, if you can point out one amongſt them who did not accuſe you; tell me, and I will ſet him free.

PERSIANS.

Pray, my Lord the King, we always thought we were in the right, being allied to the Chaldean laws, with their ſuperior judgment in the cauſe, though none of our ſecret tribe ever formed accuſation againſt the good go-

vernor, though Zemuzia the King is returning to his native land; then each tribe and class will enjoy his own.

KORANZZO.

Who informed you that Zemuzia should come? You shall be obedient to Castenus's laws or none, being allied to the Chaldean laws, and your false accusation against their innocent governor, and no greater proof of your innocence to show, you all in the den must go; and to utter such things to me that Kemuzia is to be king! But that is not to be; that is all in vain, and all of you prepare to die, as into the den you all shall go.

PERSIANS.

Spare us, pray, Castenus! for we never accused you.

CASTENUS.

I pray, O King! set those two men, two women, and two children free; for they never appeared to injure me.

KORANZZO.

Divide them, and let them go their way; and all the others into the den, to be devoured for their villainy.

TWO KEEPERS.

Go in, you will soon be all eaten up and devoured. [*Exit King and* CASTENUS.

Au milieu de la complication inextricable de cette pièce où l'hiſtoire et la chronologie, les temps et les lieux, les faits et les paroles, ſont conſtamment en lutte avec le bon ſens, deux actions ſe développent vaguement pour le lecteur. D'abord une maîtreſſe de Lord Strawberry empoiſonne Lady Strawberry et ſes enfans, puis ce Lord remplace le Roi Koranzzo ſur le trône de Babylone, après avoir été reconnu comme frère du Roi de Perſe, Zemuzia.

La ſcène de la reconnaiſſance vaut la peine d'être citée :

Entrent le Roi ZEMUZIA, *le* Prince QUASTENUCH, *et* CASTENUS, *Roi de Médie, tous trois en bas rouges, vêtus d'écarlate et l'épée nue à la main :* LORD STRAWBERRY *eſt accompagné de quatre Soldats Tartars.*

ZEMUZIA.

Welcome, brother ! this is the laſt year of your calamity.

LORD STRAWBERRY.

I kindly thank you. You relieve me and protect me from every danger.

ZEMUZIA.

I ſee once more health and blood upon thy cheek; unbounded power, unbounded wealth are thine to grace your brow; the crown and kingdom with all its wealth, the mines of gold, and rivers of gold ſands, to enlarge your grandeur; with brotherly love, joy, and all good wiſhes to your will.

LORD STRAWBERRY.

I live! I am free! there is a brother in the hour of danger, diſtreſs, hatred, and ruin, and near to the path of ſorrow, ſolitude, and beggary.

ZEMUZIA.

Knowing from this hour that you are the real King Koranzzo, and to bind by oath with you, and I, and Caſtenus, to govern the world.

Tous trois, tenant chacun une main ſur la lame d'un glaive, font le ſerment ſuivant:

KING KORANZZO.

With our blood we ſwear.

KING ZEMUZIA.

With our heart we ſwear.

CASTENUS.

With our hands and the power of God we ſwear.

KING KORANZZO.

Till the globe ſtands ſtill we ſwear.

KING ZEMUZIA.

Till the woods and trees do walk.

CASTENUS.

Till we with our jaws ripped up and rolled in the tomb of death. [*All kiſs the ſword.*

KING ZEMUZIA.

I have ordered a new carriage, and every thing fit for your journey, after you have paid due tribute to your wife and children.

KING KORANZZO.

I am loaded with a two-fold burden, joy and grief; but the hour is near when the current tears of affection will gradually flow, at twelve o'clock.

Les deux ſeuls drames que nous connaiſſons, qui puiſſent rivaliſer en abſurdité avec celui-ci, (mais dont l'un a du moins le mérite d'être écrit

en vers) ſont *l'Unitéïde*, et *La première Babylone, ou Sémiramis la Grande, diviſée en ſept coupes d'amerture.* Nous n'en reparlerons pas ici, vu qu'il en eſt donné une analyſe dans notre *Hiſtoire Littéraire des Fous.*

Ajoutons à notre catalogue *Les Arcanes*, par Alphonſe Cahagnet qui, lorſque l'ouvrage parut, il y a quelques années, obtint un grand ſuccès. L'auteur explique la forme et l'exiſtence de l'âme ſéparée du corps. C'eſt la production incohérente d'un cerveau malade, où il eſt déclaré que dans le monde des eſprits, comme ſur terre, il y a des maiſons, des arbres, des meubles, des inſtruments de muſique, &c. &c.

Le ſtyle de ce livre eſt, comme l'on peut s'y attendre, ſans aucune logique, et ſouvent il manque aux premiers éléments de la grammaire. On croirait impoſſible que de pareilles folies fixaſſent l'attention d'eſprits

ſérieux, et néanmoins le Pape a lancé un anathême contre le livre, et l'a mis à *l'Index*, ce qui a inſpiré à Cahagnet une immenſe vanité.[1]

En examinant les publications quotidiennes, le bibliophile curieux trouve à chaque pas des livres marqués au coin de la folie. On vient tout récemment de publier à Londres, un petit volume de 192 pages ſous le titre ſuivant: *Two Years after and onwards, or the approaching War amongſt the Powers of Europe, and other future Events deſcribed as foretold in Scripture.*

L'auteur ſoutient que la ſeptième coupe de déſolation de l'apocalypſe a été repandue ſur la terre, et doit

[1] Voir *Les Reſſuſcités au Ciel et dans l'Enfer*, par Henri Delange, 1 vol. 8°. Paris, 1855, page 203. Cet auteur a écrit pluſieurs ouvrages ſinguliers qui ſont devenus très difficiles à trouver; entr'autres: *L'Eternité Dévoilée; Le Monde Prophétique; Doctrine des Sociétés Secrètes*, &c. &c.

nomme une conflagration univerſelle. La première goutte en tomba, dit-il, en 1792, lorſque l'atmoſphère de l'Europe devint viſiblement chargée de l'électricité démocratique. Rome, ſelon lui, ſera littéralement réduite en cendres en 1866. La Ruſſie ſubjuguera toute l'Europe, ſous le nom de *Gog de la terre de Magog*, l'Empereur, ſuivi de tous les rois qu'il aura vaincus, et de leurs nombreuſes armées, s'avancera, " la face tournée vers l'orient. Son " but," continue l'auteur, " eſt la " conquête de l'Inde; mais l'armée " Anglo-Saxonne ſe raſſemble dans la " Vallée de Joſaphat, où le deſtin du " monde doit être décidé; ce ſera la " grande bataille *d'Armageddon*. Tan- " dis que les deux armées ſont en " préſence, et vont engager une ba- " taille deciſive, la trompette de " l'archange retentit dans les cieux, " et avec le bruit de dix mille ton-

" nerres, ébranle les montagnes, et " frappe les âmes d'effroi et de " terreur.

" L'armée anglaiſe et les légions " antichrétiennes lèvent les regards, " et voient le fils de l'homme, qui " s'avance au milieu des nuages."

D'un bout à l'autre ce livre ſemble écrit avec beaucoup de bonne foi et très ſérieuſement. L'auteur eſt évidemment un halluciné fanatique.

Dans *L'Intermédiaire,* journal bibliographique récemment fondé à Paris, d'après le plan des *Notes and Queries* de Londres, un curieux a fait, dès le premier numéro, un appel à ceux qu'intéreſſent les ouvrages appartenant à la littérature des aliénés. Cette catégorie de livres qui n'a jamais été explorée, à notre connoiſſance, que par Charles Nodier, a toutefois attirée depuis quelque temps l'attention des bibliophiles, à ce qu'il ſemble, d'après les renſeignements

qu'on a fournis de tous côtés, dans preſque tous les numéros ſuivants du journal menſuel que nous citons. Nous réunirons ici les ouvrages qui y ont été mentionnés juſqu'aujourd'hui, dans l'intérêt de ceux qui n'ont pas les treize numéros parus, ſous les yeux, et dont ces ſortes de recherches pourraient exciter la curioſité.

Une Viſite à Charenton, par Maurice Palluy, dans le tome cinq du *livre des cent-et-un*. Il s'y trouve ſix ſpécimens de lettres d'aliénés.

Les Farfadets, ou tous les Démons ne ſont pas dans l'autre Monde, par Berbiguier de Terre-neuve du Thym; 3 vol. in 8°. avec gravures.

Mr. Willaume ſommeillant à Charenton, &c. &c. Un vol. in 8°. 1818.

Une Noble Inſpiration de Victorine, ou mes Démêlés avec la Police de Paris, &c. &c. Par Fortuné Rouſtan. In 8°. de ſeize pages. 1853.

Bibliographie des Fous, inſérée dans la *Revue de Rouen* en 1835 par M. C. Richard.

De la valeur des écrits des aliénés au point de vue de la Sémiologie et de la Médecine Légale, par le Dr. L. V. Marée, article qui ſe trouve dans les *Annales d'Hygiène Publique et de Médecine Légale.* Avril, 1864. p. 379.

Manuel du Bibliographe Normand, par M. Ed. Frère. On y indique pluſieurs ouvrages d'un monomane Rouennais, Pierre Lucien Lebarbier, mort en 1836.

Preuve de la Puiſſance et de l'Exiſtence de Dieu, par Paul Joſeph Lebourdais. Paris, 1831, in 12°. La fin de cet opuſcule n'eſt qu'un entaſſement de mots incohérents, et qui dénotent une complète aberration.

Origine de l'Electrico-contépimanie. Alençon, 1820, in 8°; ſigné Huyot.

C'eſt un tiſſu d'extravagances, prouvant une folie caractériſée.

Ouvrage ſur l'attaque et la défenſe des places fortes, édité par Corréard, mais reſté inachevé. Il n'a paru que les trois premières livraiſons écrites par Micaloz, fils d'un charpentier de Lyon, mort complètement fou vers 1845.

On nous a aſſuré qu'à la Bibliothèque de l'Univerſité de Cambridge, il y a tout un compartiment de bibliothèque, rempli de livres compoſés par des fous. Nous eſpérons pouvoir exploiter cette mine.

Lettre de
Mesdames Marie, Adelaide, et
Victoire à Louis xvi.
1791.

From the Papers found in the Desk of the
King after his Execution, and
now in the possession
of
Henry Danby Seymour, Esq., M.P.

Lettre de Mesdames Marie, Adelaide, et Victoire à Louis xvi.

17 Janvier, 1791.

C'EST la mort dans l'âme, mon cher neveu, que je vous écris au nom de Victoire et du mien, mais il nous eut été impoſſible de vous parler; vous ſcavez avec quelle tendreſſe nous vous avons aimé depuis que vous êtes au monde! et depuis tous vos malheurs nous aurions donné nôtre vie pour les diminuer, rien de plus vrai. Ce ſentiment nous a toujours guidé ſeul dans le peu de conſeils que je vous ai donné par attachement pur pour vous: vous n'avez pas cru devoir

[illegible] point
[illegible] que l'on
[illegible] loin.
[illegible] annonce
[illegible] enfin
[illegible] vous
[illegible] non
[illegible] nous
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

et nous avons partagé vos dangers et vos peines, nous les partagerions encore, car nos ſentimens ne ſont point changés, et ne changeront jamais; mais il eſt un terme que nous ne pouvons paſſer: notre religion, la perſécution qui s'eſt établie ne reſpectera pas plus notre aſile que tout autre. Je ne ſuis pas ſure de trouver un lieu où nous puiſſions faire nos pâques, rien dans le monde ne nous fera ceder ni chercher à vous aveugler ſur un point auſſi important, puiſque nôtre ſalut y eſt attaché, il n'eſt point de moyen de tranſiger avec ſa conſcience ni chercher de détours. Nous vous demandons donc la permiſſion de nous en aller en pays étranger, juſqu'à ce que les perſécutions finiſſent et le calme retabli, ſoit en Eſpagne, ſoit à rome; c'eſt à vous décider du lieu. Je vais vous ſoumettre nos réflexions; nous aurions préféré l'Eſpagne, où nous aurions en moins à

rougir de notre nom et de notre patrie, mais le roy d'Eſpagne ne voudra jamais que nous y ſoyons incognito; ici on craindra que des motifs politiques ne nous y faſſealler, et peut-être même s'y oppoſera-t-on, (car il n'y a rien à quoi on ne doive d'attendre). rome ne peut pas cauſer les mêmes inquiétudes et nous pourrons y être auſſi en particulier que nous voudrons, ce qui ſera plus economique, nous irons avec infiniment peu de monde. Quand vous aurez decidé nous vous demanderons la permiſſion d'emprunter pour faire le voyage. Je ſuis bien ſure de n'avoir pas beſoin de plus que ce que nous reçevons ordinairement, mais il faudroit ſeulement des avances que je ſais de trouver avec votre approbation. Oh, cher neveu, combien cette demande de nous éloigner coute à nos cœurs qui ſont et ſeront à jamais à vous. Mille vies à donner pour vous, nous en ferions le ſacrifice avec

plaiſir, et nous voudrions les avoir, mais nous devons avant tout à notre religion, et c'eſt le plus grand de tous les ſacrifices que nous lui faiſons.

MARIE. ADELAIDE. VICTOIRE.

P.S.—Par réflexion, mon cher neveu, nous avons penſé que traverſer la france dans le moment y pourroit cauſer de l'inquiétude aux mal intentionnés, peut-être même pourroit occaſioner un mouvement dans les provinces infiniment mécontents de tout ce qui ſe paſſe ; ce qui nous décide à aller à bruxelles, ſi les choſes ſe calmoient nous ſerions plus à portée d'en être inſtruites et de vous rejoindre plutôt : ſi le mal continuoit et que notre préſence à bruxelles peut cauſer de l'ombrage, nous pourrions ſuivre notre projet pour rome en paſſant par la Suiſſe : nous ne dirons pas le motif de nôtre depart, n'en

parlez pas non plus pour l'intérêt de la chose même. Nous ne dirons même que nous partons qu'au dernier moment.

The Examination and Confession of certain Witches at Chelmsford in the County of Essex.

COMMUNICATED AND PREFACED

BY

HERMANN BEIGEL, M.D.

HIS Tract, rarely reprinted as it is, forms an interesting supplement to the Tracts cast of Witchcraft [illegible] in our Miscellanies.

Editors.

NOTICE.

HAVING made careful reſearches into the hiſtory of Witchcraft, my attention has been called to theſe "Examinations," through the kindneſs of Mr. Payne, who has been ſo good as to put into my hands an Index made by him of early printed books on this ſubject. I offer them to the Society for the purpoſe of multiplying them, this copy being the only one known. It remains in the Library of Lambeth Palace; and I herewith offer my beſt thanks to the Rev. William Stubbs, Librarian of the ſaid palace, for the readineſs with which he placed this copy in my hands, and kindly aſſiſted

me during the time I was occupied in the Library.

The ſaid pamphlet, of which Herbert ſpeaks in the "Typographical Antiquities," vol. iii. p. 1316, and Collins, in vol. i. p. 1610, as the only exiſting copy, is marked in "An "Index of ſuch Engliſh Books printed "before the year M. D. C. as are now "in the Archiepiſcopal Library at "Lambeth, by the Rev. S. R. Mait-"land," Nos. 1339, 1340, and 42.

It is found in a volume which contains ſix different pamphlets of the ſixteenth century. The ſize is duodecimo, bound in brown leather; on each cover the two letters R. B. are printed in gold, being the initials of Richard Bancroft, Archbiſhop of Canterbury, who died in 1610, and who was the founder of the Library. Our pamphlet contains twenty-two folios, without pagination. The characters are old Engliſh, and, beſides three

ornamental drawings at the end of each diviſion, the following wood-cuts are printed:

1. (On the title-page) The Lord waſhing the feet of his diſciples.
2. Mother Waterhouſe, when a child, and her grandmother, who is inſtructing her in witchcraft.
3. The cat of Mother Waterhouſe, called by her "Sathan."
4. The toade into which the cat was changed by Mother Waterhouſe.
5. The likeneſs of Jone—daughter of Mother Waterhouſe.
6. The cat "Sathan in the lykeneſs of the great dogge."
7. Another likeneſs of "Sathan" as a dog with the face of an ape, as deſcribed by Agnes Brown.
8. The ſame woodcut.
9. The likeneſs of Mother Waterhouſe.

H. BEIGEL.

London, Woburn Place,
November, 1864.

THE EXAMINATION and confeſſion of certaine Wytches at Chensforde in the Countie of Eſſex before the Quenes maieſties Judges, the XXVI daye of July Anno 1556

At the Aſſiſe holden there as then, and one of them put to death for the ſame offence, as their examination declareth more at large.

THE EPISTLE TO THE READER.

GOD whych of hys ſingular goodneſſe (as the ſage philoſopher Hermes hath plainly deſcribed) to each of his creatures has added a reaſonable ſoule, which is the chiefe and moſt excellent treaſure that any man can be indued withvall: Let vs then conſider God's inexplycable benefits, alwaies of his owne free wyll (and not of our deſertes) geuen and beſtowed upon vs, and ſith that the ſoule of man is of great eſtimation in his fatherly preſence, let vs endeuour ourſelues to walke, that by continuall exerciſe of ver-

[illegible] and [illegible] documents, I mean not merely by hearing of the [illegible] neither yet by much [illegible] of the same to heare, and [illegible] to hear awaye is altogether frivo- [illegible] to [illegible] and speake much of Christ and his gospell as though we [illegible] be accounted ghostly gos- [illegible] and to want the cheefe [illegible] I meane the fruites of well- [illegible] conversation, and to be [illegible] myrie of integritie, and [illegible] of life, in my judgement [illegible] as the sacred Scripture verifieth, [illegible] but fruit: example. A [illegible] that is altogether barren and at [illegible] [illegible] deliverie of fruite [illegible] [illegible] [illegible] of leaves, defer- [illegible] [illegible] be hewed downe and made [illegible] for the fire: so we wantinge [illegible] required, but having plenty [illegible] leaves be of like effect, and for [illegible] the outwarde shewe that we [illegible] we shall in like case be cut

downe and throwen into the fyer prepared for the devill and his aungelles, from which (gentell reader) God defende vs all and geue vs ſuche grace that we maye henceforthe walke in our vocation, that God in al our workes may be unfeynedly glorified, and by thadmonition of this littel boke learne in ſuch ſorte to keepe our ſoules by fixed and aſſured faith in Chriſt, from the ſtinking puddle of filthy pollution, then ſhall we eſcape that horrible place prepared for the vngodly and wycked liuers and as profitable ſeruants be counted apt members to dwell wyth our Sauiour Chriſt aboue the cloudes in his heuenly kingdome, to the which God for hys mercies ſake bring us all. Amen.

THE PREFACE.

MY tremblinge hande for feare doth
my dolour doth excede: (quake)
My ioyes decreſe to tender teares
my ſportes are turnd in dede
The gredy gulfs of gryſly griefe
ſo gripe my reſtles harte:
That my pore pen can ſcantly ſhewe
the paſſions of my ſmarte.
Drawe nere you patrones with your babes
come viewe this haples happe:
In fluſhing fluddes of kominge teares
your tender bewtyes lappe:
Ye matrones milde drawe nere in haſte
this yrkſome acte beholde:
Then Nature ſhall her rufull playnts
by you her Nimphes unfolde.
Eche wight in whom the ſkilfull ſkyll
of natures arte is ſhown:
Surrender may themſelues to me
this cruell acte to mone.
The heapes of griefe ſo hugie are
that ſobbes muſt nedes abounde.
Yea ſhrilly ſhrickes to paſſe the ſkies,
your voyces ſhall redounde.

The dolour nowe ſo doutfull is,
that ſkante my warbling penne:
Can forth expreſſe the ſence thereof
unto the ſonnes of men.
Agayne the blubringe teares whych glide,
from my poor pincked eyes:
Beſmerde my face that ſcarce I can
my inwarde griefes ſuppriſe.
One while I bluſh for ſhame to ſhowe
theſe pageantes worthy blame:
Some other time my thoughtes me let
theſe bluddy factes to name.
Thus as I ſtay in doubt alas,
my dompes are paſſinge great,
My clogged joyntes benomd with feare
have got Dame ſorrowes ſeat
Her maſſy mace with direful ſtroke
hath ſtroke my members all:
But theſe Periphraſes I leaue,
and will diſcourſe my thrall,
Which to conceave each reader wyll
well way I do not doubt:
Of late in Chenceforde towne deare friends
before the noble route
Of Judges juſt plaſt in that ſeate
by our moſte famous Queene:
Judgement to give as juſtice leades,
as daily well is ſeene.
The ſeſſions there by order kepte
offenders to correct.
Thre feminine dames attached were

whom Sathan had infect
With Belial's ſpirite whoſe ſorcery did,
the ſimple ſo moleſt:
That when they woulde with preſent death,
they were full ſore oppreſt.
Here after ſhall ſuccede the actes
that they them ſelues have wrought:
As they them ſelves confeſſed haue,
to judgement being brought.
Which thing when thou haſte viewed well,
good Reader do thou praye:
To God the Lorde that he from vs
woulde witches take away.
And thus I ende hoping thou wilte
my travell well accept:
And judge the truth when thou haſte hearde
of this the full effect.

FINIS PROLOG.

An exhortacion to all faithfull men wyllinge them to ſet God's feare before their eyes, and Sathan's practiſes utterly to deſpiſe annexed to the ſame, profitable for euery Chriſtian man to reade and to imbrace.

BEHOLD theſe acts and ſcan them well
behold their pervers way:
Theſe left the lord, theſe did his truth
which ſhold have ben their ſtay.
In them ſuch power Sathan had,
that Chriſt they did refuſe
His precious blud ſhed them to ſaue
to much they did abuſe.
Sin, death and hell did ſpreade their flagge,
in them they bare the ſway:
His worde was yrkeſome to their hartes,
they walked farre aſtray.
What tender harte woulde God renounce,
who woulde his goſpell leaue;
What godly one woulde hate his lorde

and vnto Sathan cleaue.
What wight woulde Gods good benefites
ſo lightly nowe eſteme,
Which ſent his Chriſt into the worlde
from hell vs to rẽdeme.
Who by his might did vanquiſhe ſinne
and layed Sathan waſte:
By whoſe dere death eternall lyfe,
his flocke ſhall ſurely taſte,
His loue to vs his creatures did,
in ample wiſe excede:
When by the paynes of paynefull death
to ſaue us he decrede.
What durat harte or ſelly breſt
coulde finde Chriſte to repaye:
With ſuch contempte as did theſe ymphes
which here beholde ye may.
What matrones harte woulde hyde the ſkyll,
of Nature that meke dame:
And toyle by ſuch vngodly artes
to extinquiſhe cleane the ſame.
I meane if God ſhoulde ſende encreaſe,
and multiply her ſede:
Woulde ſhe frequent it to deſtroy,
by wicked meanes in dede.
I think no tender harte coulde finde,
an infantes bloude to ſpill:
Nor yet no ſpouſed wife I thinke,
her huſbande dere woulde kyll
Sith that by witchcraft witches vſe
all euilles to ſequeſt:

Let ſuch as feare the liuynge God,
their practiſes deteſt.
Sith whoredome in the ſame I ſaye,
her force doth plainly ſhowe:
Let euery wight the ſame abhorre,
and ſcape infernall wo.
Sith this arte doth ſuch yll conteyne,
as ſwearinges manifolde:
Let faithfull hartes forſake the ſame,
and fixe on Chriſt their holde.
Sith by that practiſe vile dere frendes,
man ſlaughter put in ure:
Let vs contemne thoſe godles actes
and leade a life moſt pure.
Sith Chriſt the rocke of laſtinge life,
muſt cleane renounſed be;
And Sathan as the gouernour
muſt haue the dignitie.
What curſed ſtate ſhall they abyde,
which Chriſt their guide refuſe:
And ſtudy ſtill the deuilles minde
by practiſe ſtill to vſe.
Did Chriſt in vayne beſtowe his bloude,
to ſaue our ſoules from hell:
Did Chriſt in vaine prepare the heauens,
for his elect to dwell.
Not ſo I judge, why ſhoulde we then
his lawe and worde contemne:
The ſcripture doth rebellious folke,
euerlaſtingly condemne.
I meane ſuch as his worde deteſt

his lawe condemneth playne:
To taſte with him whom they do ſerue
in hell eternall payne.
Such as do in ſinne delighte,
frequenting miſchiefe ſtyll:
Be Sathans owne for Jeſus Chriſte,
for his deny them wyll.
Sith Chriſt in heauen will them forſake,
which him in earth denye:
Let vs henceforth learne ſo to walke,
his name to magnifye.
Let vs that ſwearers be in dede,
our ſweringe cleane refrayne:
So ſhall we ſcape the gredy gulphes
of hell and burninge payne.
Let whoremongers which whoredome uſe,
caſt cleane away the ſame:
And pardon craue, for Chriſt is preſt,
for to forgeue the blame.
Let ſuch men as delight in ſinne,
forſake their ſinfull waies:
And ſtudy nowe that all your actes
may tende the Lorde to prayſe.
Let filthy ſwyniſhe dronkardes nowe,
abhorred in Gods ſight:
Leaue off their quaffing in exceſſe,
in modeſty delight.
Then ſhall Gods armes be opened wide,
vs wretches to embrace,
And with his ſainctes in his kingedome,
he will vs ſurely place.

To whych kingedome for Chriſtes ſake,
vouchſafe thy flocke to bringe:
That we as thy elect̃es deare God,
to thee may prayſes ſinge.

Finis et John Phillips.

The examination of them with their confeſſion before Doctor Cole and maſter Foſcue at the ſame Siſe verbatum, as nere as coulde be gathered, and firſte of Elizabeth Frauncis who ſaide as here foloweth.

YRST ſhe learned this arte of witchcraft at the age of xii yeres of hyr grandmother whoſe nam mother Eue of Hatfyelde Peuerell, diſſeaſed. Item when ſhee taughte it her, ſhe counſeiled her to renounce GOD and his worde and to geue of her bloudde to Sathan (as ſhe termed it) whyche ſhe delyuered her in the lykeneſſe of a whyte ſpotted Catte, and taughte her to feede the ſayde Catte with breade and mylke, and

ſhe dyd ſo, alſo ſhe taughte her to cal it by the name of Sathan and to kepe it in a baſket.

When this mother Eue had geuen her the Cat Sathan, then this Elizabeth deſired firſte of the ſayde Cat (callinge it Sathan) that ſhe might be ryche and to haue goodes, and he promiſed her ſhe ſhoulde—aſkinge her what ſhe would haue, and ſhe ſayde ſhepe (for this Cat ſpake to her as ſhe confeſſed in a ſtraunge holowe voice, but ſuche as ſhe vnderſtode by vſe) and this Cat forthwith brought ſhepe into her paſture to the number of xviii, blacke and whyte, whych continued with her for a tyme, but in the ende dyd all weare awaye ſhe knewe not howe.

Item, when ſhe had gotten theſe ſhepe, ſhe deſired to haue one Andrew Byles to her huſband, which was a man of ſome welth, and the cat dyd promyſe ſhe ſhold, but that he ſayde

ſhe muſt fyrſte conſent that this Andrew ſhuld abuſe her, and ſhe ſo did.

And after when this Andrew had thus abuſed her he would not mary her, wherfore ſhe willed Sathan to waſte his goodes, which he forthwith did, and yet not beyng contentid with this, ſhe wild him to touch his body whych he forthewith dyd whereof he died.

Item, that euery time that he did any thynge for her, ſhe ſayde that he required a drop of bloude, which ſhe gaue him by prycking herſelfe, ſometime in one place and then in an other, and where ſhe pricked her ſelfe there remayned a red ſpot which was ſtyl to be ſene.

Item, when this Andrew was dead, ſhe douting her ſelfe with childe, willed Sathan to deſtroye it, and he bad her take a certayne herbe and drinke it, whych ſhe did, and deſtroyed the childe forthwyth.

Item, when ſhe deſyred an other huſbande he promyſed her an other, naminge this Frauncis whom ſhee nowe hath, but ſaid he is not ſo rich as the other, willynge her to conſent vnto that Frauncis in fornycation which ſhe did, and therof conceaued a daughter that was borne within a quarter of a yere after they were maried.

After they were maryed they liued not ſo quietly as ſhe deſyred, beinge ſtirred (as ſhe ſaid) to much vnquietnes and moued to ſwearing and curſinge, wherfore ſhe willed Sathan her Cat to kyll the childe, beinge aboute the age of half a yere olde, and he did ſo, and when ſhe yet founde not the quietnes that ſhe deſyred, ſhe wylled it to lay a lamenes in the leg of thys Frauncis her huſbande, and it did in this maner. It came in a morninge to this Frauncis ſhoe, lying in it lyke a tode, and

when he perceived it puttinge on his ſhoe, and had touched it with his fote, he being ſodenly amaſed aſked of her what it was, and ſhe bad him kil it and he was forthwith taken with a lamenes wherof he can not healed.

After all this when ſhee had kept this Cat by the ſpace of xv or xvi yeare, and as ſome ſaye (though vntruly) beinge wery of it, ſhe came to one mother Waterhouſe her neyghbour (a pore woman) when ſhe was going to the oven and deſired her to geue her a cake, and ſhe wold geue her a thing that ſhe ſhould be the better for ſo long as ſhe liued, and this mother Waterhouſe gaue her a cake, where vpon ſhe brought her this cat in her apron and taught her as ſhe was inſtructed before by her grandmother Eue, telling her that ſhe muſt cal him Sathan and geue him of her bloude

and bread and milke as before, and at this examination woulde confeſſe no more.

Mother Waterhouſe of Hatfylde peuerell of the age of lxiiii *yeares being examined the ſame day confeſſed as followeth, and the* xxix *daye ſuffered.*

FYRST ſhe receyued this cat of this Frances wife in the order as is before ſayde, who wild her to cal him Sathan, and told her that yf ſhe made muche of him he would do for her what ſhe wolde haue him to do.

Then when ſhe had receyued him ſhe (to trye him what he coulde do) wyld him to kyll a hog of her owne, which he dyd, and ſhe gaue him for his labour a chicken, which he fyrſte required of her and a drop

of her blod. And thys ſhe gaue him at all times when he dyd anythynge for her, by pricking her hand or face and puttinge the bloud to hys mouth whyche he ſucked, and forthwith wold lye downe in hys pot againe, wherin ſhe kepte him, the ſpots of all the which priks are yet to be ſene in her ſkin.

Alſo ſhe ſaythe that another tyme being offended with one Father Kerſye ſhe toke her catte Sathan in her lap and put hym in the wood before her dore, and willed him to kyll three of this father Kerſyes hogges, whiche he dyd, and retourning agayne told her ſo, and ſhe rewarded hym as before, wyth a chicken and a droppe of her bloud, which chicken he eate vp cleane as he didde al the reſt, and ſhe cold fynde remaining neyther bones nor fethers.

Alſo ſhe confeſſed that fallyng out with one widdow Gooday ſhe wylled

Sathan to drowne her cow and he dyd ſo, and ſhe rewardid hym as before.

Alſo ſhe falling out wyth another of her neyboures, ſhe killed her three geeſe in the ſame maner.

Item, ſhee confeſſed that becauſe ſhe could haue no reſt (which ſhe required) ſhe cauſed Sathan to deſtroye the brewing at that tyme.

Alſo beyng denyed butter of an other, ſhe cauſed her to loſe the curdes ii or iii dayes after.

Item fallinge out with an other of her neybours and his wife, ſhee wylled Sathan to kyll hym with a bludye flixe, whereof he dyed, and ſhe rewarded him as before.

Likewyſe ſhee confeſſed, that becauſe ſhe lyued ſomwhat vnquietly with her huſbande ſhe cauſed Sathan to kyll him, and he doid ſo about ix yeres paſt, ſyth which tyme ſhe hath lyued a widdow.

Alſo ſhe ſaid that when ſhe wolde wyl him to do any thinge for her, ſhe wolde ſay her Pater noſter in laten.

Item, this mother Waterhouſe confeſſed that ſhee fyrſt turned this Cat into a tode by this meanes, ſhe kept the cat a great while in woll in a pot, and at length being moued by pouertie to occupie the woll, ſhe praied in the name of the father and of the ſonne, and of the holy ghoſt that it wold turne into a tode, and forthwith it was turned into a tode, and ſo kept it in the pot without woll.

Alſo ſhe ſaid, that going to Brackſtede a lyttle before her apprehentyon, this Sathan wylled her to hye her home, for ſhe ſhulde haue great trouble and that ſhee ſhoulde be eyther hanged or burned ſhortly, more at this tyme ſhe woulde not confeſſe.

Jone Waterhouſe daughter to this mother Waterhouſe, beinge of the age of xviii *yeres, and examined confeſſeth as foloweth.*

FYRST, that her mother this laſte wynter woulde haue learned her this arte, but ſhe lerned it not, nether yet the name of the thinge. She ſaith ſhe neuer ſaw it but once in her mother's hand, and that was in the likenes of a tode, and at that time comming in at a ſodeyn when her mother called it oute to worke ſome thynge withall, ſhe herde her to call it Sathan, for ſhee was not at any time truely taught it, nor did neuer exerciſe it before this tyme as foloweth:

Item ſhe confeſſed that when her mother was gone to Breackſtede, in

her abſence lacking breade, ſhe went to a gyrle a neybours chylde, and deſired her to geue her a pece of brede and cheeſe, whiche when denied and gaue her not, or at the leaſt not ſo muche as wolde ſatisfye her, ſhee goinge home dydde as ſhe had ſeene her mother doe, callynge Sathan, whiche came to her (as ſhe ſayd) ſhe thoughte out of her mothers ſhewe from vnder the bedde, in the lykenes of a great dogge, demaundynge what ſhe wolde haue, wherewithall ſhe beyng a fearde, ſayd ſhe wold have him to make ſuch a gyrlé a ferd naminge this gyrle, then aſked hee her what ſhe wolde geue hym, and ſhe ſaide a red kocke, then ſayde hee no, but thou ſhalt geue me thy body and ſowle, whereby ſhe beinge ſoore feared, and deſyrous to be rydde of hym, ſayd ſhe wold: And herewith he went to this gyrle in the lykenes of an euyll fauoured dogge with hornes

on his head, and made her very muche afearde, and dothe yet haunt her, nowe can not theſe witches (as they ſaye) cal hym in agayn, becauſe they dyd not let hym out. And more (ſayth ſhee) ſhe never dydde, but this her doinge was the reuealyng of all the reſt.

FINIS.

Imprynted at London by Willyam Powell for Wyllyam Pickeringe dwelling at Sainte Magnus Corner, and are there for to be ſoulde. Anno 1566, *the* 13 *Auguſt.*

THE SECOND EXAMINATION

and Confeſſion of mother Agnes
Waterhouſe, and Jone her daughter,
vpon her arainement, with the
queſtions and anſweres of Agnes
Browne the childe, on whom
the ſpirite haunteth at this
preſent, deliberately
declared
before Juſtice Southcote and Maſter
Gerard the quenes atturney,
the xxvii day of July
Anno 1566, no leſſe
wonderful then
moſt true.

The Confeſſion of Agnes Waterhowſe the xxvii *daye of July in Anno* 1566 *at Chelmsforde before Juſtice Southcote and M. Gerard the quenes atturney.*

FYRST being demaunded whether that ſhee were gyltye or not gilty vpon her araynement of the murtheringe of a man, ſhe confeſſed that ſhe was gilty, and then vppon the euidence geuen agaynſt her daughter Jone Waterhouſe, ſhe ſayde that ſhe hadde a white Cat, and wylled her cat that he ſhuld deſtroy many of his neyghbours cattell, and alſo that he ſhoulde kyll a man, and ſo he dyd, and then after ſhe muſt go ii or iii mile from her houſe, and

her and aſked her what ſhe woulde haue, and then ſhe ſaide ſhe was aferd and ſayd, I wold haue thee to make one Agnes browne afrayde, and then he aſked her what ſhe wold giue him and ſhe ſaide ſhe wold geue hym a red kock, and he ſaid he wolde haue none of that, and ſhee aſked him what he wolde haue then, and he ſayde he wold haue her body and ſoule, and ſo upon requeſte and feare together ſhe gaue him her body and ſoule, and then ſayde the quenes atturneye *Howe vvylt thou do before God.* O my Lord, I truſt God wyll haue mercy vpon mee, and then he ſaide *thou ſaiſte vvell*, and then he departed from her, and then ſhe ſaide that ſhe herde that he made the ſayde Agnes Browne a fearde.

The ſaid Agnes Brown was then demaunded and called for, and then ſhe came in, and beinge aſked what age ſhe was of ſhe ſayde ſhe thoughte

ſhe was xii yeres old, and then the quenes atturney aſked her what ſhee could ſay, and then ſhee ſaide that at ſuche a day, naming the daye certayne that ſhee was chirning of butter and there came to her a thynge lyke a blacke dogge with a face like an ape, a ſhort taile, a cheine and a ſyluer whyſtle (to her thinking) about his neck, and a peyre of hornes on his heade, and brought in his mouth the keye of the milkehouſe doore, and then my lorde ſhe ſaide, I was afearde, for he ſkypped and leaped to and fro, and ſatte on the toppe of a nettle, and then I aſked hym what he wolde haue, and he ſaide he woulde haue butter, and I ſaide I had none for him and then he ſaide he wolde haue ſome or he went, and then he dyd run to put the keye into the locke of the mylkehouſe dore, and I ſayde he ſholde haue none, and he ſayde he wolde haue ſome, and then he opened the

dore and went vppon the ſhelfe, and there vpon a new cheſe laid downe the key, and being a whyle within he came out againe, and locked the dore and ſaid that he had made flap butter for mee, and ſo departed, and then ſhe ſaide ſhee tolde her aunte of it, and then ſhe ſent for the prieſt, and when he came he bad her to praye to God, and cal on the name of Jeſus, and ſoo the nexte day my lord he came again to me with the keye of oure milkehouſe dore in his mouthe, and then I ſaide in the name of Jeſus what haſte thou there, and then he layed downe the key and ſayde that I ſpake euyll woordes in ſpeakyng of that name, and then hee departed, and ſo my aunte toke up the key, for he had kept it from vs ii dayes and a nyghte, and then we went into the milkhouſe and there we dyd ſe the print of butter vpon the cheſe, and then within a few daies after hee

came againe with a beane pod in his mouth, and then the queenes atturney aſked what that was, and ſo the other Juſtices declared, and then ſhee ſayde my lorde I ſaide in the name of Jeſus what haſt thou there, and ſo then he laid it downe and ſaide I ſpake euil wordes and departed and came agayne by and by with a pece of breade in his mouth, and I aſked hym what he wold haue, and he ſayde butter it was that he wold haue, and ſo he departed, and my lord I dyd not ſee hym noo more tyll wenſeday laſte, whiche was the xxiiii day of July, why ſaid the quenes atturneye was he with the on Wenſeday laſt, yes ſhe ſaid, what did he then to thee ſayde he, my lorde ſaide ſhee he came with a knyfe in his mouthe and aſked me if I were not dead, and I ſaide No I thanked God, and then hee ſayde if I wolde not dye that hee wold thruſt his knife to my harte but he wold make me

to dye, and then I ſayde in the name of Jeſus lay down thy knyfe, and he ſayde he wolde not departe from his ſweete dames knyfe as yet, and then I aſked of hym who was his dame, and then he nodded and wagged his head to your houſe mother Waterhouſe, then the queenes attourneye aſked if ſhe ſayde Agnes Waterhouſe what ſhe ſaïde to it, then ſhe demanded what maner knife that it was, and Agnes Browne ſaid it was a daggar knife, there thou lieſt ſaide Agnes Waterhouſe, why, quod the quenes atturney, mary my lord (quod ſhe) ſhe ſaith it is a daggar knife and I haue none ſuch in my houſe, but a greate knyfe, and therein ſhe lieth, yea yea, my lord quoth Jone Waterhouſe ſhe lieth in that ſhe ſaith it hadde a face like an ape, for this that came to mee was like a dogge, well ſayde the quenes attourney, well, can you make it come before us nowe,

if ye can we will dyſpatche you out of priſon by and by, no faith ſaide Agnes Waterhouſe I can not, for in faith if I had let hym go as my daughter did I could make hym come by and by, but now I have no more power ouer him, then ſaid the queenes atturneye, Agnes Waterhouſe when dyd thye Cat ſuck of thy bloud neuer ſaide ſhe, no ſaide hee, let me ſe, and then the jayler lifted up her kercher on her heade, and there was diuerſe ſpottes in her face and one on her noſe, then ſayde the quenes atturney, in good faith Agnes when dydde he ſucke of thy bloud laſte, by my fayth my lord ſayde ſhe, not this fortnyght, and ſo the jurye went together for that matter.

Imprynted at London by Willyam Powell for Wyllyam Pickeringe dwelling at Sainte Magnus corner and are there for to be ſoulde. Anno 1566 *the* 13 *Auguſt.*

The ende and laſt confeſſion of mother Waterhouſe at her death, whiche was the xxix *daye of July. Anno* 1566.

FYRSTE (beinge redi prepared to receiue her death) ſhe confeſſed earneſtly that ſhee had bene a wytche and vſed ſuche execrable ſorſerye the ſpace of xv yeres, and had don many abhominable dede, the which ſhe repented earneſtely and unfaynedly, and deſyred almighty Gods forgeueneſs in that ſhe had abuſed hys moſt holy name by her deuylliſhe practyſes, and truſted to be ſaued by his moſt vnſpekeable mercy. And being demaunded of the by ſtanders, ſhee confeſſed that ſhee ſent her Sathan to one Wardol, a neibour of hers, beinge a tayler

(with whom ſhe was offended) to hurte and deſtroy him and his goodes. And this her Sathan went therabout for to haue done her wyll, but in the ende he returned to her agayne, and was not able to do this myſchiefe, ſhe aſked the cauſe, and he aunſwered becauſe the ſaid Wardol was ſo ſtrong in fayth that he hadde no power to hurte hym, yet ſhe ſent hym dyuerſe and ſundry time (but all in vayne) to haue miſcheuid hym. And being demaunded whether ſhe was accuſtomed to go to church to the common prayer or deuine ſeruice, ſhe ſaide yea, and being required what ſhe dyd there ſhe ſaide ſhe did as other women do, and prayed right hartely there, and when ſhe was demanded what praier ſhe ſaide, ſhe aunſwered the Lordes prayer, the Aue Maria, and the belefe, and then they demaunded whether in laten or in englyſhe, and ſhee ſayde in laten, and they demaunded why

ſhe ſaide it not in englyſhe but in laten, ſeing that it was ſet out by publike auctoritie and according to Goddes word that all men ſhoulde pray in the englyſhe and mother toung that they beſt vnderſtande, and ſhee ſayde that Sathan wolde at no tyme ſuffer her to ſay it in englyſhe, but at all tymes in laten: for theſe and many other offences whiche ſhee hathe commytted, done and confeſſed, ſhee bewayled, repented, and aſked mercy of God, and all the worlde forgyuenes and thus ſhe yelded vp her ſowle, truſting to be in joye with Chriſte her Sauiour, which dearely had bought her with his moſt precious bloudde. Amen.

Imprynted at London by Willyam Powell for Wyllyam Pickeringe dwellinge at Sainte Magnus corner and are there for to be ſoulde. Anno 1566. *the* 23 *Auguſt.*

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building